

Université de Paris 8
U.F.R de Psychologie
Pratiques cliniques et sociales



MEMOIRE DE MASTER 1^{ère} ANNEE
Etude de Psychologie Clinique et Pathologique

L'imaginaire dans la construction de la parentalité adoptive : le contexte de l'adoption internationale en France.

Présenté par :

Marion LABAUDINIÈRE

Sous la direction de

Françoise Sironi

Session de septembre 2011

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier dans ce mémoire,

Le docteur Geneviève André-Trévennec, et l'équipe de l'OAA de Médecins du Monde,

Mme Françoise Sironi, Directrice de ce mémoire

Sandrine Dekens, Psychologue clinicienne,

Ghayda Hassan, Psychologue et Professeure à l'Université du Québec à Montréal,

Mme Luce de Bellefeuille, directrice du SAI et Mme F.R. Ouellette, Anthropologue,

Les parents adoptants et leurs enfants,

Ainsi que ma famille et mes amis,

Pour leur soutien, leur confiance et le partage de leur expérience, source de réflexions cliniques stimulantes qui m'ont guidée tout au long de ce travail de recherche.

Sommaire

RESUME.....	4
INTRODUCTION.....	5
PARTIE I : Cadre théorique.....	6
I. Impact du contexte d'adoption internationale sur la construction de la parentalité adoptive et l'imaginaire parental.....	6
I.1 Faire famille par l'adoption : contexte et évolution	6
<i>I.1.a. Historique de l'adoption et présentation de la Convention La Haye</i>	<i>6</i>
<i>I.1.b. L'évolution du projet parental face à la réalité de l'adoption internationale.</i>	<i>7</i>
<i>I.1.c. Quand l'histoire de l'enfant fait scotome</i>	<i>8</i>
<i>I.1.d. Représentations du pays d'origine et aspects anthropologiques de l'adoption.</i>	<i>9</i>
I.2. L'imaginaire dans la construction de la parentalité chez les femmes et chez les hommes adoptants.....	10
<i>I.2.a. La recherche de normalité familiale dans l'adoption.</i>	<i>10</i>
<i>I.2.b. Représentations pré-adoption de l'enfant : L'enfant rêvé de chaque conjoint.</i>	<i>11</i>
I.3 Aspects juridiques et enjeux psychiques de la filiation adoptive.	13
<i>I.3.a. la filiation psychique dans le lien adoptif.....</i>	<i>13</i>
<i>I.3.b. L'adoption plénière.....</i>	<i>14</i>
II. Le rôle de tiers dans l'émergence de l'imaginaire des personnes adoptantes	15
II.1 L'autorisation à être parents dans le processus d'adoption.....	15
<i>II.1.a. L'impact psychique de la stérilité sur l'inhibition de l'imaginaire</i>	<i>15</i>
<i>II.1.b. L'échec du parcours de PMA : une double disqualification?.....</i>	<i>17</i>
<i>II.1.c. La procédure d'agrément comme tiers « révélateur » de l'enfant adopté rêvé.</i>	<i>18</i>
II.2. Un long temps d'attente comme temps de gestation psychique	20
<i>II.2.a. L'élaboration de l'imaginaire dans ces « grossesses pachydermes ».</i>	<i>20</i>
<i>II.2.b. La famille élargie et le développement d'un sentiment de légitimité</i>	<i>21</i>
II.3. Un accompagnement spécifique des couples adoptants dans l'élaboration du processus d'adoption.....	23
<i>II.3.a. Le choix du parcours d'adoption en démarche individuelle</i>	<i>23</i>
<i>II.3.b. Le parcours d'adoption accompagné par un Organisme Autorisé à l'Adoption.</i>	<i>24</i>
PARTIE II : Méthodologie de la recherche	26
I. Problématique et hypothèses de recherche.....	26
I.1 Problématique de recherche	26
I.2. Hypothèses de recherche	27
II. Question éthique et modalité de recrutement des sujets.....	28
III. La population de recherche	29

III.1. Critères d'inclusion et d'exclusion	29
III.2. Présentation des couples interrogés	31
IV. Dispositif et protocole de recherche.....	33
IV.1. Pré enquête (entretiens de recherche).....	33
IV. 2. L'entretien semi-directif	33
IV.3. Le guide d'entretien	34
IV.4. Méthode d'analyse des données.....	35
PARTIE III : Partie clinique	36
I. Analyse thématique transversale des résultats et interprétation.....	36
I.1. L'imaginaire chez couples adoptants en parcours individuel.....	36
<i>I.1.a. Les hommes du parcours individuel.....</i>	<i>36</i>
<i>I.1.b. Les femmes du parcours individuel.....</i>	<i>39</i>
<i>I.1.c. Comparaison hommes-femmes en individuel</i>	<i>41</i>
I.2. L'imaginaire chez les couples adoptants accompagnés par un Organisme Autorisé à l'Adoption.....	42
<i>I.2.a. Les hommes en parcours d'OAA.....</i>	<i>42</i>
<i>I.2.b. Les femmes en parcours d'OAA.....</i>	<i>46</i>
<i>I.2.c. Comparaison hommes-femmes en OAA.....</i>	<i>50</i>
I.3. Comparaison entre les parcours individuels et les parcours en OAA	51
II. Discussion clinique	52
III. Critiques, limites et perspectives	53
ANNEXES.....	59
ANNEXE 1 : Tableaux de présentation des couples.	59
ANNEXE N° 1.a: Présentation du couple M.	59
ANNEXE N° 1.b : Présentation du couple Y.....	60
ANNEXE N°1.c: Présentation du couple P.....	61
ANNEXE N°1.d : Présentation du couple C.....	62
ANNEXE 2 : Entretiens du couple M, individuels et en couple	63
ANNEXE N°2.a	63
ANNEXE N° 2.b	69
ANNEXE N°2.c	76
ANNEXE n°3: Formulaire de consentement	87
ANNEXE N° 4 : Guide d'entretien individuel.....	88
ANNEXES N°5 : Guide d'entretien en couple.....	90
ANNEXE N°6 : Extrait de la présentation des journées de soutien à la parentalité adoptive.	90
ANNEXE N°7 : Grille d'entretien d'évaluation psychologique des couples adoptants à l'OAA Médecins du Monde (en Colombie).	90

RESUME

Faire famille par l'adoption est un processus sans garantie dont l'issue incertaine mobilise les affects et les ressources psychiques de chacun des protagonistes de l'adoption de façon particulièrement intense dans le cadre de l'adoption internationale. La parentalité adoptive se construit sur l'expérience de certains deuils qui multiplient les attentes fantasmatiques de l'enfant adopté rêvé chez les parents adoptants à l'étranger. Les attentes et les représentations de l'enfant adopté à venir peuvent être rigidifiées par les longs délais d'attente entre leur désir d'enfant et l'arrivée de celui-ci. Cela nécessite un accompagnement de la parentalité adoptive en amont afin d'aider les parents adoptants à évoluer vers une attitude de disponibilité psychique qui passe par l'élaboration des représentations de l'enfant adopté rêvé. Dans ce cadre, la préparation des imaginaires des parents adoptants aux enjeux d'adaptation que requièrent la rencontre avec l'enfant adopté réel et l'établissement d'un lien de filiation adoptive solide s'avère indispensable. Cette recherche explore ce qui fait varier de façon spécifique la question de l'imaginaire en amont de l'adoption chez les couples adoptants à l'étranger selon qu'ils passent par une procédure individuelle ou par l'accompagnement d'un Organisme Autorisé à l'Adoption. Les entretiens avec des couples adoptants nous amèneront à penser les avantages et les risques de chaque parcours, ainsi que l'apport des réseaux sociaux informels en parallèle des entretiens avec des professionnels dans l'étayage de cet imaginaire. L'analyse de leurs expériences subjectives laisse à penser d'autres formes de soutien à la parentalité adoptive complémentaires à celles actuellement existantes, qui tiennent compte des enjeux psychiques complexes mobilisés dans le cadre de l'adoption internationale.

Mots clés : Adoption internationale – Désir d'enfant - Parentalité – Imaginaire – OAA.

INTRODUCTION

L'intérêt porté à cet objet d'étude est le fruit d'une réflexion entamée l'année passée à Montréal, suite à des travaux de recherche en lien avec l'expérience de la parentalité adoptive. Bien distincte d'un projet d'immigration classique, l'adoption internationale nous propose de nouveaux défis en nous éclairant sur les nouvelles cellules familiales en mutation. Aujourd'hui les nouvelles façons de procréer ou de faire famille viennent interroger chacune des dimensions de la filiation biologique, réelle, symbolique ou imaginaire, qui font de la parentalité adoptive un sujet contemporain pour les recherches actuelles en psychologie. S'inscrivant dans une interface entre l'histoire collective et l'histoire personnelle, elle confronte chacun des protagonistes de l'adoption internationale à ce qui est étranger, en renvoyant « la parenté à la disponibilité, l'ouvrant à l'incertain en promesse du devenir » selon J.P Pierron (2004). Les échecs de l'adoption à laquelle nous confronte la clinique de l'adoption dans le contexte de l'adoption internationale nous rappelle la nécessité des enjeux de préparation à la parentalité adoptive qui doit être pensée déjà avant l'arrivée de l'enfant. En effet, la filiation adoptive étant sous tenue par un lien éminemment psychique, la capacité à se projeter l'enfant adopté rêvé est centrale dans la construction de la parentalité adoptive. En ce qu'elle mobilise les représentations fantasmatiques en jeu dans le désir d'enfant, elle nécessite l'élaboration d'un projet d'adoption qui passe nécessairement par la préparation des imaginaires aux enjeux d'adaptation de la rencontre avec l'enfant réel adopté à l'étranger. Elle invite donc les professionnels à accompagner au mieux les parents pour qu'ils ne soient pas dans une position d'attente mais de disponibilité psychique.

Nous abordons dans ce travail de recherche la place de l'imaginaire dans la construction de la parentalité adoptive chez les couples ayant adoptés à l'étranger et la façon dont cet imaginaire varie selon leur parcours d'adoption jusqu'à l'arrivée de l'enfant, que ce soit en démarche d'adoption individuelle, ou par un parcours encadré par un Organisme Autorisé à l'Adoption (OAA).

Dans un premier temps, nous présenterons la partie théorique de cette recherche. Celle ci résume une partie de nos lectures nous semblant pertinentes pour présenter au début de la seconde partie de ce mémoire la problématique et les hypothèses relatives à notre recherche. Cette seconde partie correspond à la partie méthodologique. Enfin, nous proposerons une analyse des informations recueillies lors des huit entretiens pour en discuter la pertinence et la confronter à notre problématique et nos hypothèses de recherche.

PARTIE I : Cadre théorique

I. Impact du contexte d'adoption internationale sur la construction de la parentalité adoptive et l'imaginaire parental

I.1 Faire famille par l'adoption : contexte et évolution

I.1.a. Historique de l'adoption et présentation de la Convention La Haye

Historiquement construite par le code napoléonien, l'objectif premier de l'adoption était bien différent de celui d'aujourd'hui qui est maintenant avant tout conçue dans nos sociétés comme un projet de filiation. L'adoption était alors une solution apportée à la transmission de l'héritage. La protection de l'enfance ne faisait pas encore partie de la conception du projet d'adoption, ce qui est actuellement revendiqué dans nos sociétés. Il s'agit alors de trouver des parents dont le profil correspond aux besoins de l'enfant et non l'inverse. Aujourd'hui en France, le projet des couples d'adopter à l'étranger s'inscrit dans un cadre légal qui se réfère à la protection des enfants et à la coopération en matière d'adoption internationale. Il s'agit de la Convention de La Haye signée par les Nations Unies le 29 mai 1993 qui a pour but de moraliser et d'encadrer l'adoption internationale dans le respect des « droits fondamentaux » de l'enfant. Cette convention part du principe que pour s'épanouir, l'enfant « doit grandir dans un milieu familial, dans un climat de bonheur, d'amour et de compréhension » (Lévy Soussan, 2005). Elle vise à garantir l'intérêt supérieur de l'enfant comme notion centrale de tout projet d'adoption en priorisant la famille biologique puis l'adoption nationale quand cela est possible avant de proposer l'enfant à l'adoption internationale. La Convention de la Haye dit aussi que les adoptions internationales doivent être organisées afin de protéger les enfants et leurs familles des risques d'adoptions à l'étranger illégales, irrégulières, prématurées ou mal préparées. Lévy Soussan (2005) soulève le paradoxe de la France qui en même temps qu'elle multiplie les lois sur la protection de l'enfant, délivre 77% (chiffres de 2004) de visas dans le cadre de l'adoption internationale pour des enfants qui viennent de pays hors convention La Haye. De plus, la majorité soit 65% (chiffres en 2004) des adoptions internationales en France se font en dehors des organismes autorisés à l'adoption (les OAA), c'est-à-dire en adoption dite individuelle. Dans ce cas les parents doivent donc trouver eux même les intermédiaires dans le pays d'origine de l'enfant pour s'en rapprocher ou peuvent se faire aider par des associations jouant un rôle facilitateur dans les démarches des parents dans le pays étranger. Ces procédures d'adoption individuelle non encadrées par un organisme, prennent le risque qu'aucune mesure de soin ne soit garantie pour l'enfant abandonné ou pour les parents en difficulté. Ainsi, au stade du projet, le parcours que les futurs

parents choisissent d'emprunter pour adopter à l'étranger est déterminant en ce qu'il les expose à des situations comportant plus ou moins de risques quant au lien de filiation futur.

1.1b. L'évolution du projet parental face à la réalité de l'adoption internationale.

Bien que ça ne soit pas le cas de tous les pays d'origines, ceux qui sont signataires de la Convention de La Haye ont renforcé leur législation afin de garantir des enquêtes approfondies auprès de l'entourage familial d'origine de l'enfant avant de prononcer une décision sur son adoptabilité. Ces enquêtes sont de plus en plus longues selon le système administratif du pays et contraignent bien souvent les parents à faire évoluer leur projet d'adoption et ainsi leur désir initial. En effet la réalité actuelle est qu'il y a de moins en moins d'enfants à adopter à l'étranger alors que dans les pays riches, il y a de plus en plus de parents souhaitant adopter. De plus, les enfants les plus jeunes sont ceux qui réussissent à être adoptés le plus facilement dans leur pays d'origine alors qu'en majorité, ce sont des enfants déjà grands (3ans et plus) qui sont proposés à l'adoption internationale. C'est cette évolution du contexte international qui explique en partie l'écart entre les demandes des couples occidentaux qui souhaitent adopter des bébés en bonne santé lors de la procédure d'agrément et le profil très différent d'enfants en réalité plus âgés ou encore dits « à particularité médicale » qui sont réellement adoptables à l'étranger aujourd'hui. Ayant à gérer les longs délais d'attente avant l'arrivée de l'enfant, les parents doivent bien souvent évoluer en prenant le temps de se projeter en tant que parents d'un enfant déjà grand. Leur désir d'enfant tel qu'il doit être mentionné et argumenté dans leur projet d'adoption auprès des autorités socio administratives doit donc tenir compte des contraintes de la réalité de l'adoption internationale. Le désir tout comme l'imaginaire parental se heurte parfois avec plus ou moins de brutalité à cette réalité. Cette capacité d'évolution dépend en partie des ressources et de la souplesse psychique des parents, mais aussi de l'accompagnement dont ils bénéficient ou non tout au long du processus d'adoption. En effet, du désir d'enfant au projet d'adoption, le projet parental est en partie modelé et cadré par les conditions et les critères des pays d'origines qui l'influenceront et lui donneront forme. Nous verrons un peu plus loin que cela peut participer dans une certaine mesure à ce que certains parents se sentent « dépossédés » de l'enfant qu'ils attendent et qu'ils désirent mais aussi qu'ils imaginent. Ce contexte particulier leur demande bien souvent de faire évoluer leurs attentes.

1.1.c. Quand l'histoire de l'enfant fait scotome

L'adoption apparaît comme une manière créative de faire famille qui ne correspond pas à la représentation traditionnelle selon laquelle les enfants doivent être procréés par voie biologique. Les futurs parents doivent être en couple et mariés pour adopter. Pour une majorité, l'adoption se révèle être une solution par défaut pour faire famille et fait souvent suite à des problèmes d'infertilité ayant engendré un long parcours de procréation médicalement assistée (PMA). Depuis les années 80, l'adoption s'est significativement répandue et s'il y a actuellement environ 3500 enfants adoptés à l'étranger par an en France, plus de 80% d'entre eux viennent de l'étranger (chiffres de France Diplomatie pour 2011). Si ce sont surtout des enfants déjà grands qui sont adoptables au niveau national, leur dossier est en général assez complet et permet d'accéder plus facilement au parcours de l'enfant pré-adoption. En adoptant à l'étranger, les parents n'ont pas cette garantie et une préparation en amont est d'autant plus nécessaire pour s'assurer qu'ils sachent faire face à cette difficulté.

L'adoption à l'étranger peut revêtir des enjeux d'adaptation supplémentaires du fait qu'elle concerne des enfants ayant un type physique différent de celui de leurs parents adoptifs. Une autre de ses particularités est qu'il s'agit d'enfants ayant vécu leurs premiers mois ou premières années dans un environnement socioculturel très différent de celui de leur pays d'adoption (Ouellette et Belleau, 1999). Tout en le sachant, les parents adoptants manquent généralement d'informations concernant l'histoire de l'enfant avant son adoption, ainsi que sur ses parents d'origine. Il n'est pas rare que le dossier témoignant de l'histoire pré-adoption de l'enfant soit quasiment vide lors d'une adoption internationale, les parents adoptants ne pouvant s'appuyer alors que sur très peu d'éléments. Ils doivent donc créer un lien de filiation avec un enfant dont ils ne connaissent pas toujours le parcours, les circonstances d'abandon, ou l'état civil, ce qui est d'autant plus le cas dans les pays non conventionnés La Haye. Ce manque d'information peut engendrer des difficultés concernant la compréhension intersubjective et la relation de transmission entre parents adoptifs et enfant adoptés. Ce manque d'information fait souvent « scotome » dans l'histoire de l'enfant (Dekens, 2006), cette grande inconnue agissant comme un buttoir face auquel les parents se heurtent lorsqu'ils éprouvent le besoin de donner un sens aux réactions de l'enfant. Or le fait d'avoir des réponses à ces questions favorise généralement le sentiment d'appartenance et de compétence des parents adoptifs, et donc la constitution d'un lien adoptif (Pagé, Piché, 2008). Comme l'ont démontré de nombreux auteurs (Taïeb, Moro, 2007), l'enfant a besoin de connaître son histoire, d'où il vient pour se construire, et ce d'autant plus à l'adolescence où les questionnements identitaires dominent. La quête de origines peut être d'autant plus réactivée et douloureuse, mais nécessaire pour la construction psychique de l'enfant en devenir et son élaboration d'un « roman familial co-construit » et structurant (Golse,

2008). La plupart du temps, ce récit ne peut se faire qu'à travers la voix des parents adoptifs qui viennent répondre aux questions et parfois aux angoisses de l'enfant.

Face à cette inconnue concernant les origines biologiques de l'enfant, il est intéressant de savoir comment les parents fantasment et imaginent cet enfant à venir. Comme dans la filiation biologique, ces représentations évoluent au fur et à mesure des expériences partagées avec l'enfant et sont déjà agissantes au moment de la rencontre, quand l'enfant rêvé se confronte à l'enfant réel. Soulé et Lévy-Soussan (2002) mettent en avant que le manque d'informations concernant l'histoire pré-adoptive de l'enfant peut faciliter l'illusion d'un enfant « sans histoire » dans l'imaginaire inconscient des parents adoptants. Derrière la demande initiale d'adopter un enfant le plus jeune possible, il semble parfois se révéler que l'enfant désirable est celui qui n'a pas d'attachement, pas d'histoire pré adoption dans le discours et les représentations inconscientes des parents adoptants. Cette demande d'un enfant « pas encore élevé » est formulée de plusieurs manières selon Hamad (2004) et vient répondre de façon inconsciente à leur fantasme d'un enfant sans caractère, vierge de tout passé, qui pourrait d'autant plus facilement leur appartenir, minimisant ainsi les spécificités de l'adoption.

1.1.d. Représentations du pays d'origine et aspects anthropologiques de l'adoption.

A un niveau plus global, l'adoption internationale comporte des enjeux géopolitiques du fait que son système « met en scène et organise des rencontres entre des groupes humains, porteurs de leurs cultures, de leurs droits, des rapports de force entre les groupes dont ils sont issus, et de leurs intentionnalités respectives » comme le rappelle S. Dekens (2006) tout en montrant les contradictions de ce système. Vues sous l'angle sociologique et anthropologique, les tensions entre ces groupes de traditions différentes permettent de mieux comprendre ce qui se joue au delà des parcours individuels de ces familles. S'il est question de transfert d'enfants des pays pauvres qualifiés de « donneurs » vers des pays riches « demandeurs » dont sont issus les parents adoptants, cela induit celle des rapports de force et des inégalités sociales et politiques entre ces groupes (Modell, 1998). Dans ce système, certains couples en souffrance peuvent se montrer prêts à tout pour avoir un enfant et orienter leur choix du pays d'adoption de façon stratégique pour se donner plus de chance de voir leur projet d'adoption aboutir. Dans l'adoption internationale, les origines lointaines de l'enfant peuvent favoriser l'idéalisation de l'enfant venu d'ailleurs, de l'étranger, où la mise à l'écart de l'impact potentiel de ce passé pré adoption dans leur imaginaire peut être facilité. Cette représentation de l'adoption et de l'enfant venu d'ailleurs peut être particulièrement tentante pour des parents fragilisés par des deuils et un parcours d'adoption difficile, pour qui il est compliqué d'intégrer toute la complexité du parcours

de l'enfant dans leur nouveau lien de filiation. C'est pourquoi il semble important de travailler ces représentations en amont dans la préparation des parents adoptants, et d'explorer leur imaginaire concernant le pays d'origine de l'enfant et l'enfant lui-même. Bien que ses conséquences néfastes sur le futur lien de filiation aient été déjà démontrées par de nombreux auteurs en psychologie, la motivation humanitaire dans le projet d'adoption reste une des causes de malentendu majeure entre parents et enfants adoptés. En effet, des parents n'ayant pas pu surmonter certains deuils, étant très investi dans le désir d'enfant peuvent ne pas être suffisamment disponibles psychiquement pour accueillir un enfant adopté, lui-même en souffrance, qui ne sera pas forcément en demande de créer ce lien d'attachement réciproque que les parents désirent tant. Pour éviter un rejet mutuel futur, ces motivations humanitaires plus ou moins conscientes doivent être identifiables dans le discours des parents afin qu'elles ne viennent pas se mêler au projet de filiation adoptive.

I.2. L'imaginaire dans la construction de la parentalité chez les femmes et chez les hommes adoptants.

I.2.a. La recherche de normalité familiale dans l'adoption.

Dans le modèle biologique, la grossesse induit toujours un temps de transformation, de remaniements psychiques et de questionnements importants pour le couple en ce qu'un tiers à venir tisse déjà sa place dans l'imaginaire fantasmatique de chaque parent. Qu'en est-il pour l'adoption ? Pour Neirinck (2003) qui définit la parentalité comme étant l'exercice de la fonction de parents, « l'expérience concrète de la parentalité adoptive passe par la relation de soins, d'affection et de responsabilité qui se tisse à travers le lien avec l'enfant adopté », comme si avant la rencontre, il était difficile pour eux de s'imaginer et de se projeter parent. Comme le mentionnent Clark, Thinkpen, et Yates (2006), les parents adoptifs ont besoin de faire l'expérience d'un lien réciproque avec l'enfant, car pour eux plus que pour les autres, c'est un déterminant crucial qui participe à leur sentiment de légitimité de se sentir pleinement parents de cet enfant venu d'ailleurs. Selon Duvert (2004), « toute adoption est la réalisation d'un rêve », évoquant ainsi la charge émotionnelle et toute l'activité fantasmatique qui anime chaque personne adoptante tout au long du processus adoptif. Au moment de la rencontre avec l'enfant réel, certains couples peuvent ressentir une sorte de fusion, comme « un pouvoir créateur nouveau, dans une toute puissance narcissique exaltée » qui peut rappeler l'état particulier observé pour la grossesse où la naissance d'un bébé, où le « groupe famille » une fois constitué sent qu'il va faire des merveilles. Ce moment évoque « l'illusion groupale » décrite par Anzieu (1999) où les différences entre les sexes et les êtres sont annulées ou nivelées. Par la suite,

lorsqu'il y a des difficultés à instaurer des relations harmonieuses avec l'enfant, les parents rapportent souvent leur souffrance de ne pas éprouver d'emblée le sentiment de « normalité familiale » qu'ils recherchent (Ouellette et Méthot, 1996). Il est donc important que l'enfant adopté rêvé s'inscrive dans un désir de couple, bien distinct d'un besoin d'enfant. L'adoption qui se ferait dans une recherche de normativité familiale serait dangereuse puisqu'elle aurait pour conséquence d'attribuer à l'enfant une fonction d'accessoire plutôt que de sujet. La place que ce désir occupe au sein du couple adoptant est donc à questionner en ce qu'il sera déterminant dans l'évolution de la structure familiale, chargée d'affects et de tensions narcissiques dans ses rapports interpersonnels. Un travail psychique s'avère indispensable pour aider les personnes adoptantes à faire le deuil de leur propre enfant narcissique et être en mesure d'accueillir l'enfant réel adopté sans trop d'investissement narcissique ni trop de rejet.

Comme le rappellent des experts tels que Noël (2003), l'enfant adopté a souvent eu un parcours de vie fait de ruptures et de difficultés qui ont pu ébranler son équilibre psychique et sa confiance en les adultes. Tout l'enjeu du rôle des parents adoptifs est alors d'aider l'enfant à regagner cette sécurité affective, ce qui rend leur engagement et leur investissement auprès de lui très valorisé socialement et considéré comme un facteur important de renarcissisation pour beaucoup d'entre eux.

1.2.b. Représentations pré-adoption de l'enfant : L'enfant rêvé de chaque conjoint.

Dans l'adoption, ce qui fait famille est une sorte de noyau fondé non sur des liens de sang mais sur un contrat moral « que le corps social officialise par l'octroi du patronyme des parents adoptifs » (Hamad, 2004). Ce que les parents vont transmettre à leur enfant dépend en grande partie des représentations que se font les parents de cet enfant avant même son arrivée. Dans ce cadre, la question de l'imaginaire des parents adoptants apparaît comme étant un enjeu essentiel sur laquelle viendront se fonder les bases futures du lien adoptif avec l'enfant. Cet imaginaire prend racine dans le désir d'enfant des parents et s'élabore ensuite en fonction de leurs représentations de l'adoption. Précisons que dans le cadre de cette recherche, la notion d'imaginaire fait référence à l'enfant imaginaire des parents adoptants et englobe un ensemble plus large de représentations souvent inconscientes liées au vécu subjectif propre à chacun des parents en rapport avec l'adoption. Même si cet imaginaire s'élabore à un niveau inconscient chez les parents adoptants, nous pouvons penser qu'il apparaît sous forme de traces psychiques repérables dans le discours de ces derniers lorsqu'on les interroge sur la période pré adoption, lorsqu'ils attendaient l'enfant à venir (Golse, 2008). Lorsque l'enfant adopté rencontre pour la première fois ces parents adoptifs, il est déjà accueilli au sein de tout un univers de représentations fantasmatiques, symbolisant et révélant la place qui lui a été faite

au sein du couple les mois voire les années précédant son arrivée. Selon l'écart entre l'imaginaire des parents et la réalité, il sera plus ou moins aisé pour chacun, parents et enfants de créer et de rendre vivant ce lien de filiation adoptif, d'où l'intérêt dans ce travail de recherche d'explorer cet imaginaire en amont, ce dont il est constitué et ce qui l'a fait évoluer au fur et à mesure de leur parcours pré-adoption.

Selon Hamad (2004) l'enfant imaginaire est le soutien du narcissisme des parents. L'enfant imaginaire est fait des rêveries, des représentations mentales conscientes et pré conscientes du couple à propos de l'enfant que chacun projette d'avoir : son sexe, son prénom, son apparence... En l'imaginant déjà en amont, ils inscrivent l'enfant adopté rêvé dans l'histoire de leur union. Une des spécificités de l'adoption internationale est que l'enfant adopté mettrait moins le narcissisme des parents en cause du fait qu'il est génétiquement autre selon Golse (2010). Cela explique parfois la facilité avec laquelle certains parents s'extirpent de la scène parentale en attribuant aux origines biologiques de l'enfant les causes des difficultés qui surviennent dans le lien adoptif. Pour éviter un tel rejet, un accompagnement structurant et contenant doit être fait en amont pour anticiper les difficultés du lien adoptif, et inscrire le plus tôt possible les couples adoptants au sein d'un réseau de ressources sur lequel ils pourront s'appuyer si besoin (associations, professionnels, amis, forums,...).

Afin de répondre favorablement aux critères d'évaluation requis lors des entretiens avec les professionnels de l'adoption, l'homme et la femme ont tendance à s'effacer derrière l'entité sociologique du couple pour homogénéiser leurs désirs et leurs fantasmes, comme si plus rien ne séparait l'homme de la femme. Lorsque la stérilité se révèle insurmontable et que toutes les tentatives d'insémination artificielle sont vaines, « hommes et femmes se mettent à attendre un enfant pareillement » selon Hamad (2004). Si homme et femme sont comme « à égalité » devant l'attente de l'enfant adopté, l'imaginaire de chacun des conjoints est-il fait des mêmes représentations de l'enfant à venir ou peut on observer des différences liées au sexe du conjoint en amont de l'adoption, comme c'est le cas lors des grossesses biologiques ? En effet, dans l'adoption, on parle d'un don d'enfant au couple adoptant dans le sens où la femme n'attend plus un enfant de son homme et l'homme ne fait pas un enfant à sa femme. Si la demande d'adoption vient du désir d'enfant, il est lui même inséparable de la rencontre entre deux désirs : celui du désir pour le partenaire de l'autre sexe et dont on souhaite le faire père ou mère de l'enfant à venir. D'après ce même auteur d'inspiration psychanalytique, c'est au moment de la rencontre, où l'enfant réel se démarque de l'enfant fantasmatique que l'entité du couple se défait. En effet, le couple se désolidarise « en laissant émerger la différence des sexes et en réactualisant pour chacun les fantasmes liés aux scénarios sexuels infantiles » (Hamad, 2004). La rencontre avec l'enfant réel, en plus d'être une rencontre physique est aussi la rencontre des imaginaires de chacun des protagonistes de l'adoption. Selon

Soulé (1982), c'est sous forme d'allers retours psychiques que l'adaptation se tisse en comparant l'enfant imaginé à l'enfant réel. Un accompagnement au moment de la rencontre, comme c'est le cas dans les parcours accompagnés en OAA, aide les parents adoptants à intégrer le réel à leur imaginaire car ce double mouvement d'adaptation mutuelle mobilise intensément leurs ressources et leur souplesse psychique.

Le désir d'enfant dans l'adoption internationale est aussi conditionné par une double dette des personnes adoptantes par rapport aux parents biologiques. Pour Clément (1993), il s'agit d'une double reconnaissance vis à vis des parents géniteurs puisqu'ils leur doivent à la fois la naissance de l'enfant et en même temps leur sortie de l'histoire de l'enfant qui est à l'origine de son adoptabilité. Sachant que dans l'histoire pré adoption de l'enfant, il est presque toujours question de la mère qui vient poser l'acte d'abandon, et non du père, souvent inconnu ou absent, c'est la mère adoptive plus que le père qui sera remise en question par l'enfant en ce qu'elle le renvoie douloureusement à sa première figure d'attachement précoce. Il peut être alors difficile pour les mères adoptantes d'accepter et d'assumer cette reconnaissance envers la mère biologique, prise entre les enjeux de ressemblance concernant sa place auprès de l'enfant et les enjeux de différenciation dans le rôle et la fonction qu'elle occupera auprès de lui. Cette ambivalence envers la mère adoptive peut occuper une place importante dans l'imaginaire fantasmatique des femmes adoptantes, plus que chez les hommes. Par ailleurs, c'est justement la reconnaissance de cette double dette qui permet aux parents adoptants d'asseoir leur légitimité vis-à-vis d'eux même.

I.3 Aspects juridiques et enjeux psychiques de la filiation adoptive.

I.3.a. la filiation psychique dans le lien adoptif.

Pour évoquer le lien adoptif, Mellier (2002) le conçoit comme étant essentiellement un lien émotionnel : « Je conçois l'émotion comme un lien, un lien avec l'autre et un lien avec soi même. » La construction du lien adoptif dans une famille est fondée sur le partage d'émotions partant d'une filiation instituée (Duvert, 2004). L'émotion étant susceptible de mettre psychologiquement à l'épreuve les parents comme les enfants adoptés au fur et à mesure de l'évolution du lien, cela nécessite un suivi approprié des divers protagonistes. Alors que dans nos sociétés, l'accent est mis sur l'axe biologique et que les liens de sang sont survalorisés (HUYNH, 2009), la spécificité de la filiation adoptive est qu'elle n'est sous-tendue par aucun lien biologique. Les deux autres types de filiation existant et qui sous-tendent la filiation adoptive sont la filiation psychique et juridique. Des auteurs tels que Guyotat (1995) expliquent que ces deux filiations peuvent suffire à créer un lien parent-enfant par un mécanisme de compensation mais qu'ils seront alors plus sollicités. La filiation

adoptive comporte une dimension légale et une valeur symbolique majeure puisqu'elle est sanctionnée devant la société par un acte juridique qui la valide et l'authentifie. La complexité et toute la richesse de la parentalité adoptive ne peut pourtant se suffire à cet aspect. La question qui se pose est alors celle de la construction du lien psychique dans laquelle l'imaginaire et les représentations que se font les parents de l'enfant ont une place très importante quant au sentiment de légitimité qu'ils développent.

D'un point de vue psychologique, les parents devront donner corps et vie à ce lien que S. Dekens (2006) appelle la « fiction juridique ». Dans l'adoption, la promesse qui est faite aux parents, c'est la métamorphose de leur statut de personne au statut de père et de mère et réciproquement pour les enfants adoptés. En effet, ne partant pas d'une réalité, cela repose sur la volonté de chacun des protagonistes à incarner ce lien juridique, à incorporer cette fiction et lui donner réalité, ce qui demande des ressources psychiques importantes.

1.3.b. L'adoption plénière

A travers le monde, il existe deux possibilités pour adopter un enfant à l'étranger reconnues par la loi. Certains pays, comme Haïti par exemple, ne reconnaissent que l'adoption simple qui conserve les liens familiaux avec la famille d'origine et donc certains droits et devoirs entre l'enfant et cette dernière. Jusqu'en 1966, ce fût aussi le cas en France où les deux liens de filiation coexistaient. En étant adopté, l'enfant ne perdait rien : une filiation s'ajoutait à une autre dans une logique additionnelle. En France, suite à une mobilisation importante des parents adoptants pour revendiquer l'effacement de la filiation d'origine de l'enfant pour la remplacer par la nouvelle, c'est maintenant l'adoption plénière qui est uniquement reconnue. Exclusive, celle-ci est irrévocable et définitive, c'est à dire qu'elle coupe tout lien de filiation entre l'adopté et sa famille d'origine en lui substituant un nouveau lien de filiation avec l'adoptant. Cela modifie l'acte de naissance de l'enfant adopté en l'inscrivant juridiquement dans une nouvelle filiation (Ouellette, 2000). Cette « fiction juridique » dont parle Dekens (2006) s'apparente à un véritable changement d'identité de l'enfant qui peut revêtir une dimension traumatique pour celui-ci en ce qu'il comporte un risque de confusion de la réalité. Ce dispositif juridique agit en inscrivant comme un temps zéro dans la vie de l'enfant, ainsi que des effets de déculturation et de désaffiliation.

Adopter à l'étranger plutôt qu'en France peut alors entretenir l'illusion d'un « effacement du passé » (Lévy Soussan, 2005). Cela conditionne beaucoup de choses d'un point de vue psychique pour les enfants mais aussi pour les parents adoptés dans la façon dont ils se projettent l'enfant à venir et leur lien futur. Dans leur imaginaire et les représentations inconscientes qu'ils s'en font, cela

peut semer encore la confusion entre fantasme et réalité d'un enfant vierge de tout passé pré adoption. Cela est encore plus le cas lorsque l'enfant est adopté très jeune, ce qui est plus fréquent dans les adoptions individuelles où les parents ont parfois à « choisir » un enfant parmi d'autres enfants adoptables, beaucoup plus que dans les adoptions encadrées par un OAA (Organisme Autorisé à l'Adoption).

Ouellette (1996) rajoute que ce qui paraît être un « aller de soi » dans l'adoption plénière est bel et bien une construction culturelle. Pour cet auteur, l'adoption plénière qui définit les termes du contrat légal conventionnel entre pays « donneurs » et « receveurs » ne relève ni de la logique du don, ni d'une forme de circulation des enfants, mais fait davantage de l'adoption internationale une structure d'échange « eurocentrée ». Se tenant au plus près du modèle généalogique d'établissement de la filiation, la logique de l'adoption plénière est basée sur un modèle de reproduction biologique. La conception occidentale de ce modèle, de par son caractère exclusif, présuppose qu'un individu n'a jamais qu'un seul père et une seule mère (Ouellette, 2004), ce qui peut donner corps aux fantasmes des parents adoptants qui se réfèrent au modèle biologique dominant. Alors que des femmes issues d'un système culturel qui conçoit qu'un enfant peut avoir plusieurs mères, dans la logique des services sociaux de l'Etat, la rupture avec une mère « abandonnante » doit être définitive pour permettre d'installer un lien avec une mère adoptante. Une des conséquences de cet écart est que les parents adoptants reçoivent l'enfant dans une logique consumériste selon Dekens (2006).

II. Le rôle de tiers dans l'émergence de l'imaginaire des personnes adoptantes

Après avoir évoqué comment le contexte international de l'adoption pouvait avoir un impact sur l'imaginaire des parents, nous allons dans cette seconde partie investiguer comment le parcours propre des couples adoptants influence leur capacité à se projeter l'enfant adopté rêvé et en tant que parents. Comme nous l'avons expliqué plus en amont, l'adoption est souvent pensée par les parents comme une solution de second choix pour faire famille lorsqu'il y a eu échec à être parent par la voie biologique.

II.1 L'autorisation à être parents dans le processus d'adoption

II.1.a. L'impact psychique de la stérilité sur l'inhibition de l'imaginaire

La majorité des parents qui adoptent le font en raison de problème d'infertilité d'un ou des membres du couple. La stérilité peut renvoyer douloureusement ces couples aux limites du corps tout en les confrontant parfois de façon brutale aux représentations sociales et culturelles liées à

l'infertilité. Dans ce contexte, ne pas pouvoir procréer soi-même peut mettre le narcissisme des parents à rude épreuve. Ils peuvent ressentir un sentiment de dévalorisation narcissique et se mettre à douter de leur propre légitimité à avoir un enfant. Le choix d'adopter va donc reposer et s'étayer sur le narcissisme des parents et leurs croyances en leurs propres capacités. En ce sens, Duvert (2004) explique que l'enfant est le dépositaire du narcissisme parental ». Ils peuvent par exemple entretenir l'espoir et l'« illusion » que leur amour pourra suffire à compenser et réparer les séquelles affectives de l'abandon dont a souffert l'enfant. L'enfant étant désiré dans un sentiment d'incomplétude et de manque, St André (2007, p101.) parle « d'un élan brisé dont la résolution passe par la rencontre avec un enfant vivant et en santé ».

Ce rêve personnel et familial à propos de l'enfant adopté à venir peut être mêlé inconsciemment à l'intention de réparer les blessures de l'infertilité comme par magie. Bourg (1992) parle alors de la fonction de « médicament » que peut tenir l'enfant dans l'imaginaire des parents adoptants. Un travail psychique intérieur est alors nécessaire pour accepter sa stérilité. Pour adopter, il est important que le couple adoptant ait fait le deuil de la fertilité et de la transmission génétique afin qu'ils puissent se projeter dans un nouveau projet de filiation, qui ne se fasse pas sur la base de blessures narcissiques trop importantes (Hamad, 2004). Pour tisser un lien de filiation adoptive il s'agira de transformer cette infertilité physiologique en une fécondité humaine qui passe par la créativité psychique, relationnelle et culturelle. Pour ce même auteur, c'est par ce travail de deuil et par l'acceptation de leur infertilité que les parents adoptants pourront accepter l'existence des parents géniteurs de l'enfant adopté, sans avoir besoin de la dénier pour prendre pleinement leur place de parents légitimes auprès de cet enfant. Étant donné que l'infertilité de l'un rend biologiquement stérile l'union des conjoints, ce travail de deuil mobilise de façon importante, bien que différemment, chacun des partenaires. Si dans le vécu de l'homme, la stérilité tend à se confondre avec l'impuissance et avec un manque de virilité (Hamad, 2004, Lévy Soussan, 2005), on peut se demander si la dimension charnelle de la relation sexuelle dans la procréation tient une place spécifique dans l'imaginaire des hommes adoptants, par rapport aux femmes adoptantes ?

L'adoption a quelque chose d'ambiguë dans son vécu intime et subjectif tout comme dans sa pratique en ce qu'elle semble poser comme équivalents l'acte sexuel et l'acte juridique dans la constitution de la famille (Clément, 1993). Il peut alors être tentant pour certains parents de ne pas faire état auprès de l'enfant des circonstances particulières de son arrivée dans leur foyer, surtout lorsque son apparence physique est proche de la leur. Ce déni peut avoir de lourdes conséquences par la suite en ce qu'il peut venir fragiliser le lien d'attachement qui s'est créé entre parents et enfant adopté. Les recherches en psychologie ont beaucoup insisté sur la nécessité de divulgation et de transparence sur les origines de l'enfant pour son épanouissement et son développement psychique.

Cette dimension éthique se veut respectueuse des besoins de l'enfant et est systématiquement abordée en entretien avec les couples postulant à l'adoption comme étant une condition indispensable pour se voir confier un enfant à l'adoption. Cela est d'autant plus garanti dans les parcours encadré par un OAA que les rencontres avec des professionnels sont nombreuses et permettent de sensibiliser les parents adoptants à ces questions avant d'accéder à l'adoption d'un enfant.

II.1.b. L'échec du parcours de PMA : une double disqualification?

Le progrès médical en matière de procréation médicalement assistée (PMA) offre désormais aux couples touchés par l'infertilité une chance de pouvoir procréer en contournant les limites du corps. Ce parcours est souvent très éprouvant physiquement et psychologiquement. Bien que beaucoup de couples souhaitent tenter plusieurs Fécondations in vitro (FIV) avant de se tourner vers l'adoption, il convient à chacun de trouver ses limites dans ce désir de procréer. C'est lorsque ces tentatives de PMA et le projet d'avoir un enfant biologiquement échouent que beaucoup de ces couples se tournent vers un projet d'adoption. L'enfant imaginé durant toute cette procédure de PMA sera proche de celui de l'enfant biologiquement imaginé puisqu'issu génétiquement de la lignée des deux conjoints. Lorsque les parents renoncent à la procréation, l'enfant adopté imaginaire s'apparentera à l'enfant biologique imaginé dans les représentations fantasmatiques des parents.

Les cliniciens sont alors amenés à travailler avec ces enfants venus d'ailleurs et ces parents adoptants, tous confrontés à des mondes étrangers. En effet, s'investir dans un nouveau projet d'adoption est une opération mentale et corporelle qui va être coûteuse et compliquée pour les acteurs qui auront besoin de ressources particulières. Du côté des enfants, en plus de l'abandon, le changement de pays est parfois vécu comme un réel déracinement. Pour faire famille par l'adoption, chacun de ses membres devra donc composer avec ces deuils et ces ruptures afin de trouver sa place au sein de ce nouveau système familial et être en capacité de créer des liens d'attachement solides.

Lors de l'entretien téléphonique correspondant à la pré-enquête de cette présente recherche, Dekens a évoqué la double disqualification qui transparait dans les parcours de personnes adoptant suite à des problèmes d'infertilité puis après un long parcours de PMA. Les situations des couples infertiles n'arrivant pas à avoir d'enfant par voie « naturelle » puis par FIV, peuvent être vécues comme des refus successifs d'engendrer biologiquement un enfant. La nature puis la médecine ne donnant pas cette autorisation implicite au psychisme, se pose alors la question de « l'autorisation » à être parent. Si cette hypothèse se vérifie, en allant au delà de l'échec de la nature et de la médecine à les faire parents, on pourrait alors parler d'une parentalité « hyper-transgressive » selon les termes de S. Dekens (2011). Ce parcours spécifique pourrait être une des causes de l'inhibition fantasmatique

des futurs parents adoptants qui ont beaucoup de difficultés à laisser libre cours à leur imagination. L'imaginaire peut alors être très intellectualisé ou apparaître peu incarné dans le discours des personnes adoptantes. Elles peuvent se mettre à douter de leur droit et de leurs capacités à être parents. Le fantasme de cet interdit intériorisé viendrait inhiber ou bloquer l'imaginaire et l'empêcher d'être présent à la conscience des parents, d'où le besoin symbolique d'une autorisation venant de l'extérieur. C'est la société qui vient porter ce projet à travers l'agrément qui apporte cette autorisation à être parent par l'adoption, même s'il semble que ce soit réellement à l'arrivée de l'enfant, au moment de la rencontre que la plupart des parents expriment se sentir parent. Il semble que ce soit alors le rôle de l'agrément, à travers les entretiens où ils confrontent les parents à des situations concrètes, que l'enfant imaginaire peut émerger progressivement, venant marquer une étape importante dans l'évolution de l'imaginaire des personnes adoptantes.

II.1.c. La procédure d'agrément comme tiers « révélateur » de l'enfant adopté rêvé.

Environ 8000 couples postulants à l'adoption par an en France (Chiffres de France Diplomatie, 2011) reçoivent une autorisation de pouvoir adopter, soit un agrément de l'Etat qui est valable cinq ans. Parmi ceux ayant cet agrément, tous n'adoptent pas pour autant par la suite, ce qui peut laisser penser que ces couples étaient certainement plus dans une recherche d'acceptation, de désir de coller à la norme sociale qui pousse à faire famille lorsqu'on est en couple. Pour ces couples l'agrément apporte donc la confirmation de cette autorisation à être parents et les légitime vis à vis de cette norme sociale, sans pour autant être une amorce nécessaire qui les fera initier des démarches concrètes. D'autres couples qui obtiennent cet agrément dans un réel désir d'adopter sont parfois confrontés aux longues années d'attente de procédure pour accéder à un enfant qui peuvent aller au delà de cinq ans. Si certains renoncent face à ce long parcours d'adoption sans garantie, qui vient parfois considérablement ébranler le couple, d'autres maintiennent leur désir d'adopter et doivent alors renouveler leur agrément.

L'agrément est une évaluation psycho-sociale qui accorde ou non l'autorisation à l'adoption suite à des entretiens et des rencontres avec des professionnels, souvent psychologues et assistants sociaux. Il s'agit d'un dispositif d'état qui organise un lien de filiation, ce qui influence forcément la façon dont les couples adoptants investissent le projet parental de façon spécifique et différemment de la procréation. Le fait que la durée de la procédure juridique pour l'agrément soit de neuf mois peut s'apparenter symboliquement à une grossesse. Cela peut parfois empêcher de penser les spécificités de l'adoption en entretenant l'illusion d'un projet parental équivalent à celui du modèle biologique dans les représentations fantasmatisques des parents adoptants. L'agrément en tant

qu'autorité extérieure qui joue le rôle tiers indispensable pour accéder à la parentalité peut être apparenté au ventre de la grossesse biologique qui serait ici une sorte de ventre administratif. Les parents évoquent volontiers cette période de procédure comme un temps de « gestation psychique » qui participerait à libérer la question de l'imaginaire, ainsi que la capacité à se projeter parents. Si au début du processus adoptif, l'enfant n'est pas imaginé dans sa concrétude effective, les représentations que les parents s'en font se rapprochent de plus en plus de la réalité au fur et à mesure des étapes marquant le parcours adoptant.

Pour que l'adoption s'apparente à un lien de filiation, le système est pensé en ce sens puisqu'il faut que 15 ans séparent la personne qui adopte et l'enfant adopté afin de préserver une certaine crédibilité biologique. Pour les parents adoptants, la référence aux parents biologiques est permanente, ce qui peut représenter un danger quand les spécificités de l'adoption ne sont pas suffisamment pensées. Plusieurs auteurs tels que Dekens (2006) ainsi que des professionnels de l'adoption s'accordent sur le fait que cette évaluation n'est pas suffisante. Elle intervient à un moment précis avant l'arrivée de l'enfant or l'imaginaire des parents, leurs interrogations ou leurs craintes évoluent au fil de leur parcours d'adoption. Même si certains parents choisissent d'être accompagnés par un OAA qui les accepte, un accompagnement spécifique pour la parentalité adoptive après l'agrément apparaîtrait nécessaire au vue des enjeux de la filiation adoptive pour faire famille.

La dimension psychologique dans la procédure d'agrément tient une place prépondérante en ce qu'elle va faire émerger en eux de façon souvent inconsciente une représentation de l'enfant à venir. Dès que les couples commencent l'agrément, et même déjà avant lorsque le désir d'enfant naît, ils se construisent tout un imaginaire. A partir de l'enfant biologique rêvé, leurs représentations et les traits physiques qu'ils projettent d'avoir pour leur enfant vont évoluer au fur et à mesure pour s'adapter à la réalité supposée du pays d'origine. D'autres facteurs que nous évoquerons sont aussi susceptibles d'influencer cet imaginaire de façon plus ou moins proche de la réalité.

Dekens (200) explique en quoi la procédure d'agrément est une étape indispensable pour accéder à l'adoption internationale et ce qui s'y joue de la manière suivante: « Élaborer un projet parental en vue d'une adoption, c'est être contraint d'investir, de s'interroger, d'élaborer ses envies, ses craintes, davantage que lors d'une grossesse biologique où tout ou partie de ces questions peuvent être passées sous silence, puisque l'on a pas à rendre compte à des tiers ». Il s'agit en effet pour les parents de justifier et argumenter leur projet parental auprès d'un tiers, représenté ici par l'administration et l'Etat, qui les interroge afin de rendre ce projet qui est construit durant plusieurs longs mois ou années, conscient et volontaire. Cela signifie t-il que les personnes adoptantes se vivent comme des parents « virtuels » avant l'agrément ? Le but de ce parcours « auto-justificatif » est de rendre chaque personne tout à fait disponible à l'arrivée de l'enfant, c'est à dire ouverte et

réceptive alors même qu'elles sont dans un contexte de forte incertitude quant au fait de voir aboutir positivement ou non leur projet d'adoption. L'agrément demande aux personnes adoptantes un investissement profond et les place dans un état où elles ne sont plus accessibles au doute, tout en sachant que tant que l'enfant n'est pas arrivé chez eux, le projet est susceptible d'échouer.

II.2. Un long temps d'attente comme temps de gestation psychique

II.2.a. L'élaboration de l'imaginaire dans ces « grossesses pachydermes ».

Comme nous l'avons explicité, après l'échec du parcours de FIV, les personnes adoptantes s'engagent dans un parcours de 9 mois d'évaluation, puis dans des démarches d'adoption individuelles ou auprès d'organisations. L'expression « grossesse pachyderme » qu'emploient parfois certains parents adoptants apparaît révélatrice des longs délais d'attente entre le désir d'enfant et l'arrivée de celui-ci. Ce processus d'adoption peut durer cinq ans et est en ce sens très éloigné d'une grossesse biologique. Durant ce temps d'attente, des mouvements fantasmatiques s'opèrent chez chacun des différents acteurs de l'adoption. Du fait de l'écart entre le nombre d'enfants adoptables, qui est moindre, et le nombre des personnes souhaitant adopter, il est fréquent qu'un seul enfant soit adopté. Les attentes gonflent alors et il est probable que l'enfant devra répondre à un niveau d'attentes considérables. D'où l'intérêt de veiller à ce que ce temps d'attente puisse être abordé comme un temps d'élaboration psychique. L'objectif de l'accompagnement des personnes adoptantes en amont de l'arrivée de l'enfant est d'éviter que le lien de filiation adoptif se base sur des failles narcissiques non résolues et se traduisent par la suite par des difficultés parentales trop importantes. L'imaginaire étant souvent inhibé chez les personnes adoptantes durant ce temps d'attente, il s'avère pourtant indispensable de pouvoir le faire émerger lors des entretiens pré-adoption afin d'éviter une trop grande idéalisation de la part des parents quant à leurs représentations de l'adoption qui risquerait de s'avérer décevante lorsqu'elle se heurte à une réalité souvent plus complexe.

Dans la procréation biologique, la mère a un lien sensoriel proche et direct avec l'enfant qu'elle porte durant les neuf mois de grossesse et donc forcément un vécu subjectif distinct de celui du père. Par conséquent, futurs pères et futures mères se projettent et imaginent l'enfant à venir de façon différente. Dans l'adoption, en l'absence de grossesse et de lien biologiques respectifs avec l'enfant adopté, hommes et femmes peuvent paraître comme à « égalité » dans cette attente d'enfant. Cela nous pose des questions sur le vécu subjectif propre des hommes et des femmes dans le contexte spécifique de la parentalité adoptive.

Bien que les attentes et les projections fantasmatiques concernant l'enfant imaginaire diffèrent selon l'histoire personnelle de chacun, ce que les futurs parents projettent varie entre les hommes et les femmes. Cette attente d'enfant est-elle vécue différemment pour les mères et pour les pères adoptants ? Au contraire, étant donné l'absence de grossesse et de liens biologiques mutuels avec l'enfant, cette réalité a-t-elle plutôt tendance à annuler la différence des sexes en ce qui concerne les projections fantasmatiques concernant l'enfant à venir ? On peut aussi se demander si l'accès à l'imaginaire peut être plus difficile pour les hommes que pour les femmes dans l'adoption ? Dans le contexte de l'adoption internationale, même si l'imaginaire peut être inhibé, les parents se projettent aussi dans ce moment d'attente et rêvent l'enfant à venir mais est ce sur un mode de préoccupations différent de celui ayant cours dans le cas d'une grossesse biologique ? Du fait de la rencontre entre la blessure narcissique des parents avec la blessure narcissique de l'abandon pour l'enfant, cet imaginaire est-il teinté d'une attente de réparation particulière ? Est-il influencé par les fantasmes liés au passé et à l'histoire de l'enfant pré-adoption dont ils savent souvent peu de choses ? Bien que ces aspects soient évoqués par de nombreux spécialistes de l'adoption comme Soulé et Lévy Soussan (2005), ces questions mériteraient d'être investiguées plus précisément afin de déterminer ce qui se joue spécifiquement dans l'imaginaire des parents adoptants à l'étranger selon le sexe de chacun des membres du couple.

II.2.b. La famille élargie et le développement d'un sentiment de légitimité

Si la question de l'autorisation à être parent est centrale avant l'arrivée de l'enfant, il semble que la recherche d'un sentiment de légitimité se pose alors aux parents adoptants une fois que l'enfant est arrivé. Ce sentiment subjectif est profondément lié à la dimension relationnelle qui fait écho à la référence extérieure de l'autorisation, représentée par l'agrément (Entretien de recherche avec S. Dekens, 2011). Tout au long du processus adoptif, la parentalité est éminemment sociale et le sentiment de légitimité se construit dans une dimension de réciprocité et une recherche de reconnaissance que les parents trouvent dans le regard de l'autre. La famille élargie peut considérablement influencer le développement de ce sentiment de légitimité. Si l'entourage intime du couple (famille élargie, amis proches) investit ce projet, le couple se sentira soutenu et sécurisé dans son sentiment de légitimité à l'égard de sa place de parent de l'enfant adopté. En revanche, si la famille élargie rejette ce projet d'adoption et se désolidarise, cela peut rajouter un interdit symbolique de plus à transgresser pour être parent. Dans ce dernier cas, il faudra beaucoup de ressources aux parents qui continueront leurs démarches d'adoption. Le processus de parentalité adoptive risque

alors de se faire dans une dimension encore plus transgressive, en allant à l'encontre du mandat transgénérationnel implicite cette fois-ci (Marinopoulos, 2003). Cela fragilisera le couple dans son sentiment de légitimité, impliquant alors des doutes quant aux capacités et au droit à prendre pleinement la place de parents légitimes. Ouellette et Belleau (1999) évoquent la prédisposition de l'environnement à accueillir ou non un nouvel enfant au sein de la famille. Cela souligne l'importance du groupe qui reconnaît les parents comme parents de cet enfant dans leur lignée (même si en Occident, les cellules familiales sont plus éclatées). Étant donné les nombreuses blessures narcissiques que sont susceptibles de vivre les personnes adoptantes, les professionnels de l'adoption abordent systématiquement cette question pour évaluer la solidité de leur projet et s'assurer qu'il soit accueilli favorablement et soutenu par l'ensemble des proches du couple. Cet aspect est un élément de sélection pour les organismes agréés à l'adoption (OAA) qui s'assurent que le projet d'adoption ne se fasse pas en rupture avec la famille élargie. Si cela était le cas, l'enfant pourrait se retrouver porteur de la « responsabilité » de l'isolement du couple, privé du soutien de personnes ressources importantes du cercle intime.

Au delà du deuil d'une filiation biologique, la spécificité supplémentaire avec laquelle doivent composer ces couples est qu'il n'existe pas un modèle de référence concernant la parentalité adoptive (Pagé, Pichet, Ouellette et al, 2008). En devenant parents d'un enfant adopté, ils doivent composer avec des enjeux d'appartenance et de différence au sein de la famille, comme ce peut être le cas avec un enfant dont l'apparence physique diffère de celle de sa famille adoptante. Pour atteindre au mieux un équilibre entre ces enjeux qui sont parfois complexes à intégrer et afin d'amener à l'intégration de l'enfant dans la famille, certains auteurs anglo-saxons comme Rosnati (2005) parlent d'un « pacte de constitution familiale » que les parents ont pour tâche d'élaborer. Pour eux (Pinderhugues, 1996), ce pacte passerait par la résolution de phases de développement familial dont il serait possible de distinguer les étapes. Vu sous un angle plus psychanalytique, l'enjeu serait pour les parents de « réussir à percevoir cet enfant comme le prolongement narcissique d'eux même afin de l'inclure et lui donner sa place dans leur propre histoire généalogique » (Goubier-Boula, 2005, Soulé et Levy Soussan, 2002). Ce processus est alors considéré comme une véritable « greffe affective » dont la qualité dépend aussi du lien entretenu avec la famille élargie. Celle-ci tient une place importante et peut grandement influencer la façon dont chacun des protagonistes prend doucement sa place dans ce processus d'adoption que les auteurs comparent à une grande mosaïque. Pour préparer au mieux les personnes adoptantes ayant obtenu l'agrément et aider les pièces de cette mosaïque à se mettre déjà en place dans leur imaginaire avant l'arrivée de l'enfant, nous allons voir comment le choix du parcours d'adoption qu'elles empruntent (en individuel ou en OAA) influence leur capacité à se projeter en tant que futurs parents.

II.3. Un accompagnement spécifique des couples adoptants dans l'élaboration du processus d'adoption.

Il existe dans le système français deux possibilités concernant les démarches pour adopter un enfant : soit en individuel soit en étant accompagné par un OAA (Organisme autorisé à l'adoption). Afin de voir comment elles préparent les parents à l'arrivée de l'enfant adopté, nous allons décrire plus précisément les spécificités de chaque démarche d'adoption pour accéder à un enfant après l'agrément.

II.3.a. Le choix du parcours d'adoption en démarche individuelle

Comme nous l'avons vu au début de ce travail de recherche, c'est aujourd'hui une majorité de couples adoptants qui décident d'adopter en démarche individuelle. Ils doivent trouver eux même un intermédiaire dans le pays d'origine pour accéder à la rencontre d'un enfant, sans le suivi particulier d'un organisme habilité par l'Etat pour l'adoption avant et après son arrivée. S'il n'existe pas actuellement de chiffres et de statistiques disponibles sur le nombre d'échecs de l'adoption selon le type de parcours, nous pouvons partir du postulat largement partagé chez les professionnels que l'adoption individuelle, non accompagnée par des professionnels, est plus à risque. Le désir d'adopter un enfant très jeune a plus de chance de se voir satisfait dans les situations d'adoption individuelle. Cela est dû au fait que les parents n'ont pas eu à rendre compte après l'agrément de leur projet d'adoption de façon plus élaborée en définissant leurs limites de façon précise pour anticiper la rencontre avec l'enfant en amont. La rencontre étant moins encadrée, ils peuvent être plus facilement tentés d'adopter un enfant jeune, malgré qu'ils puissent connaître très peu de choses sur les circonstances de son adoptabilité ainsi que sur son état de santé physique et psychique réel. Dans ces adoptions individuelles, le projet n'a pas été élaboré plus en profondeur avec des professionnels après l'entretien. Face à cette absence de cadre, une demande de réparation narcissique pourrait être plus importante chez les parents adoptants en démarche individuelle, par rapport à ceux accompagnés par une OAA. Cela augmente les risques de rejet au moment de la rencontre car les problèmes surgissent lorsque l'écart réel entre ce que les parents s'étaient imaginé comme enfant et l'enfant rencontré dans la réalité est trop important. Le parcours personnel des adoptants n'étant pas retravaillé avec l'aide de professionnels suite à l'agrément, leur psychisme est d'autant plus susceptible d'être rigidifié par les blessures du passé. Cela peut empêcher d'avoir une certaine souplesse psychique nécessaire à une adaptation mutuelle avec l'enfant, et de bien disposer des ressources psychiques suffisantes. Ces hypothèses évoquent le manque de visibilité quant aux démarches faites par les parents adoptants en

individuels. Il est important de noter que ces parents peuvent cependant travailler les questions relatives à la situation d'adoption indépendamment d'un organisme. Cependant, dans ce type de démarches individuelles, les parents mal préparés et non accompagnés sont plus susceptibles de connaître des espoirs déçus, d'être confrontés à des trafics d'adoption et d'associer ainsi l'adoption à un rapt. Cela peut déclencher un sentiment de culpabilité qui viendra ainsi teinter la façon dont ils se projettent dans le lien adoptif, pouvant fragiliser leur sentiment de légitimité. On peut alors se demander si le processus d'adoption serait vécu sur un mode plus transgressif chez les couples qui ont adopté en individuel, ou encore pour ceux ayant adopté dans un pays non conventionné par La Haye. Un autre risque peut être de mêler une motivation humanitaire au projet de filiation lorsqu'ils sont confrontés à la misère de certains pays et à la détresse des enfants souvent nombreux en orphelinat, sans y avoir été préalablement préparés (Lévy Soussan, 2005).

II.3.b. Le parcours d'adoption accompagné par un Organisme Autorisé à l'Adoption.

Lorsque les personnes adoptantes choisissent d'être accompagnées par un OAA, celui-ci jouera un rôle d'intermédiaire entre eux et les autorités du pays d'origine. Ces organismes ont aussi pour fonction d'être un réceptacle, un contenant des doutes et des émotions des parents adoptants. Pour Duvert (2004) « l'intermédiaire est témoin de la parentalité, c'est une oreille bienveillante, qui va permettre aux adoptants d'élaborer le processus de filiation ». Les professionnels intervenant auprès des parents au sein de l'OAA sont en quelque sorte « co-créatrices » du lien et pourraient représenter ce tiers manquant dans les parcours individuels. En effet, les OAA garantissent un cadre légal de l'adoption puisque les autorités étrangères leur réclament un suivi de l'adoption pendant 2 voir 3 ans après l'arrivée de l'enfant grâce aux rencontres périodiques post-adoption entre des professionnels de l'OAA et la nouvelle famille. Bien que cela permette aux parents adoptants de trouver des réponses aux nouvelles questions qui se posent à eux quand l'enfant est arrivé, beaucoup de professionnels s'accordent pour dire que la préparation en amont n'est pas suffisante. Dans ce parcours, le moment de la rencontre est anticipé et le séjour dans le pays d'origine préparé et abordé en entretien afin d'éviter certaines difficultés. Encadré légalement par l'Etat, les OAA apportent des garanties éthiques concernant l'adoptabilité de l'enfant qu'ils proposeront aux parents dont ils essaient de recueillir un maximum d'informations. Après avoir questionné la dynamique du couple et les parcours intimes de chacun, le moment de l'apparement fortement chargé émotionnellement est préparé et se fait avec un professionnel qui pourra répondre aux éventuelles questions des parents. Quand cela est possible, une photo de l'enfant peut être apportée, ce qui permet aux futurs parents adoptants de se projeter progressivement plus précisément comme parent de leur enfant adopté. Le

contenu de leur imaginaire peut devenir plus concret avant même le séjour dans le pays d'origine et l'on peut penser que cela les rendra plus disponibles pour accueillir l'enfant lors de la rencontre réelle. Les couples adoptants accompagnés par un OAA se projettent-ils plus facilement et plus tôt comme parents que les couples adoptants en parcours individuel ? Après l'agrément, ces entretiens avec des professionnels peuvent fortement limiter les risques d'échecs, en ce qu'ils permettent d'aborder la question fondamentale de la préparation des imaginaires des personnes adoptantes en questionnant et en travaillant leurs représentations et leurs attentes de l'adoption. Solliciter les parents en les aidant à expliciter et élaborer leur imaginaire concernant le projet d'adoption permettra à l'OAA de mettre en place un apparentement entre un enfant et une famille adoptante qui respecte cet imaginaire. Pour Clément (1993), c'est grâce à ce travail psychique réalisé par les parents adoptants dès leur candidature que dépendra en grande partie la façon dont l'enfant va se retrouver « dans une configuration d'histoire particulière, qui signe nécessairement une certaine différence par rapport à la norme statistique ». L'auteur précise que lorsque les adoptants ont été clairement informés des difficultés de l'adoption, ils ont plus de facilité à se montrer tolérant face à l'ambivalence de l'enfant. Cela vient soutenir la nécessité d'un accompagnement systématique au delà de l'agrément avant l'arrivée de l'enfant afin d'évaluer les ressources des couples adoptants, mais aussi leurs capacités d'élaboration et leur souplesse psychique (Duvert, 2004). L'élaboration d'éléments traumatiques du passé des parents adoptants est une étape importante pour éviter la portée anxiogène qu'entraînerait leur transmission inconsciente dans le futur lien de filiation adoptive. Selon Kaës (2000), toute affiliation se fait sur les failles de la filiation, autrement dit, « les liens, que ce soit les liens d'alliance ou les liens d'affiliation, se tissent essentiellement sur l'héritage négatif, c'est-à-dire, sur ce qui dans la transmission n'a pu être transformé psychiquement ». La transmission transgénérationnelle peut alors concerner la transmission des non dits. En évaluant la solidité du projet des parents qu'ils accompagnent tout au long du processus adoptif, les OAA s'assurent que l'enfant soit accueilli au sein d'une famille qui sera disponible pour l'accompagner au mieux selon ses besoins propres. Un aperçu de l'ensemble des thèmes parcourus en entretien d'évaluation psychologique avec les couples accompagnés par un OAA est présenté en Annexe n°7 (destiné à l'adoption en Colombie). Les thématiques abordées par les OAA concernant les enjeux du processus d'adoption ont en partie inspiré le cadre méthodologique de cette recherche comme nous allons l'explicitier dans cette seconde partie.

PARTIE II : Méthodologie de la recherche

I. Problématique et hypothèses de recherche

I.1 Problématique de recherche

Les facteurs susceptibles d'influencer le lien parents enfants adoptés sont multiples mais nous nous intéresserons ici à ceux qui appartiennent aux parents et à leur parcours d'adoption, puisqu'en tant que professionnels c'est d'abord auprès d'eux, en les aidant à élaborer des ressources psychiques solides que nous pouvons agir en amont. L'intérêt pour la question spécifique de l'imaginaire chez les parents adoptants est né d'une expérience de stage au sein de l'OAA de la Mission Adoption de Médecins du Monde et de la réalité clinique appréhendée en entretien avec des couples postulant à l'adoption. Si l'enfant imaginaire est présent chez tous les parents en général, il a été constaté dans le cadre de cet accompagnement, à quel point il était difficile pour la plupart des couples rencontrés d'aborder la question de l'imaginaire de façon personnelle et incarnée concernant l'enfant adopté rêvé. Cette réalité spécifique à la parentalité adoptive s'est donc posée en contraste avec de précédentes lectures relatives à la place centrale de l'activité fantasmatique dans le désir d'enfant et dans la capacité, durant la grossesse, à se projeter parents.

De par le manque d'informations concernant le passé des enfants adoptés à l'étranger, il a été présumé que l'activité fantasmatique des personnes adoptantes devait être particulièrement intense et que leurs représentations de l'enfant adopté rêvé devaient être d'autant plus nourries par les longues années d'attente entre le désir d'enfant et son arrivée dans le contexte de l'adoption internationale. Les entretiens effectués lors du stage avec les couples adoptants sont cependant venus contredire ce présumé et cela a engendré une interrogation sur cet aspect propre à la parentalité adoptive. C'est en partageant ces questionnements cliniques avec les psychologues de l'OAA, ainsi qu'avec Sandrine Dekens (Psychologue clinicienne spécialiste des questions d'adoption internationale) lors d'un entretien de recherche téléphonique en 2011, que notre raisonnement clinique s'est progressivement enrichi de ces diverses expériences de terrain. De ces réflexions stimulantes et du désir de mieux saisir les enjeux de préparation dans la construction de la parentalité adoptive s'est confirmée l'envie d'approfondir la question centrale de l'imaginaire chez les parents adoptants. De ce cheminement clinique sont nées plusieurs questions : De quoi est fait l'imaginaire des personnes adoptantes concernant l'enfant adopté rêvé si difficilement accessible lors des entretiens d'évaluation en amont de l'adoption ? Qu'est ce qui dans leur parcours d'adoption a permis de le faire émerger et de se projeter cet enfant à venir ? Comment ces représentations ont-elles

évoluées dans leur parcours d'adoption pour chacun des membres du couple adoptant avant son arrivée? Quels types d'expériences spécifiques les ont aidés à imaginer l'enfant à venir de façon plus élaborée et à trouver des ressources psychiques suffisantes pour se projeter? Toutes ces questions posent celle de la place centrale et nécessaire de l'accompagnement dans le processus de construction de la parentalité adoptive et de la préparation indispensable des imaginaires aux enjeux réels de la filiation adoptive en amont.

La problématique explorée dans le cadre de cette recherche s'articule donc autour de la question suivante : « Qu'est-ce qui fait varier de façon spécifique la question de l'imaginaire chez les couples adoptants à l'étranger avant l'arrivée de l'enfant? »

I.2. Hypothèses de recherche

Les objectifs secondaires de cette recherche auront pour but de :

- Déterminer l'impact du parcours des couples adoptants (individuel ou en OAA) quant à leurs représentations fantasmatiques de l'enfant adopté à venir.
- Comparer l'imaginaire des hommes et des femmes au sein des couples concernant l'enfant rêvé, dans le cadre d'un projet d'adoption internationale.

Pour mieux répondre à ces objectifs, nous dégagerons ici deux hypothèses de recherche :

1) Hypothèse de la recherche 1 (majeure) : Si on sait que le rôle des OAA est de rendre conscient et volontaire l'imaginaire fantasmatique des personnes adoptantes avant l'arrivée de l'enfant en les accompagnant en amont dans leur projet d'adoption pour les aider à définir des attentes adaptées aux enjeux de la filiation adoptive, alors on peut s'attendre à ce que l'imaginaire des parents adoptants ayant été accompagnés par un OAA soit plus élaboré que chez les couples ayant adopté en procédure individuelle.

1) Hypothèse de la recherche 2 (mineure) : Sachant que dans l'adoption, contrairement à la filiation biologique où il y a grossesse pour les mères, cette différence des sexes est annulée et qu'hommes et femmes adoptants sont tous deux comme « à égalité » dans l'attente d'enfant, on peut s'attendre à une plus grande similarité concernant les représentations de l'enfant imaginaire qui animent les membres de sexe opposé au sein du couple adoptant.

II. Question éthique et modalité de recrutement des sujets

Le contact avec les couples de l'échantillon s'est fait par l'intermédiaire indirect de connaissances, comme pour le couple M. (en OAA). Pour les couples C. et P. (en individuel), c'est une mère célibataire adoptante avec laquelle a été effectué un entretien de recherche exploratoire qui nous a mis en relation avec ces deux couples. Le contact de Mr et Mme Y. (en OAA) en revanche nous a été fourni par une psychologue de l'OAA de Médecins du Monde nous assurant que le suivi de la famille par l'OAA était fini depuis au moins un an (Mr et Mme Y.) afin de ne pas créer de confusion ou trop de sollicitation entre le travail contenant de l'OAA lors des visites dans la famille et les entretiens de cette recherche. Conscients des limites et des biais de ce mode de recrutement, d'autres moyens ont été envisagés. Des messages de recrutement ont été envoyés sur de nombreux forums internet de parents adoptants. Si certains parents ont répondu, ceux là étaient moins rapidement accessibles, c'est pourquoi nous avons choisi de travailler avec les couples qui nous ont été d'abord présenté. Le vouvoiement a été de mise pour respecter la juste distance.

Comme le rappelle Duvert (2004), « pénétrer dans l'intimité du tissage des liens parents-enfant est parfois délicat ». Travailler sur le sujet de l'adoption peut être anxiogène pour le couple. Il s'agissait donc de s'adapter aux personnes, sans jamais insister afin de ne pas aller au-delà de leurs possibilités pour ne pas faire violence. Lors de la présentation, il a semblé très important de préciser clairement et d'emblée le cadre non évaluatif de cette recherche universitaire s'inscrivant dans une démarche clinique exploratoire. Cela était important pour que les personnes accordent leur confiance et que puisse s'établir une alliance distincte du travail effectué dans le cadre de l'accord de l'adoption. Cela a été fait dans le but d'établir une limite claire, les nombreux entretiens lors desquels ils ont eu à justifier de leurs capacités parentales auprès de professionnels, souvent psychologues, ayant pu être vécus par certains sur un mode intrusif. Cette recherche ne vise pas la vérité mais s'inscrit plutôt dans l'expertise personnelle en sollicitant le vécu des parents adoptants. En ce sens il s'agissait de mettre les parents en position d'expertise lors des entretiens, selon le concept développé par Sironi (2003), c'est à dire comme étant les "réels informateurs de ce qu'est leur monde", celui de l'expérience adoptive, éminemment subjective.

Un premier contact téléphonique a donc permis de présenter le cadre de la recherche, le thème abordé ainsi que le nombre, les conditions et le temps moyen de chaque entretien, en précisant le respect de l'anonymat et la demande d'enregistrement audio des entretiens. Il a été proposé systématiquement lors du premier contact téléphonique (soit avec la mère ou le père) de rappeler deux ou trois jours plus tard pour leur laisser le temps d'en parler à leur conjoint avant de confirmer leur réponse. En effet, il a semblé important de laisser ce temps de négociation au couple pour

s'assurer qu'aucun des membres ne ressent de pression à participer à ces entretiens, ne connaissant pas la qualité du lien intime au sein du couple, ni la qualité de leur lien avec l'enfant ou les enfants adopté(s) au moment de la demande de participation. L'évolution du lien adoptif peut parfois déstabiliser en profondeur les rapports intimes qu'entretiennent chacun des membres de la famille et remettre en cause la place de chacun. Cela étant susceptible d'en faire un sujet sensible à aborder avec un tiers extérieur, il a semblé important de prendre cette précaution pour s'assurer que chacun soit à l'aise pour parler de son rapport propre à l'adoption, sans craindre de réticence de la part de l'un ou de l'autre des conjoints. Il était primordial d'un point de vue déontologique de limiter les risques de venir ébranler un équilibre familial qui serait fragilisé au moment de la demande de participation.

Selon ce qui arrangeait les participants, un point de rendez-vous pour la rencontre a été fixé dans Paris ou à leur domicile. Les entretiens pouvaient se dérouler librement à la suite ou en plusieurs fois selon leurs disponibilités. Les entretiens individuels portant sur la période pré adoption ont toujours précédé l'entretien en couple, cela afin d'explorer au mieux ce qui se jouait pour chacun selon leur subjectivité et leurs représentations fantasmatiques. Pour deux des quatre couples (Couple M. et C.), les entretiens individuels se sont déroulés à la suite et l'entretien en couple quelques jours plus tard. Pour les deux autres couples (couples P et Y.), la rencontre individuelle de l'un des membres a été suivie de la rencontre d'avec l'autre membre quelques jours plus tard, juste avant l'entretien en couple qui y succédait.

A chaque rencontre, a été fourni à chacun un formulaire de consentement résumant le cadre et les conditions de leur participation. Ce formulaire est disponible en *annexe n°3*. Avant le commencement des entretiens individuels, il leur a été demandé au préalable de remplir un bref questionnaire permettant de dresser un portrait de leur situation familiale et un profil sociologique du couple dont les caractéristiques sont présentées sous forme de tableaux dans l'*annexe n°1*.

III. La population de recherche

III.1. Critères d'inclusion et d'exclusion

Travaillant sur du matériel clinique, cette recherche ne travaille cependant pas sur les échecs de l'adoption et n'a donc pas pour objectif de faire une analyse psychopathologique des entretiens recueillis. Le lien adoptif des couples de cet échantillon avec leur enfant ne posait pas de difficultés particulières au moment des entretiens puisqu'aucun des enfants des couples interrogés n'était alors suivi pour des difficultés psychologiques. Les couples interrogés sont déjà parents d'un ou plusieurs

enfants adoptés à l'étranger au moment des entretiens, ce qui les rend probablement d'autant plus disponibles et ouverts à témoigner de manière spontanée de leur vécu pré adoption, leur désir d'enfant ayant pu être satisfait par l'adoption. Les inviter à revenir sur cette période pré adoption pour explorer ce qu'ils imaginaient en amont permet de comprendre ce qui a fait évoluer leurs représentations fantasmatiques de l'enfant adopté à venir tout au long de leur parcours. En effet, bien que les personnes postulant à l'adoption, encore en attente d'enfant, soient aussi tout à fait concernées par la question de l'imaginaire dans la période pré adoption abordée ici dans cette recherche, il n'a pas été souhaité de les solliciter pour évoquer une parentalité dont l'issue était encore incertaine au moment des entretiens. Faire le choix d'interroger des couples déjà parents est volontaire en ce qu'il permettait d'avoir également un aperçu de la situation familiale, de la qualité du lien adoptif et de son évolution jusqu'au moment de l'entretien, bien que la période post-adoption ne soit pas explorée dans cette recherche.

Dans un souci d'analyse approfondie et rigoureuse qui tienne compte du vécu subjectif propre à chacun des conjoints, il a été souhaité de proposer à chaque couple trois entretiens, ce qui a nécessité de limiter l'échantillon de la population de recherche à quatre couples. Cela relativise la portée des résultats obtenus dans le cadre de la présente recherche. La principale variable constitutive des groupes de parents tels que définis par l'objectif de la recherche est le type de parcours qu'ils ont choisi d'emprunter pour accéder à l'enfant : deux ont adopté en démarche individuelle et deux autres en étant accompagnés par un OAA.

Les critères d'inclusion de la population de recherche sont les suivants : couples dont les deux conjoints ont adopté ensemble et qui sont déjà parents d'un enfant adopté à l'étranger, ayant obtenu un agrément, couples dont le projet d'adoption fait suite à un problème d'infertilité d'au moins un des membres du couple et qui ont eu recours à des procédures de PMA en amont de l'adoption. Aucun n'a d'enfant biologique au moment des entretiens sauf le couple C. où Madame était déjà la mère biologique d'une jeune fille de 25 ans issue d'une précédente union.

En revanche, l'âge des enfants au moment de leur adoption, l'origine de leur pays d'adoption, le nombre d'années passées entre l'arrivée de l'enfant et les entretiens, le sexe du conjoint à l'origine du problème d'infertilité dans le couple, ou encore les délais d'attente entre l'obtention de l'agrément et l'arrivée de l'enfant dans le foyer ne sont pas des critères ayant déterminé le recrutement de l'échantillon de recherche bien que leur influence sur le vécu subjectif des couples interrogés soit reconnue et rende toujours spécifique chacune des expériences adoptives. Il s'agit de tenir compte des biais que ces éléments peuvent entraîner sur les résultats obtenus, les repérer nous permet déjà de limiter les risques d'interprétation abusive lors de l'analyse des résultats. Sans que cela ne remette en

question l'impératif d'homogénéisation de l'échantillon, la diversité des parcours est inévitable dans l'adoption internationale et rend toujours délicate toute tentative de généralisation des résultats obtenus à l'ensemble des couples adoptants de la population générale.

III.2. Présentation des couples interrogés

Afin de permettre une lecture plus aisée des résultats et de se repérer facilement dans la présente recherche, nous avons présenté sous forme de tableaux en annexes la dynamique de la situation familiale de chacun des couples interrogés permettant de dégager les repères clés de leur parcours d'adoption, susceptibles de faire varier leurs capacités à se projeter dans l'adoption. Une retranscription complète des entretiens, individuels et en couple, effectués avec le couple M. est aussi disponible en Annexe n° 2. Néanmoins, nous rappelons ici de façon succincte la situation des couples adoptants de notre échantillon, dont nous avons changé l'initiale du nom de famille pour s'assurer du respect de leur anonymat.

Couples ayant adopté par un Organisme Autorisé à l'Adoption :

- *Le couple M. (Annexe n°1.a et Annexe n°2):* Mr et Mme M, tous deux infirmiers de profession, ont adopté Lilou, petite fille de 4ans et demi alors âgée de quelques mois lors de son adoption en Ethiopie par l'intermédiaire d'un OAA spécialisé dans les adoptions dans ce pays non La Haye. Le projet d'adoption a été d'abord envisagé par Mr M qui est porteur d'un diagnostic d'infertilité. Si Mme M a mis plus de temps faire le deuil d'un enfant biologique, le couple semble aujourd'hui investi très positivement dans cette filiation adoptive. Lilou, rencontrée lors de ma visite au domicile des parents, est une petite fille qui apparaît très sociable et épanouie, même si Mme M dit avoir dû patienter plusieurs mois avant que Lilou, plus proche de Mr M dans les premiers temps, ne lui témoigne un lien d'attachement, ce qui ne semble pas avoir entraver la qualité de leur lien actuel.
- *Le couple Y. (Annexe n°1.b) :* Mr Y, Médecin de profession, et Mme Y, ingénieure, ont adopté Luc à l'âge de 3ans en Chine, par l'intermédiaire d'un OAA. Le diagnostic d'infertilité est apparu chez Mme M, qui a été ensuite particulièrement moteur dans l'initiation du projet d'adoption, dont la procédure a été assez rapide puisqu'ils n'ont attendu qu'un an avant d'adopter Luc. Actuellement âgé de 15ans et très investi dans le domaine scolaire, il semble

avoir trouvé toute sa place auprès de ses parents adoptifs avec qui des liens affectifs solides se sont tissés.

Couples ayant adopté en démarche individuelle :

- *Couple P. (Annexe n°1.c) :* Mr P., éducateur sportif, et Mme P, responsable de projet, sont parents adoptifs de deux enfants adoptés en Lettonie en procédure individuelle. En effet, suite à un diagnostic d'infertilité chez Mme P, ils se sont tournés vers l'adoption, en trouvant eux même un intermédiaire local dans le pays pour accéder à leurs enfants. Martin, actuellement âgé de 12 ans et de 3ans au moment de l'adoption, puis Kurtis âgé de 7ans, adopté à l'âge de 3 ans lui aussi. Le contexte de rencontre fût un peu particulier du fait que Mme souffrant d'un cancer, m'a proposé de la rencontrer à l'hôpital où elle se rend régulièrement depuis plusieurs années pour effectuer des chimiothérapies. Je me suis donc assuré que sa santé physique n'entravait pas sa capacité à participer à la présente recherche, mais se voulant rassurante à ce sujet, elle est apparue tout à fait disponible à me faire part de son expérience adoptive. L'épreuve de la maladie ne semble pas avoir affecté les liens du couples ni ceux qu'ils entretiennent avec leurs enfants qui apparaissent très tendres et affectueux.
- *Couple C (Annexe n°1.d) :* Enfin, Mr C, pilote de chantier, et Mme C informaticienne, sont parents de deux enfants adoptés au Vietnam (Non La Haye), auxquels ils ont accédé par l'intermédiaire de connaissances d'amis dans le pays, dans le cadre d'un parcours d'adoption individuel particulièrement long. La particularité du couple C. est que Mme, souffrant pourtant d'un problème d'infertilité, était déjà mère d'une grande fille biologique de 20 ans, issue d'une précédente union, lorsqu'elle a adopté avec son conjoint actuel. Perçu comme un miracle après un long parcours de FIV, Mme C n'est jamais retombée enceinte. Néanmoins, Mr et Mme C sont parents adoptifs de Dimitri, âgé de 15 ans et de 1 an au moment de l'adoption, ainsi que de Tina, 8ans, adoptée à l'âge de 7 mois. Bien que Dimitri ait parfois un comportement assez réfractaire envers l'institution scolaire qui l'a parfois mis en échec, les liens d'attachement entre le couple C et leurs enfants sont solides. Les contacts avec leur grande sœur (fille biologique de Mme) sont aussi fréquents et complices, témoignant de l'équilibre familial dans lequel chacun a su trouver sa place.

IV. Dispositif et protocole de recherche

IV.1. Pré enquête (entretiens de recherche)

En complément des nombreux écrits sur la parentalité adoptive, un entretien de recherche téléphonique avec Sandrine Dekens (2011) a eut lieu. J'ai également voulu saisir l'occasion qui m'était donnée de recueillir des témoignages de professionnels travaillant au Québec sur ce thème lors d'une année d'échange universitaire 2009-2010 effectuée à Montréal. Un entretien avec Madame Luce de Bellefeuille, directrice du Service d'Adoption Internationale au Québec, rencontrée en avril 2010 à Montréal, a d'abord été une source d'inspiration en ce qu'elle nous a sensibilisés aux procédures d'adoption spécifiques mises en œuvre au Québec pour accompagner les parents adoptants dans leur projet, telles que des journées de préparation à la parentalité adoptive proposées par le Dr Chicoine à l'Hôpital Ste Justine. En effet, les parents peuvent bénéficier de cet accompagnement afin de travailler leur représentations de l'enfant à venir dans un cadre dynamique et non évaluatif leur permettant de faire évoluer leur imaginaire en le confrontant à des exercices ludiques qui les aident à se projeter plus concrètement l'enfant à venir. Ces journées commencent d'ailleurs à être pensées dans certains OAA en France, tel qu'à Médecins du Monde qui a adapté cette version et qui en a redéfini les objectifs tels que présentés en Annexe n°6.

Enfin la rencontre avec Madame F. Ouellette, chercheuse en anthropologie au CNRS spécialiste des questions de filiation dans l'adoption internationale, a ouvert notre regard de façon complémentaire sur les enjeux contemporains de la filiation adoptive et sur les modalités d'accompagnement de cette parentalité par des professionnels. Ces différents échanges ainsi que les lectures relatives à notre thème ont participé à ce que s'élabore cette présente recherche, dont le guide d'entretien qui sera bientôt présenté dans cet écrit.

IV. 2. L'entretien semi-directif

L'outil choisi pour effectuer cette recherche est l'entretien clinique semi-directif. Cet outil d'analyse qualitative permet d'établir un juste espace entre des questions fermées réduisant le champ de liberté du sujet et un positionnement ouvert respectant ainsi sa complexité psychique. Il semble être un outil adapté pour répondre à notre problématique de recherche puisqu'il est soutenu par des thématiques pensées à l'avance et auxquelles nous apportons un intérêt particulier. Il laisse un grand niveau de liberté au sujet, qui sont susceptibles de laisser émerger des réponses riches et au plus près de sa réalité psychique. En instaurant un espace de liberté il favorise l'émergence de la réflexion mais

aussi de l'inconnu. Sa dimension de réciprocité permet d'offrir une écoute attentive ainsi que de nombreux échanges pouvant faire discussion. Il apparaît ainsi comme un outil d'une grande richesse en ce qu'il représente également une rencontre entre deux personnes dont la relation en construction sera un élément de réflexion étayant notre analyse thématique.

Les concepts de « parents » et de « couple » sont des constructions qui n'établissent pas d'unité psychique. La question de l'imaginaire ne peut être vécue et abordée que subjectivement et personnellement par chacun des conjoints, c'est pourquoi le protocole de recherche articule la passation des entretiens en trois temps :

- Un entretien individuel portant sur la période pré adoption et sur l'évolution des représentations fantasmatiques de l'enfant adopté rêvé sera d'abord effectué avec chacun des conjoints et cela séparément.
- Un troisième entretien réunissant les deux membres du couple portant sur la vie quotidienne avec l'enfant adopté a été mené à titre informatif. Nous n'en analyserons pas en détail le matériel clinique dans cette présente recherche afin de se concentrer sur notre objectif de recherche centré sur l'exploration de l'imaginaire des parents adoptants en amont. Son intérêt réside en ce qu'il permet de comparer leur imaginaire pré adoption avec leur vécu actuel et d'en appréhender les similitudes et les écarts pour chacun des conjoints.

IV.3. Le guide d'entretien

La phase d'exploration constitué par le travail de pré-enquête nous a permis de balayer le champ de notre étude afin de proposer un plan de travail et des questions s'y rapportant, sachant que nous travaillons essentiellement sur la dimension consciente ou pré consciente du discours concernant leur vécu et leurs représentations de l'enfant adopté rêvé. Nous avons alors construit un rassemblement de thèmes que nous souhaitions aborder auprès des sujets compte tenu de leur pertinence sous-entendue par ce premier travail. Ces thèmes sont présentés sous forme de questions dans la grille d'entretien individuel (Annexe N°4) et dans la grille d'entretien du couple (Annexe N°5). Cependant la grille d'entretien ne doit pas être imposée de manière rigide lors de l'entretien afin de rester ouvert et à l'écoute du cheminement de pensée du sujet et de ses éventuels mouvements défensifs. Dans les entretiens individuels par exemple, afin d'impulser le discours de la personne interviewée, une consigne de départ était dite : « *Je vous propose de me raconter d'un point de vue personnel comment vous avez vécu l'adoption et imaginé l'enfant adopté à venir, dans votre parcours pré adoption* ».

IV.4. Méthode d'analyse des données

Pour analyser les données nous effectuerons une analyse clinique thématique transversale pour tenter une comparaison entre les différents sujets. Cette méthode d'analyse systématique s'est faite à l'aide d'une liste de critères d'analyse se dégageant du contenu des entretiens essentiellement individuels, avec les parents adoptants, permettant ainsi une lecture catégorielle plus aisée de leur discours. Bien que nous interrogiions des couples, précisons que cette présente recherche n'a pas pour vocation d'analyser la dynamique de couple des personnes interrogées dans le contexte d'adoption mais plutôt d'explorer leurs imaginaires respectifs dans une démarche d'adoption conjointe.

Voici les principaux thèmes, tous susceptibles d'avoir fait varier l'imaginaire des adoptants dans la période pré adoption, sur lesquels reposera la grille d'analyse des entretiens : Intensité de l'activité fantasmatique / Représentations fantasmatiques liées aux origines et à l'histoire passée de l'enfant / Aux parents biologiques / Les références au modèle biologique dans les caractéristiques de l'enfant adopté rêvé (*âge, type physique*) / L'impact de la procédure d'agrément / L'impact des entretiens en OAA (*pour les couple M. et Y.*) / Rapports avec l'entourage proche (*famille, amis*) / Recours aux réseaux sociaux de pairs adoptants (forums internet, associations, témoignages, lectures,...).

PARTIE III : Partie clinique

I. Analyse thématique transversale des résultats et interprétation

I.1. L'imaginaire chez couples adoptants en parcours individuel

I.1.a. Les hommes du parcours individuel.

L'investissement dans l'organisation pratique de la procédure :

Comme beaucoup de pères adoptants interrogés, il a fallu un certain temps avant que Mr C se sente tout à fait à l'aise pour évoquer son vécu fantasmatique propre (« *Moi je ne suis pas très fort pour l'imagination* »), qui se révèle pourtant très abondant et incarné. Il évoque aussi son fort investissement dans les procédures administratives pendant le temps d'attente : « *Il y a beaucoup de paperasse à faire, y'en a assez pour pas se poser de questions, moi j'étais énormément dans l'organisation* » qui fait écho au concept de « grossesse juridique » de Dekens (2006). Sans pour autant développer à ce sujet, Mr P nous dit avoir abordé la procédure d'adoption en s'investissant aussi de façon concrète dans ce qu'il qualifie être « *un tas de paperasse* ».

La ressemblance physique de l'enfant adopté rêvé :

L'imaginaire de Mr C et de Mr P semble se construire beaucoup en référence au modèle biologique, bien que les préoccupations fantasmatiques qui les sous tendent diffèrent. Mr C se projetait dans la rencontre d'un bébé, comme à la naissance, dans une forte recherche de ressemblance physique : « *J'avais très envie, en ayant des enfants, de me voir grandir, d'avoir des enfants qui me ressemblent* » ou encore « *Est-ce que me viendra naturellement l'envie de prendre dans les bras quelqu'un qui est physiquement différent de moi ?* ». Mr C exprime son souci de ne pas éprouver le sentiment de « normalité familiale » tel que décrit par Clément (1993) qui voudrait que la rencontre avec l'enfant soit toujours vécue sur un mode fusionnel. Le regard de l'autre semble très important pour lui. Aussi évoque-t-il spontanément ses préoccupations fantasmatiques liées à l'absence de relation sexuelle soutenant le projet parental d'adoption : « *Je n'avais jamais eu de relation charnelle avec une femme asiatique* » sans toutefois faire allusion à la mère biologique de l'enfant dans ses représentations. Cette référence au modèle biologique de la procréation qui fait écho à son désir d'engendrer du semblable est centrale dans son imaginaire. Il apparaît difficile pour lui de s'en distancier pour se projeter.

Mr P nous dit aussi son besoin de se projeter dans du proche physiquement et géographiquement. Il exprime son besoin de se dire « *Oui, je me reconnais dans cet enfant, il fait partie de ma descendance* », d'abord pour lui même mais aussi réciproquement dans un souci que leurs enfants se

sentent bien légitimes dans cette filiation adoptive. Il ajoute « *On ne se voyait pas avoir un enfant noir ou qui ne nous ressemble pas trop, on n'aurait pas pu se projeter* ».

La procédure d'agrément : Le discours de Mr C ne témoigne pas d'une motivation humanitaire à adopter ni d'une idéalisation de l'enfant à venir. Le processus d'agrément a été vécu comme une simple formalité par Mr C qui était très confiant en ses capacités parentales et en le fait de voir aboutir le projet d'adoption. Il voit en cette procédure un simple « *contrôle* » où il est selon lui « *très facile de tricher* » évoquant ainsi une dimension stratégique implicite et sous-jacente aux discours intellectualisés de certains adoptants supposés correspondre aux critères d'évaluation attendus des professionnels. Cela est appuyé par l'idée que dans l'adoption individuelle, les chances de coller à l'enfant imaginaire sont plus grandes, puisqu'un tiers ne vient pas s'immiscer dans le projet parental. Mr P quant à lui a vécu la procédure avec ennui et agacement et ne semble pas avoir trouvé dans cette étape du parcours d'adoption l'occasion de se projeter plus concrètement l'enfant adopté à venir. Mr P se justifie en disant « *Nous les hommes, on n'a pas le même bagout pour dévoiler notre vie intime* ». Lorsqu'il évoque la procédure d'agrément, c'est en des termes qui témoignent de son exaspération à devoir justifier leur désir d'adoption à des tiers : « *c'est très brutal, c'est de la paperasse et des tracas en plus* » ou encore « *c'est un défilé devant des personnes qui vont décider si vous êtes apte* ». Néanmoins, il est intéressant de voir son besoin de rêver « *Ca nous ramène aux questions bassement physiques et matérielles, ca remet les pieds sur terre* » qui témoigne de sa difficulté à intégrer la réalité des contraintes liées à l'adoption dans son désir d'enfant, sans faire émerger en apparence une capacité à se projeter autrement l'enfant adopté à venir.

Les séjours dans le pays d'origine

Tous deux très curieux, les deux hommes ayant adopté en procédure individuelle ont ressenti le besoin d'aller régulièrement dans le pays d'origine afin de pouvoir se projeter plus facilement l'enfant adopté à venir. Pour Mr P, cela a été l'occasion de « *mieux comprendre la culture du pays* » et d'imaginer ainsi le bain sensoriel dans lequel l'enfant adopté pouvait évoluer. Pour Mr C, de précédents voyages au Vietnam ont aussi préparé son imaginaire et fléché ses représentations de l'enfant adopté à venir en amont, qui s'inscrivent ainsi dans un certain principe de réalité.

L'échange de témoignages avec d'autres parents adoptants

Si ce n'est pas à travers les entretiens avec des professionnels que l'imaginaire de Mr C a pu émerger de façon plus élaborée, ce dernier relate une vie sociale très développée et il mentionne l'importance du groupe et des échanges avec d'autres adoptants dans la stimulation de l'imaginaire :

« On avait en tête l'histoire des gens autour de nous qui avaient adopté. Enfin mon imaginaire était nourri par ça ». Mr P, bien que très pudique nous dit s'être beaucoup identifié à travers l'expérience d'autres parents adoptant en se projetant dans sa relation future de père « Est-ce que je ferais pareil ? », tout en ajoutant « les relation sociales c'est ma femme », évoquant ainsi la codification des genres au sein du couple concernant la façon d'investir le projet d'adoption.

Ayant besoin de l'expérience des autres pour se projeter, Mr P a préféré les lectures, la consultations de forums, en exprimant le fort impact normatif des informations se rapportant à l'adoption « on lit tout un tas de choses qui nous disent ce qu'il faut dire ou pas dire » sur lesquelles il s'est donc appuyer pour se représenter l'enfant à venir, tout en conservant une certaine distance, ne souhaitant pas s'impliquer lui même activement dans ce partage d'expérience. Mr P nous dit avoir eu besoin de se protéger en ne parlant pas tous les jours de l'adoption avec sa conjointe, du fait des longs délais et de l'incertitude de voir se concrétiser leur accès à l'adoption, évoquant ainsi un processus sans garantie qui peut venir inhiber l'imaginaire des parents adoptants, surtout au début des procédures.

Le groupe d'amis :

Mr C nous dit avoir également puisé son imaginaire dans les expériences de parentalité biologique de ses amis, comme en miroir pour se projeter. Côté d'autres parents amis lui a fait réaliser qu'il avait « un manque de quelque chose de l'ordre de l'affectif qui avait vraiment l'air au-dessus de tout » et qu'il ne connaissait pas. Cela pose la question de savoir dans quel mesure le désir de normativité peut sous tendre le désir d'enfant dans la construction de la parentalité adoptive. Néanmoins, ce manque à l'origine du désir d'enfant n'est pas pathologique puisqu'il a pu être élaboré par Mr C de façon consciente à travers ses nombreuses discussions avec son groupe d'amis, évitant ainsi que son imaginaire ne s'élabore sur ce qui aurait pu être des failles narcissiques susceptibles d'entraver sa disponibilité psychique réelle. Pour Mr C, le projet d'adoption émane d'un désir du couple, mais il est porté socialement par un entourage amical proche très présent et soutenant, dans un processus que l'on pourrait qualifier de nidation en ce qu'il a joué un rôle sécurisant et fécond de contenant des émotions (remplaçant le rôle des OAA ?) pour Mr C. Les représentations fantasmatiques de Mr C ont évolué dans la confrontation à des expériences relationnelles concrètes et dans un besoin de réciprocité. Les nombreux échanges avec les amis, curieux du projet d'adoption ont participé à rendre conscient et volontaire son désir d'enfant et ont permis d'élaborer progressivement un imaginaire qui le rende disponible à la différence de l'enfant réel adopté à l'étranger.

I.1.b. Les femmes du parcours individuel

Les lectures et les forums internet : Madame C évoque une attente longue qui a permis de nombreux échanges avec son mari à propos de l'enfant adopté à venir, bien que les pensées concernant l'enfant à venir ne fussent pas de « *tous les instants* » comme dans la grossesse. Mme C évoque ses nombreuses lectures et sa participation aux forums, telle une nourriture psychique lui ayant permis de se projeter : « *je regardais sans arrêt, mais sans m'inscrire, je bouffais tout ce qui concernait les enfants du Mékong* ». Impatiente de voir le projet d'adoption se réaliser, elle était très investie dans la recherche d'informations concernant les procédures administratives au Vietnam dans les forums, bien qu'elle ne s'y soit jamais inscrite. Mme C a ressenti le besoin de beaucoup lire pour se préparer à la rencontre avec l'enfant réel en étant très réceptive aux expériences d'autres couples adoptants. Mme P pour qui le temps d'attente entre l'agrément et l'arrivée de l'enfant a été beaucoup plus court, n'a pas autant investi les échanges avec ses amis pour se projeter. Il semble que Mme P. a elle aussi trouvé beaucoup d'intérêt à lire les témoignages d'autres parents adoptants, ce qui lui a permis de se projeter très concrètement dans l'adoption puisque c'est par ce biais qu'elle a eu connaissance d'intermédiaires locaux en Lettonie qui lui ont permis d'entrer en contact ensuite avec ses enfants adoptés. Bien que Mme P ne nous dise pas avoir eu recours à des lectures particulières, cette soif d'information se retrouve fortement chez Mme C. Elle s'est traduite par une véritable « boulimie » de lecture, qui est une façon personnelle de se représenter plus concrètement l'enfant adopté à venir et de se rendre disponible psychologiquement à son arrivée. Les entretiens avec Mme C sont marqués par un imaginaire particulièrement riche et abondant et par l'importance des réseaux sociaux dans la préparation des imaginaires, que ce soit à travers les échanges avec le groupe d'amis proches, en comparant son expérience avec celles d'autres adoptants, mais aussi par sa recherche active d'informations via les forums et les lectures concernant l'adoption.

Représentations des origines de l'enfant :

Mme C étant déjà mère, cela a facilité une certaine prise de distance avec le modèle biologique dans son imaginaire concernant l'enfant adopté rêvé puisqu'elle n'a pas eu à faire le deuil de l'enfant biologique ni de la grossesse, qu'elle relate comme un moment plutôt désagréable dans son expérience subjective passée. Cependant les préoccupations pour les origines biologiques ou pour le passé de l'enfant adopté étaient absentes dans son imaginaire. Elle tient à plusieurs reprises à minimiser l'écart entre son vécu de la parentalité biologique et celui de la parentalité adoptive « *Un enfant est un enfant. Biologique ou adopté, à chaque fois c'est merveilleux* » comme pour se justifier

d'un investissement en tout point égal dans ses deux formes de parentalité. La question de l'autorisation à être parent et celle d'une recherche de légitimité en lien avec la procédure d'agrément ne s'embles pas s'être réellement posée comme une étape clé dans l'émergence de son imaginaire propre, puisqu'elle dit avoir toujours été assurée sur le fait qu'elle l'aurait.

La procédure d'agrément : Mme C et Mme P ont toutes deux vécu la procédure d'agrément sans appréhension, plutôt avec confiance bien que cela est eu un impact moindre sur le développement de l'imaginaire de Mme C, déjà très investi dans les échanges avec son entourage. Pour Mme P, cela a été un véritable « *certificat pour être parent* », « *un droit d'accès à* » qui semble avoir été libérateur de nouvelles questions, profondément investies psychiquement par la suite et autour desquelles se sont appuyés certains choix, notamment celui du pays d'origine, qui apparaît très réfléchi dans le discours de Mme P.

L'origine de l'enfant adopté : Mme P nous dit de l'agrément : « *il nous a forcé à penser un enfant grand et aux questions qu'il poserait* » évoquant ainsi la nécessaire contrainte à imaginer l'enfant rêvé distinct de celui issu d'une naissance biologique, et la difficulté à se projeter dans le vécu de l'enfant adopté rêvé de façon spontanée chez les parents adoptants, et à ouvrir leur imaginaire. C'est donc dans le souci de pouvoir transmettre de la continuité et de pouvoir répondre aux questions de l'enfant qu'elle s'est orientée vers un pays proche dans l'idée qu'il pourrait y aller plus facilement s'il souhaitait plus tard connaître ses origines. Mme P exprime clairement son refus d'adopter un enfant qui soit physiquement trop différent d'eux, souhaitant que l'enfant puisse se projeter facilement comme issu biologiquement du désir du couple, sans que l'adoption ne vienne entraver son soucis de crédibilité biologique. Mme exprime dans cette recherche de ressemblance son besoin de se projeter : « *J'aime bien maîtriser les choses, pour moi, c'est plus représentatif* ».

Le groupe d'amis :

Les échanges fréquents qu'à eu Mme C avec ses amis avec lesquels elle discutait de l'adoption ont nourri son imaginaire, alors que Mme P ne fait pas référence dans l'entretien de cette intensité d'échanges avec des groupes d'amis, bien que très ancrée dans un réseau social. Mme C se souvient avoir inventé des surnoms à consonances asiatiques concernant l'enfant adopté à venir « *Lifu ou Lifette* » selon le sexe. Cela montre toute la place qui était déjà faite à l'enfant adopté rêvé avant même son arrivée. Ce partage des représentations fantasmatiques de l'enfant adopté à venir avec ses amis, a donné une fonction de nidation à ce groupe d'amis, co-constructeurs de l'imaginaire de Mme C. Bien que son parcours n'ait pas été encadré par des professionnels, nous constatons que Mme C a

su puiser ses ressources dans son entourage amical intime et contenant pour faire évoluer son imaginaire. La dimension sociale de la parentalité adoptive est évoquée ainsi par Mme C : « *l'enfant biologique n'est qu'une histoire de couple où le reste n'intervient absolument pas, alors que quand on adopte un enfant, c'est beaucoup plus collégial* ».

Des séjours dans le pays d'origine :

Tout comme Mme P, l'imaginaire de Mme C s'est beaucoup nourri des voyages précédents effectués au Vietnam, pays d'origine de ses enfants adoptés dans lesquels elle avait visité un orphelinat et se projetait donc plutôt un enfant « *brun avec les yeux noirs* ». Cette rencontre réelle avec des enfants en attente d'adoption a donc étayé son imaginaire de façon intense. Le souvenir de certains enfants a profondément marqué Mme C et a pris d'autant plus de place dans son imaginaire qu'il était emprunt du regret de n'avoir pas pu adopter à ce moment. Si elle a rejoint son conjoint dans son désir d'adopter des enfants le plus jeunes possible, Mme C n'étant pas dans une recherche de similitude, elle se souvient s'être projetée aussi bien avec un enfant jeune qu'avec un enfant grand. Dans une recherche similaire de faire naître plus concrètement ses représentations de l'enfant adopté à venir, Mme P dit avoir effectué trois séjours en Lettonie avant l'adoption de ses deux fils. Elle évoque la très bonne image qu'elle a eu de la culture lettonne comme étant accueillante et qui a nourri positivement la façon dont elle se projetait un enfant issu de cette culture. D'après les enfants des rues que Mme P voyait dans la rue, elle s'était plutôt imaginé un bébé, un garçon blond aux yeux clairs, qu'elle imaginait avoir connu un vécu malheureux d'après la réalité perçue dans le pays. Cette représentation semble aller dans le sens d'un enfant dans le besoin qui viendrait renforcer implicitement la recherche de légitimité de Mme P.

1.1.c. Comparaison hommes-femmes en individuel

Il ressort des entretiens avec les parents adoptants en procédure individuelle un imaginaire plutôt abondant, surtout chez les femmes, qui s'enracine dans la recherche d'expériences concrètes telles que les séjours dans le pays qui leur ont permis, par identification de se projeter l'enfant adopté rêvé. L'attente d'enfant n'étant pas encadrée par un professionnel jouant le rôle de tiers, il semble que leurs nombreuses discussions avec les amis leur aient permis d'élaborer leur projet de façon consciente et les aient fait évoluer quant à leurs attentes de l'enfant adopté rêvé de façon importante. Un autre point de similitude entre les hommes et les femmes en procédure individuelle est leur absence de préoccupations liées aux parents biologiques de l'enfant, que ce soit pour le père ou la

mère. Ces préoccupations fantasmatiques ne semblent pas plus émerger lors des visites dans le pays d'origine.

La procédure d'agrément a ouvert de nouveaux questionnements pour les femmes, plus que pour les hommes qui ont eu de la difficulté à justifier leur désir d'adoption. Les hommes en procédure individuel semblent avoir vécu cette procédure sans anxiété, voir comme une formalité dont le rôle tiers peut apparaître intrusif (Mr Y), sans que cela ne suscite l'élaboration de nouveaux questionnements à propos de l'enfant imaginaire.

Leur recherche de ressemblance dans les traits physiques partagés avec leur enfant apparaît être un critère très important pour qu'ils puissent se projeter dans la filiation adoptive avec plus de légitimité. Cette ressemblance physique semble donner corps au fantasme d'une origine biologique entre parent et enfant dans la filiation adoptive. Ces références au modèle biologique, pourtant non fondée sur une réalité, semblent les aider à se représenter plus facilement l'enfant à venir, qui se retrouvent surtout chez le couple Y.

Enfin, les entretiens avec ces deux couples adoptants en procédure individuelle a permis de mettre en avant l'importance des lectures, des rencontres avec d'autres adoptants ainsi que leur utilisation active des forums spécialisés sur l'adoption, tant chez les hommes que chez les femmes. Pouvant s'apparenter à la constitution de « néo groupes » d'adoptants fortement investis comme groupes ressources pour imaginer, cela leur permet de partager des informations ainsi que des expériences concrètes, ce qui les aident à se projeter l'enfant adopté rêvé.

1.2. L'imaginaire chez les couples adoptants accompagnés par un Organisme Autorisé à l'Adoption.

Dans cette seconde partie de l'analyse de nos résultats, nous analyserons ce qui a fait varier la question de l'imaginaire de façon spécifique chez les couples ayant été accompagnés par un OAA.

1.2.a. Les hommes en parcours d'OAA

Intéressons nous d'abord à l'imaginaire des hommes accompagnés par un OAA tel qu'il est apparu dans nos entretiens individuels avec Mr M, père de Lilou, actuellement âgée de 4 ans d'origine éthiopienne, et de Mr Y. lui même père de Luc, âgé de 15 ans, tous deux accompagnés par des OAA différents.

Leurs représentations de l'enfant adopté rêvé : Pour les deux hommes adoptants en OAA, l'accès à l'imaginaire dans la période pré adoption semble avoir été difficile. Ils relatent tous les deux le besoin de se confronter à la réalité de la rencontre physique avec l'enfant pour se projeter de façon vraiment concrète, bien que leur discours nous permette de repérer les éléments clés de leurs parcours autour desquels leurs représentations de l'enfant adopté rêvé ont pu s'étayer pour évoluer dans la période pré adoption. Bien que le discours de Mr M sur ses représentations de l'enfant adopté à venir soit très intellectualisé, il apparaît alors complètement « bloqué » chez Mr Y. Si nous pouvons penser que les hommes sont moins habitués à ce genre d'exercice et qu'il est peut être plus difficile pour eux de parler de leurs émotions, les entretiens font apparaître une réalité plus complexe pouvant justifier de cette inhibition chez les hommes interrogés accompagnés par un OAA. En effet, l'entretien avec Mr Y ne nous a pas permis d'explorer ses préoccupations fantasmatiques en profondeur. En effet malgré son accord pour participer à cet entretien et le bon contact établi dans la relation, son imaginaire est apparu comme gelé et très défendu. Il nous dit n'avoir rien projeté en insistant sur le fait qu'il n'y avait aucune raison intellectuelle à ça, ce qui révèle son évitement plus ou moins conscient de certains questionnements inhérents à la parentalité adoptive. Tout au long de l'entretien, il nous dit : « *Je n'imaginai rien, c'était le brouillard* » ou encore « *On avance sans voir où on va* » : expression qui revient de manière répétitive et systématique lorsque nous l'invitons à se replonger dans ses questionnements antérieurs ou préoccupations fantasmatiques de l'enfant adopté rêvé. Il se défend pourtant d'avoir ressenti des craintes concernant l'aboutissement du processus d'adoption. Le peu d'éléments ne nous permet donc pas ici de faire une analyse très poussée de ce que Mr Y imaginait. Nous pouvons malgré tout supposer la présence de représentations fantasmatiques inconscientes liées à l'adoption mais qui n'auraient pas pu être élaborées dans un processus conscient malgré les entretiens avec les professionnels de l'OAA. C'est selon lui « *sans appréhension, ni joie particulière* » qu'il a abordé le projet adoptif, en précisant simplement avoir été « *suiveur* » dans le couple, ce qui pose certaines difficultés pour saisir son vécu psychique fantasmatique en lien avec l'adoption.

D'une façon différente, lorsque Mr M évoque ses représentations de l'enfant adopté rêvé, de nombreuses précautions apparaissent dans son discours qui est fluide mais très intellectualisé, évoquant ainsi un besoin de validation d'un vécu propre dont il semble avoir été quelque peu dépossédé dans son parcours pré adoption. Il dit s'être posé peu de questions avant la rencontre réelle avec l'enfant et reste dans l'évocation de représentations fantasmatiques assez générales dont la portée émotionnelle

semble avoir été inhibée ou mise à distance de façon plus ou moins inconsciente. Son imaginaire s'est étayé sur certaines lectures concernant la culture éthiopienne à travers lesquelles il a pu se représenter des traits physiques de l'enfant à venir en lien avec ses représentations du pays d'origine, l'Éthiopie.

Des critères d'adoption fixés par l'OAA :

L'imaginaire de Mr M a été contraint par les critères de sélection extérieurs, dans une sorte de négociation du projet d'adoption sur lequel sont venus s'étayer ses représentations de l'enfant à venir : « *On nous a bien dit que vu nos âges, c'est un peu dur de dire on avait le droit...mais on rentrait dans un critère qui nous disait vous avez le droit d'adopter un enfant entre 0 et 5ans* » reflétant la place prépondérante de l'administration qui pousse son imaginaire à s'adapter à une réalité extérieure dont il ne maîtrise pas l'évolution. Cette réalité permettrait d'expliquer la sensation subjective que nous avons eue d'un imaginaire quelque peu désincarné lors des entretiens avec Mr M.

Pour Mr Y, le rôle de l'entretien d'apparement dans l'accompagnement des OAA fût un support puissant pour préparer son imaginaire de façon très concrète à la rencontre réelle.

Les représentations du passé de l'enfant : Le passé de l'enfant semble avoir été pour lui une élaboration théorique non incarnée psychiquement nécessaire pour répondre aux attentes des évaluateurs plus qu'il n'a été pensé spontanément dans son vécu subjectif de l'adoption. Si Mr M exprime l'importance de dire le passé de l'enfant, il apparaît au second plan une certaine contrainte à devoir prendre en compte ce passé, plus qu'une réelle intégration dans ses projections fantasmatiques : « *On est obligé d'en tenir compte et obligé de lui en parler parce qu'avec le temps on se dit qu'il pourrait apprendre des choses et nous en vouloir* » évoquant malgré tout l'illusion prépondérante d'un effacement du passé de l'enfant adopté développée par Lévy Soussan (2005). Contrairement au vécu fantasmatique de sa conjointe très emprunt des représentations de la mère biologique de l'enfant, Mr M nous fait part de l'absence de préoccupations pour la famille biologique de l'enfant dans son imaginaire : « *c'est un parcours un peu égoïste où on ne pense qu'à soi et à l'enfant qu'on va avoir, même si on a un profond respect pour les parents qui ont eu cet enfant* ».

Bien que Mr Y dise ne pas s'être représenté l'enfant à venir en amont de l'adoption, il s'était simplement projeté avec une fille de 5 ans tels que les critères ont été fixés par l'OAA, s'attribuant un rôle très passif dans l'élaboration de son désir d'enfant. Finalement, peu de temps avant de partir, il a dû s'adapter à une autre réalité puisque les professionnels de l'OAA lui ont annoncé que ce serait un garçon de trois ans lors de l'entretien d'apparement. Cela a provoqué un réel choc

émotionnel chez Mr Y, une réaction violente nous dit-il. Ainsi, cela révèle bien l'existence d'une activité fantasmatique sous-jacente concernant ses représentations de l'enfant à venir, mais qu'il ne parvient pas à exprimer. Il précise cependant ceci : « *Quand j'ai vu la photo et la tête du petit bonhomme, j'ai fondu, j'ai dit oui* », ce qui témoigne de l'impact émotionnel de ce qui peut être pensé comme une première rencontre avec l'enfant réel. Cela lui a permis de désamorcer des attentes trop figées et de contenir ses doutes éventuels avant l'arrivée de l'enfant en les confrontant à des éléments plus concrets.

La confrontation au réel:

Faisant référence à l'importance de la confrontation au réel dans l'émergence de l'imaginaire, Mr Y nous dit que « *le brouillard s'est dissipé lorsqu'ils ont ramené Luc en France* » et qu'il a passé sa première nuit chez eux. C'est à ce moment-là seulement qu'il s'est senti père instantanément, malgré qu'avant il n'imaginait rien. Mr M relate de la même manière que Mr Y, la façon dont des questionnements nouveaux concernant le passé de l'enfant ont surgi au moment du séjour dans le pays, dans la rencontre avec l'enfant réel. Néanmoins, des interrogations sur les conditions de vie de l'enfant préexistaient dans son imaginaire lorsqu'il se projetait : « *On se dit orphelinat, on se dit pleins d'enfants partout, on se projette comme ça avec une joie de vivre quand même* ». Nous pouvons penser que ces représentations plutôt positives du climat affectif dans lequel il imaginait que son futur enfant l'attendait, l'ont aidé à se projeter favorablement dans la rencontre avec l'enfant adopté dans un sentiment de légitimité relative.

La différence physique de l'enfant adopté rêvé : Si Mr M a découvert par l'adoption le désir de sa femme d'avoir un enfant noir, il semble que la différence physique affichée avec l'enfant adopté lui ait permis d'évacuer l'anxiété liée au fait de devoir justifier de son lien adoptif à autrui et de façon implicite d'avoir à assumer sa stérilité : « *Intérieurement, c'est comme une sorte de provocation* » ou encore « *Là on voit tout de suite que c'est une adoption et là le problème il est clos pour moi* ». La déniation de la question des origines se retrouve dans la décision qu'à préféré prendre Mr M de limiter au couple le projet d'adoption (« *C'était notre choix et ils n'avaient rien à dire* » en parlant de ses propres parents) afin d'éviter de se confronter au manque de soutien de ses propres parents qui avaient des propos dévalorisant concernant l'adoption d'un enfant africain.

L'isolement familial :

La rupture effectuée par Mr M semblait nécessaire pour qu'il puisse se projeter sereinement dans sa filiation adoptive et protéger son narcissisme parental. Pour autant, Mr M n'a pas ressenti le besoin

de partager ses attentes de l'enfant à venir avec des amis ou à travers la rencontre d'autres parents adoptants. Cependant, il se souvient s'être projeté quotidiennement dans des situations concrètes de jeu avec l'enfant, qui ont animé son vécu fantasmatique pré adoption et nourri son imaginaire. Mr Y, pour sa part, fera brièvement référence de façon indirecte à une histoire familiale compliquée et au fait d'avoir grandi avec la sensation de ne pas vouloir d'enfant par crainte de « *transmettre des patterns pathologiques* » qu'il dit exister chez son père et ses frères. L'inhibition de l'imaginaire de Mr Y peut en partie être expliquée ainsi. Il nous dit donc que l'adoption a donc été une « *greffe* » qui lui a permis de contourner cette crainte.

L'investissement dans les procédures administratives :

Le contexte d'évaluation et l'anxiété de performance ressentie par Mr M durant la procédure d'agrément apparaissent avoir laissé peu de place à une élaboration plus profonde de son imaginaire. Sa crainte d'échouer et de ne pas accéder à la parentalité semble avoir été telle que l'impact de l'agrément, tout en l'autorisant à être parent, a brimé et inhibé sa capacité à se projeter l'enfant à venir. Nous pouvons faire le constat d'un imaginaire suspendu ou gelé par les préoccupations administratives dans lesquelles Mr M semble s'être par contre beaucoup investi pour préparer l'arrivée de l'enfant réel. Pour Mr Y, bien qu'il se définisse comme « *suiveur* » dans le projet d'adoption, il dit s'être fortement investi lui aussi dans les procédures administratives: « *les papiers c'était un sacré pavé* ». Nous pouvons penser que cette manière plus concrète de préparer l'arrivée de l'enfant, partagée chez les deux hommes interrogés accompagnés par un OAA, s'inscrit dans une certaine codification du genre dans la façon d'appréhender l'adoption et de faire une place à l'enfant à venir dans leurs préoccupations psychiques quotidiennes.

1.2.b. Les femmes en parcours d'OAA

Nous comparerons maintenant l'imaginaire de Mme M, mère de Lilou âgée de 5 ans, d'origine éthiopienne, et celui de Mme Y, mère de Luc âgé de 15 ans, d'origine chinoise toutes deux passées par l'intermédiaire d'un OAA différent:

Représentations de l'enfant adopté rêvé : D'abord en retrait, c'est essentiellement après l'agrément que Mme M a pu se projeter dans la filiation adoptive, ce qu'elle relate avec beaucoup de sensibilité dans l'entretien. Mme M dit avoir beaucoup douté de ses capacités parentales dans le contexte d'adoption, son « *sentiment de ne pas être à la hauteur* » est récurrent lorsqu'elle se projette comme mère adoptante tandis que Mme Y a évolué avec confiance dans le parcours d'adoption. Mme M se

projette avec l'idée de réparation nécessaire de l'enfant abandonné et adopté : « *J'avais l'impression qu'il fallait être encore une meilleure mère* ». La référence au modèle biologique apparaît lorsque Mme M se représentait l'enfant à venir comme étant très jeune, vierge de tout passé dans son imaginaire subjectif, comme l'avait décrit Hamad (2002), « *Au moins avec un enfant tout petit, on se dit il n'y a pas cette séparation qui est difficile, il y a peut-être ça en moins* » qui répond à une recherche de réappropriation d'un sentiment de légitimité et à son besoin de mater. Mme Y partage cette même représentation de l'enfant adopté rêvé, comme un enfant en demande, qui ait encore besoin d'elle. La dimension de réciprocité dans ce besoin de contact physique avec l'enfant qui semble la renarcissiser, est exprimé par Mme Y : « *Je me suis rendue compte que la seule chose importante pour moi c'était de mater* ».

Le partage d'expériences avec d'autres parents adoptants

D'autres couples adoptants rencontrés par Mme Y l'ont avertie des choses à dire et à ne pas dire en entretien pour être acceptée par l'OAA : « *Demande pas un bébé, ça va te refermer des portes* », ce qui a influencé sa façon de se projeter. Cela renvoie à l'idée de parents que nous pourrions qualifier d'« experts des entretiens d'évaluation » en ce qu'ils échangent et transmettent leur savoir sur les stratégies à avancer en entretien pour se donner un maximum de chances de faire aboutir leur projet d'adoption. La communication de ce savoir concernant les attentes supposées attendues des évaluateurs au sein des réseaux sociaux de parents adoptants semble procurer à ces candidats à l'adoption un statut d'expert des critères d'évaluation qui relativise la portée inconsciente et spontanée de leurs discours dans un tel cadre, dont témoigne ici Mme Y. La participation de Mme M à une association lui a apporté un sentiment de sécurité, le soutien, les conseils et les informations nécessaires pour pouvoir se projeter de façon positive en ouvrant son imaginaire aux expériences d'adoption des autres couples. Cette recherche d'appartenance à un réseau associatif de parents adoptants est d'autant plus accrue chez Mme M qui subit un isolement familial relatif de par son choix d'adoption d'un enfant africain que ses parents rejettent. En effet, contrairement à Mme Y qui bénéficie d'un soutien manifeste de sa famille élargie, nous pouvons penser que l'inhibition de l'imaginaire et le manque de confiance en ses capacités parentales rapporté par Mme M au début de son parcours d'adoption, peuvent être liés à la dimension transgressive symbolique du mandat parental.

Les expériences professionnelles passées auprès d'enfants

L'imaginaire de Mme M s'enracine essentiellement dans ses expériences professionnelles passées avec des collègues et des enfants d'origine africaine qui suscitaient son admiration et vers lesquelles

elle était attirée sans réellement pouvoir l'expliquer. Cela lui a permis de se projeter de façon positive en tant que mère d'un enfant de cette culture qu'elle valorise particulièrement. En faisant le choix d'adopter un enfant noir en Ethiopie, donc radicalement différent dans son type physique, Mme M précise : « *C'était un souhait que j'avais toujours voulu, avoir un enfant africain* » comme si l'adoption lui avait permis d'accéder à un désir que la grossesse biologique n'aurait pas pu lui apporter dans le cadre de son union avec son conjoint, lui aussi de type européen. Mme Y quant à elle n'a pas évoqué d'interrogations particulières en amont liées à la différence physique d'un enfant chinois à intégrer psychiquement dans sa filiation. Elle se rappelle d'une expérience professionnelle passée auprès d'orphelins, sur laquelle son imaginaire s'est aussi appuyé : « *C'étaient des pompes à affection* » renforçant sa représentation d'un enfant dans le besoin, qui participe à développer chez Mme Y un fort sentiment de légitimité et à se projeter favorablement dans le futur lien avec l'enfant adopté. Son imaginaire était aussi nourri de façon quotidienne, par des scènes de vie familiale avec un enfant de type africain et qui rappelait l'enfant adopté rêvé de Mme M, par identification. Pour toutes les deux, ce rapport à une réalité concrète a été un support de projections important pour imaginer l'enfant adopté à venir.

Mme M exprime son fort désir de faire famille en observant d'autres familles avec des enfants africains, auxquelles elle se compare et qui lui évoquent des sentiments de bonheur et de tendresse, et auxquelles elle s'identifie dans l'attente d'adoption : « *J'étais à la plage, je voyais cet enfant avec ses parents, je me disais l'année prochaine ça sera moi* ».

La procédure d'agrément : Les vécus des deux femmes accompagnées par un OAA concernant l'agrément sont tout à fait différents mais cette étape représente toute fois pour chacune un support pour se projeter de façon plus concrète l'enfant adopté rêvé. Cela a été pour Mme Y tout simplement « *un temps pour mûrir* » son imaginaire, bien que l'enfant adopté rêvé n'avait pas encore de substance à ce moment. Mme M pour sa part nous dit surtout avoir vécu l'agrément avec anxiété : « *On était angoissé de pas avoir l'agrément* », comme un examen suite auquel devenir parent devient réel et à partir duquel elle s'est investie dans le projet de façon beaucoup plus concrète et active. Un souci de performance et une grande reconnaissance vis-à-vis des professionnels, qui l'ont en quelque sorte faite parent se dégage du discours de Mme M, comme si l'institution était le « *ventre administratif* » qui autorise à penser l'enfant à venir de façon plus incarnée, selon le concept relaté par Dekens (2011). Cette grande dépendance à la décision d'un tiers extérieur qui autorise à adopter pose la question de la dette supplémentaire envers les professionnels et de la difficile appropriation psychique de leur projet dans la construction de la parentalité adoptive, sans cesse réévalué par l'appareil administratif.

Les entretiens en OAA et l'apparement : C'est en ayant connaissance de quelques informations sur l'histoire de Lilou, ainsi que d'une photo, présentées lors de l'apparement avec les professionnels de l'OAA, que les questionnements nouveaux concernant le passé de l'enfant ont pu faire leur place dans les représentations fantasmatisques de Mme M, en amont. Les entretiens avec les professionnels de l'OAA semblent l'avoir préparée progressivement à la rencontre avec l'enfant réel en faisant émerger un imaginaire de plus en plus concret. Les entretiens ayant fait naître des questions importantes sur l'histoire de l'enfant pré adoption, celles ci ont pu être élaborées et intégrées de façon positive dans l'imaginaire de Mme M. Cela a été l'occasion de se préparer psychiquement à la rencontre réelle. Celle ci explique l'apport de l'accompagnement en OAA ainsi « *On s'est senti vraiment portés, oui portés par eux* » se référant ici à l'image symbolique d'un ventre fantasmatisque qui porte leur projet « *en toute transparence* » comme dans une échographie. L'accompagnement par l'OAA a ainsi fléché le projet d'adoption de Mme Y dans une dimension concrète sur lequel ses représentations fantasmatisques de l'enfant à venir ont pu s'appuyer. Mme Y témoigne du rôle crucial qu'il a représenté dans sa contribution à faire émerger un imaginaire plus proche du réel par cette analogie forte au modèle biologique : « *Quand on a été accepté par l'OAA, c'était comme un test de grossesse positive* ».

De par les critères définis avec l'intermédiaire de l'OAA, Mme Y imaginait un enfant vietnamien de trois ans, ce qui lui a permis d'anticiper la rencontre réelle. La photo de l'enfant adopté attendu dont elle a bénéficié lors de l'entretien d'apparement a eu sur elle un grand impact émotionnel du fait que par cette étape son imaginaire est soudainement devenu très concret. Elle nous explique l'avoir emmené partout pour se familiariser avec sa nouvelle représentation de l'enfant à venir et dit elle, d'entrer en contact avec lui en profondeur jusqu'à la rencontre réelle.

Représentations fantasmatisques de la mère biologique :

Les entretiens en OAA ont libéré chez Mme M d'importantes préoccupations liées au vécu de la mère biologique en s'interrogeant par un processus d'identification et avec une certaine empathie, sur la façon dont cette autre mère (biologique) avait pu vivre sa grossesse. La dette envers la mère biologique apparaît cependant teintée d'une certaine ambivalence, comme l'évoquait Ouellette et Méthot (1996), ainsi que d'un sentiment de culpabilité encore perceptible aujourd'hui chez Mme M: « *On enlève quand même des enfants à un pays qui n'a pas les moyens, c'est fou qu'on n'ait pas pu aider les parents à les élever eux même* ». D'une autre façon, c'est à travers des rêves que le spectre de la mère biologique a pris une place très importante dans le développement de l'imaginaire de

Mme Y : « *Pendant trois ans, et déjà avant l'arrivée de Luc, j'ai senti la présence de la mère biologique qui me confiait son enfant* », symbolisant un passage de relais d'une parentalité à l'autre dans son vécu fantasmatique. Comme dans un dialogue interne avec la mère biologique à laquelle elle s'identifie, ces rêves ont été très structurants et lui ont permis de se projeter dans un sentiment de grande légitimité en tant que mère de l'enfant adopté à venir. Cette activité fantasmatique intense tient « *de l'ordre du merveilleux* » selon Mme Y, comme si la mère biologique lui transmettait une mission qui confirme sa légitimité « *Elle avait besoin de sentir que je n'étais pas seule pour accueillir l'enfant* ».

1.2.c. Comparaison hommes-femmes en OAA

Ce qui ressort des entretiens avec ces hommes et ces femmes accompagnés par un OAA est leur besoin commun de se confronter à des expériences concrètes pour penser l'enfant à venir. Leur imaginaire étant fortement structuré par les critères établis par l'OAA, cela leur permet d'anticiper la rencontre réelle et de se projeter très tôt dans des représentations concrètes de l'enfant à venir fléchées par le choix d'un pays d'origine et de l'âge de l'enfant co-élaborés avec les professionnels dès le début du projet. L'entretien d'apparement avec les professionnels de l'OAA semble déterminant en ce qu'il apporte ces éléments de réalité dans leur imaginaire, grâce à la présentation de certaines informations concernant l'histoire de l'enfant pré adoption et la présentation d'une photo. La charge émotionnelle largement partagée chez les hommes et les femmes accompagnés de notre population tient en ce que cet entretien d'apparement met en scène une première rencontre entre l'enfant adopté rêvé et l'enfant réel sur le plan fantasmatique. Souvent effectué quelques jours ou quelques semaines avant le départ dans le pays, tous disent l'importance d'avoir pu se représenter l'enfant de façon plus concrète avant la rencontre réelle. Ils ont pu prendre le temps d'adapter leur imaginaire de façon progressive et d'entrer une première fois en contact avec ce futur enfant dans le cadre de l'OAA que chacun décrit comme contenant et sécurisant. Avant cette étape, le projet apparaît trop flou pour se projeter, pour les hommes encore plus que pour les femmes.

Si les hommes, même accompagnés par l'OAA, se représentent très peu l'enfant adopté rêvé avant, l'imaginaire est à l'inverse très abondant dans le discours de leurs conjointes qui se représentent toutes deux en relation avec un enfant petit, qui soit encore dans le besoin et en demande de contact physique réciproque qui leur permettent de materner, comme avec un enfant biologique. Ce besoin d'être présente dans les premières étapes de développement de l'enfant semble les aider à se projeter fantasmatiquement comme étant à l'origine de son arrivée et à développer leur sentiment de légitimité. Les femmes accompagnées semblent avoir puisé dans le souvenir

d'expériences professionnelles passées auprès d'enfants, des ressources pour se projeter, dont les hommes n'ont pas fait écho. La dimension évaluative des entretiens pour l'agrément a provoqué chez les hommes accompagnés une forte anxiété de performance, qui ne ressort pas dans le discours des femmes. Cette dimension très marquée pendant des entretiens semble avoir inhibé l'imaginaire des hommes adoptants. Une autre distinction essentielle entre hommes et femmes chez les couples accompagnés en OAA est leurs préoccupations fantasmatiques concernant la mère biologique de l'enfant à venir. Celles-ci se sont beaucoup projetées par identification, dans le vécu de l'enfant avant son adoption et se sont systématiquement interrogées sur celui de la mère biologique qui, en posant l'acte d'abandon semble nourrir une certaine ambivalence dans les représentations fantasmatiques des femmes adoptantes accompagnées en OAA, qui est reflétée dans les entretiens. Le spectre du père biologique n'a pas été abordé dans les préoccupations fantasmatiques des femmes ni dans celui des hommes adoptants. La dimension relationnelle manifeste dans le développement de leur imaginaire apparaît dans leur recherche de rencontres avec d'autres parents adoptants avec qui échanger les expériences d'adoption les a aidés à projeter et d'appréhender l'arrivée de l'enfant. Les hommes accompagnés n'ont quant à eux pas éprouvé ce besoin d'échange avec les pairs. En revanche, concernant l'investissement dans les procédures administratives qui mobilisent une bonne partie du temps d'attente des parents adoptants, il est apparu une sorte de codification de genre concernant la préparation administrative de l'arrivée de l'enfant puisque s'est à chaque fois les hommes qui ont effectué ces démarches.

I.3. Comparaison entre les parcours individuels et les parcours en OAA

L'analyse de ses entretiens a permis de faire émerger certaines différences dans la façon dont les parents adoptants se représentent l'enfant adopté à venir selon leur parcours.

Alors que pour les hommes accompagnés par un OAA, l'anxiété de performance est très présente et a tendance à venir inhiber leur imaginaire au profit d'un discours intellectualisé, cela est beaucoup moins le cas chez les hommes ayant adopté en individuel, qui semblent avoir vécu l'agrément comme une simple formalité et qui s'expriment plus spontanément, bien que souvent en référence au modèle biologique, la façon dont ils se représentent l'enfant adopté à venir.

Alors que les préoccupations fantasmatiques des femmes adoptantes en individuel concernant la mère biologique ne semblent pas présentes dans la période pré adoption, celles des femmes adoptantes accompagnées par un OAA sont très intenses, que celles-ci favorisent leur sentiment de légitimité, comme pour Mme Y ou au contraire se présentent comme un spectre culpabilisant qui

entrave le développement de ce sentiment de légitimité de la mère adoptante (Mme M). Leurs parcours d'adoption semblent avoir été un terrain propice pour susciter ces questions qui, étant pensées en amont, feront probablement moins effraction lors de la rencontre avec l'enfant réel.

Alors que pour les couples accompagnés en OAA, les entretiens avec les professionnels semblent avoir fléchi leur projet d'adoption, tout en le contraignant, il a permis d'inscrire les représentations fantasmatiques des parents adoptants dans un certain rapport au réel sur lequel leur imaginaire a pu s'étayer. L'autre étape clé est celle de la photo dont le choc émotionnel provoqué par la rencontre entre leur enfant adopté rêvé et l'enfant réel peut s'apparenter à une première rencontre. Elle prépare progressivement leur imaginaire à s'adapter à une réalité toujours différente et complexe à intégrer dans l'image projetée de l'enfant en amont.

Ce rôle de contenant semble avoir été joué en partie par les groupes d'amis des couples adoptants en individuel (Couple C) qui ont favorisé l'émergence d'un imaginaire concret, s'apparentant ainsi à des cocons dans lesquels les couples adoptants ont pu nourrir leur imaginaire.

II. Discussion clinique

Ainsi, d'après les résultats obtenus grâce à ces entretiens, notre première hypothèse soutenant l'idée que l'imaginaire des parents adoptants accompagnés par un OAA serait plus élaboré que celui des couples adoptants en procédure individuelle peut être validée. Les représentations de l'enfant adopté rêvé des couples accompagnés en OAA, bien que très intellectualisées, sont apparues moins empruntées de références au modèle biologique, ce qui leur a permis de se projeter de façon plus adaptée aux enjeux réels d'adaptation de l'enfant adopté à venir. En effet, leur discours reflète leurs préoccupations fantasmatiques concernant les origines de l'enfant, notamment concernant la place des parents biologiques, centrale pour l'enfant adopté. Ces représentations plus conscientes leur permettent de penser les spécificités de la filiation adoptive en amont, ce qui suppose, nous pouvons l'envisager, des capacités plus certaines à faire face adéquatement aux éventuelles difficultés dans le lien futur avec l'enfant adopté. Leur disponibilité et leur souplesse psychique semblent être plus à même de s'adapter à la rencontre avec l'enfant réel que chez les couples adoptants en procédure individuelle. D'après ces observations, les résultats obtenus vont dans le sens de notre hypothèse d'un imaginaire plus élaboré chez les parents adoptants accompagnés par les OAA, ce qui confirme l'impact du parcours d'adoption sur la préparation des imaginaires.

En effet, si les couples interrogés en individuel dans cette recherche semblent avoir su puiser

dans l'entourage et les réseaux sociaux des ressources psychiques certaines, cette ouverture d'esprit personnelle tient avant tout à une caractéristique personnelle aléatoire que la diversité des profils de couples adoptants ne peut garantir et qui ne peut en faire un élément de préparation suffisant. N'étant pas encadré par un professionnel averti des enjeux d'adaptation de l'adoption internationale, le parcours d'adoption individuel semble plus à risque d'échecs, notamment pour des couples plus isolés socialement dont les ressources psychiques pourraient être mises à mal plus facilement.

Notre deuxième hypothèse de recherche qui suppose une certaine similarité des représentations de l'enfant adopté rêvé chez les hommes et les femmes est en revanche infirmée dans le cadre des résultats obtenus dans cette recherche. En effet, les représentations de l'enfant adopté à venir sont beaucoup plus abondantes chez les femmes en amont de l'adoption que chez les pères, dont l'imaginaire apparaît parfois comme « gelé », surtout dans certaines circonstances d'évaluation. Si cela peut être dû à une plus grande difficulté à exprimer leurs émotions, leurs représentations de l'enfant adopté rêvé en amont de l'adoption se situe en arrière plan derrière des préoccupations plus administratives. Cet investissement des pères adoptants dans les procédures administratives a une portée symbolique certaine en ce qu'il vient inscrire concrètement dans le juridique l'enfant adopté à venir dans sa filiation.

De plus, si l'enfant adopté rêvé des femmes est représenté comme dans le besoin de contact physique relatif au désir de mater, les hommes adoptants ne parviennent pas à se projeter en relation avec cet enfant avant le moment de la rencontre réelle. Peu importe le mode d'arrivée de l'enfant, que ce soit par l'adoption ou par une naissance, il semble que les pères aient toujours à faire une sorte de « processus d'adoption » à son arrivée. En ce sens la filiation adoptive semble aussi établir, de la même façon que dans la filiation biologique, une différence des sexes concernant la façon dont chacun des conjoints se projette l'enfant rêvé avant son arrivée, ici un enfant adopté à l'étranger.

III. Critiques, limites et perspectives

Les limites de cette recherche tiennent à la grande disparité des parcours des couples de notre population de recherche. En effet, dans le cadre d'une autre recherche, il serait intéressant de restreindre les critères d'inclusion des groupes de parents adoptants afin d'évaluer l'impact de certaines variables sur la question de l'imaginaire que le cadre de notre présente recherche ne nous a pas permis d'explorer.

En effet il serait important d'explorer la façon dont la part personnelle de l'histoire familiale de chaque conjoint entre en dynamique avec la façon dont ils se projettent dans ce processus d'adoption. Nous pouvons aussi supposer que selon le conjoint qui souffre d'un problème d'infertilité au sein du couple, la capacité à se projeter l'enfant adopté rêvé ne sera pas la même. Enfin, le fait que les couples interrogés aient tous adopté dans des pays différents, certains La Haye, d'autres Non Laye, ne les a pas non plus confrontés aux mêmes enjeux de préparation, ce qui a pu influencer aussi sur nos résultats.

Malgré la multiplicité des facteurs pouvant entrer en compte dans la façon dont les parents se projettent, il ressort de cette recherche l'importance de l'aspect dynamique et concret du partage d'expériences entre parents adoptants. Ces « néo groupes d'adoptants » sont en effet un support réel très investi par les parents mais dont la portée dans la préparation des parents à l'adoption est très rarement prise en compte dans les recherches sur la parentalité adoptive. Sachant que les adoptions individuelles représentent encore la majorité des parcours d'adoption internationale et qu'il apparaît dans notre recherche que ce sont essentiellement ces parents qui y ont recours, l'impact des réseaux sociaux dans la préparation de la parentalité adoptive serait donc à investiguer dans le cadre d'une prochaine recherche. Dans un processus que l'on pourrait qualifier de nidation, les réseaux sociaux tels que les associations de parents adoptants semblent jouer un rôle contenant et soutenant de la parentalité. Le développement de ces associations et des réseaux sociaux est une réalité qui s'est beaucoup développée et qui fait partie intégrante de la préparation des parents adoptants, en ce qu'elle les accompagne dans leurs questionnements pratiques mais aussi psychiques, tout au long de leur parcours d'adoption. En effet, en échangeant des informations sur un discours stratégique à avancer en entretien d'évaluation, ils placent certains parents adoptants en position d'experts des enjeux d'évaluation dans le processus de préparation, ce qui vient relativiser la spontanéité de leurs discours. Cela peut être mis en lien avec la dimension évaluative omniprésente des entretiens avec les professionnels jalonnant le parcours d'adoption, qui bien qu'étant une étape indispensable, semble avoir parfois une influence inhibitrice non négligeable sur l'émergence de l'imaginaire.

CONCLUSION

A travers cette recherche clinique de Master 1 en psychologie, nous souhaitons apporter des pistes de réflexion sur la façon dont les parents investissent leurs parcours d'adoption respectifs pour se représenter l'enfant adopté rêvé. Les résultats recueillis dans nos entretiens nous amènent à penser l'importance du parcours d'adoption dans la préparation des imaginaires, c'est-à-dire dans l'étayage des ressources psychiques des parents dans la période pré adoption, qui les rendent plus disponibles psychiquement à l'arrivée de l'enfant. Il ressort de cette recherche les avantages et les limites de chacun des parcours existant actuellement dans le système français tel qu'il est prévu pour permettre aux parents adoptants de penser en amont les enjeux spécifiques de l'adoption internationale.

Bien que le travail d'accompagnement des OAA dans le processus d'adoption limite les risques d'échecs en ce qu'il contraint les parents à élaborer plus consciemment leurs attentes et leurs limites et qu'il peut être un tiers contenant pour les doutes et l'imaginaire des parents, il semble en même temps susciter chez les couples adoptants accompagnés en OAA un discours défensif très conscient relativisant la profondeur du travail psychique entrepris dans ce cadre évaluatif. D'un autre côté, cette recherche nous a éclairés sur les ressources psychiques qu'ont sus trouvées les couples adoptants, particulièrement ceux en procédure individuelle d'adoption, dans les réseaux sociaux.

Cela nous invite à penser le développement d'autres types de préparation à la parentalité adoptive qui permettent de faire évoluer l'imaginaire des couples adoptants dans un cadre non évaluatif permettant de faire émerger leurs attentes implicites de façon plus spontanée. Il ressort de cette recherche un manque dans les parcours des adoptants d'un espace qui, avec la présence d'un professionnel, leur permettent d'exprimer leurs attentes et leurs doutes profonds concernant l'adoption, dans une dimension dynamique d'échanges avec d'autres adoptants, qui s'inscrive dans un cadre non évaluatif.

En ce sens, le développement des journées de soutien à la parentalité, tel que mises en place au Canada, apparaissent être une piste intéressante à explorer en complément des pratiques déjà existantes encadrant les parcours des couples adoptants à l'étranger. Elles tiennent compte des différentes dimensions qui sont susceptibles de favoriser l'émergence de l'imaginaire et qui ressortent de cette recherche. Sans prétendre être une réponse miracle empêchant les échecs de l'adoption, nous pouvons penser que ce type de préparation pourrait contribuer de façon

complémentaire et intéressante à en limiter les risques et est en ce sens une piste féconde à penser pour la clinique, dans le cadre de l'adoption internationale.

BIBLIOGRAPHIE

- ANZIEU, D. (1999). Le groupe et l'inconscient. Paris : Dunod.
- BLANCHET, A. & al. (1985). L'entretien dans les sciences sociales. Paris : Dunod.
- BOURG, C. (1992). L'Infertilité, procréation médicalement assistée adoption filiation.... Paris: De Boeck.
- BOWLBY, J. (1969). Attachment and loss, In Attachment, New York: Basic Books, vol. 1.
- CASTRO, D. (2000). Pratique du mémoire de recherche en psychologie, Le Bouscat: L'esprit du temps.
- CHICOINE, J.-F. et coll. (2002). L'enfant adopté dans le monde, en quinze chapitres et demi. Québec, Canada: Hôpital Sainte-Justine.
- CLARK, P., THINKPEN, S. et YATES, A.M. (2006). Integrating the older/special need adoptive child into the family, Journal of marital and family therapy, vol. 32, n°2, pp. 181-194.
- CLEMENT, René. (1993). Parents en souffrance. Paris : Stock.
- DEKENS, S. (2006). Fabrication, initiation, métamorphose et traumatisme, in Exposés et sauvés. Le destin singulier des enfants adoptés à l'étranger, F. SIRONI. (dir.), Mémoire de psychologie clinique et psychopathologie, Saint-Denis : Paris 8.
- DEKENS, S. (2010). Traumatisme et adoption, un regard clinique, www.Osi Bouaké.fr.
- DE SINGLY, F. (1996). Le soi, le couple et la famille. Paris : Nathan.
- DE BELLEFEUILLE, L., MALET, J., ANDRE-TREVENNEC, G. (2011). La préparation des parents et des enfants dans le cadre de l'adoption internationale, Séminaire du 18 juin 2011 à la Mission Adoption de Médecins du Monde, Paris, in Enfance et psy, n°50.
- DUVERT, A.-C. (2004). Un pacte d'alliance entre intermédiaires et parents adoptifs, dans O. OZOUX-TEFFAINE. Enjeux de l'adoption tardive. Toulouse : Erès.
- DUVERT, A.-C. (2004). En accompagnant l'enfant adopté et sa famille, Le divan familial, n°177.
- GOLDSTEIN, J., FREUD, A. et SOLNIT, A.J. (1973). Beyond the best interests of the child. New York: Free Press.
- GOLSE, B. (2008). Le récit de l'adoption: un révélateur de trauma des parents adoptifs, Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence, Vol. 56, pp. 257-262.

- GOLSE, B. (2010). A propos de l'enfant et de l'enfance: Quelques questions à l'enfant culturel ou mythique. In J. BESSON., M. GALTIER. Que sont parents et enfants devenus? Toulouse: Eres, pp. 112-121.
- GOUBIER-BOULA, M.-O. (2005). Processus d'attachement et processus d'adoption, Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence, vol. 53, n°5, p.263-271.
- GUYOTAT, J. (1995). Filiation et puerpéralité, logique du lien : entre psychanalyse et biomédecine. Paris : PUF.
- HAMAD, N. (2004). Qu'est ce qui fait famille ? L'exemple de l'adoption, La clinique lacanienne, Paris : Eres, n°7, pp. 29-39.
- HUYNH, H. (2009). Adoption et filiation: Une situation particulière pour l'étude et l'illustration d'un processus général, C. TYSZLER. (dir.), Mémoire de psychiatrie, Paris : Bichat.
- KAËS, R. (2000). Filiation et affiliation, Le Divan familial, n°5.
- LAURU, D. et LE FOURN, J.Y. (2005). Œdipe l'adopté, Enfances et psy, n°29, pp. 140- 144.
- LEVY-SOUSSAN, P. (2005). Adoption internationale : spécificités et risques psychiques, Journal de pédiatrie et de puériculture, vol.18, pp. 13-19.
- MAUSS, M. (1923). Essai sur le Don. Sociologie et Anthropologie, Quadrige: PUF.
- MARINOPOULOS, S. et al. (2003). Moïse, Œdipe et Superman : de l'abandon à l'adoption. Paris: Fayard.
- MODELL, J.S. (1994). Kinship with strangers: Adoption and interpretations of kinship in American culture. Berkeley: University of California Press.
- MORO, M.-O., NATHAN, T. (1993). A qui appartient l'enfant ?, Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie. Grenoble : La pensée sauvage, n°21, pp. 7-12.
- NEIRINCK, C. (2003). Parenté et parentalité : aspect juridiques, dans M. Delage et P. Pedrot (dir.), Lien familial, lien social, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, pp. 59-74.
- NOËL, L. (2003). Je m'attache, nous nous attachons : le lien entre un enfant et ses parents. Montréal : Sciences et culture Centre Universitaire.
- OUELLETTE, F.-R. (2000). Famille et adoption : dissociations identitaires, dans M.-B. TAHON et D. COTE (dir.). Famille et fragmentation, Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, n°7, pp. 13-28.
- OUELLETTE, F.R., BELLEAU, H. (1999). L'intégration familiale et sociale des enfants adoptés à l'étranger recension des écrits. Québec: Institut national de la recherche scientifique, Culture et Société.

- OUELLETTE, F.-R. et C. METHOT (1996). La normalité familiale dans l'adoption tardive internationale, Dialogue, n°133, pp. 16-29.
- OZOUX-TEFFAINE, O. et coll. (2004). Enjeux de l'adoption tardive. Toulouse : Erès.
- PAGE, G., A.-M. PICHE, F.-R. (2008). Devenir parents sans donner naissance. La construction d'un lien avec un enfant en contexte d'adoption, In C. Parent, S. Drapeau, & al. Visages multiples de la parentalité. Québec : Presses de l'Universitaire du Québec, pp. 89-105.
- PIERRON, J.-P. (2004). Parent pauvre ou parent fragile ? La parenté adoptive en question, Le divan familial, n°12.
- PINDERHUGUES, E. (1996). Toward understanding family readjustment following older child adoptions: The interplay between theory generation and empirical research, Children and youth services review, vol. 18, n° 1-2, p. 115-138.
- ROSNATI, R. (2005). The construction of adoptive parenthood and filiations in Italian families with adolescents: A family perspective, in D.M. Brodinsky et J. Palacios. (dir.), Psychological issues in adoption: Research and practice, Westport: Praeger/Greenwood, p.27-46.
- SIRONI, F. (2003). Maltraitance théorique et enjeux contemporains de la psychologie clinique, Pratiques Psychologiques, n° 4.
- ST-ANDRE, M. (2007). Gestation psychique et parcours d'adoptant, Paris : Prisme, n°46, p. 236-247.
- SOULE, M. (1982). L'enfant dans la tête, l'enfant imaginaire, La dynamique du nourrisson, Paris : ESF.
- SOULE, M. et P. LEVY-SOUSSAN (2002). Les fonctions parentales et leurs problèmes actuels dans les différentes filiations, Psychiatrie de l'enfant, vol. 45, n°1, p. 77-102.
- SOULE, M. et NOEL, J. (1985). L'adoption, in S. LEBOVICI, R. DIATKINE (dir.), Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Quadrige : PUF, pp. 2679–2699, (IV).
- TAIEB, O. et MORO, M.-R. (2007). Le récit de l'adoption : un révélateur du trauma des parents adoptifs, Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence, vol. 56, pp. 257-262.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Tableaux de présentation des couples.

ANNEXE N° 1.a: Présentation du couple M.

➤ *Accompagné par un Organisme Agréé à l'Adoption*

		COUPLE M.				
		<u>PROFESSION</u>	<u>AGE</u>	<u>DIAGNOSTIC D'INFERTILITE</u>	<u>DATE D'OBTENTION DE L'AGREMENT</u>	<u>OAA</u>
COUPLE M.	Madame	Infirmière	36	Non	2004	OAA spécialisée dans les adoptions en Ethiopie
	Monsieur	Infirmier	40	Oui		
Enfant(s) adopté(s)		<u>AGE</u>	<u>PAYS D'ORIGINE</u>		<u>DATE D'ARRIVEE EN FRANCE</u>	<u>SUIVI PSYCHOLOGIQUE</u>
	Lilou	4 ans 1/2	Ethiopie (<i>Non La Haye</i>)		Mai 2007	Non (médical : tests neurologiques)

ANNEXE N° 1.b : Présentation du couple Y.

➤ *Accompagné par un Organisme Autorisé à l'Adoption*

COUPLE Y.						
		<u>PROFESSION</u>	<u>AGE</u>	<u>DIAGNOSTIC D'INFERTILITE</u>	<u>DATE D'OBTENTION DE L'AGREMENT</u>	<u>OAA</u>
COUPLE Y.	Madame	Médecin	57	Oui	1998	OAA française
	Monsieur	Ingénieur	59	Non		
Enfant(s) adopté(s)			<u>AGE</u>	<u>PAYS D'ORIGINE</u>	<u>DATE D'ARRIVEE EN FRANCE</u>	<u>SUIVI PSYCHOLOGIQUE</u>
	Luc		15 ans	Chine (<i>La Haye</i>)	Juin 2000 (à 3ans ½)	Non

ANNEXE N°1.c: Présentation du couple P.

➤ *Parcours d'adoption en individuel*

COUPLE P.						
		<u>PROFESSION</u>	<u>AGE</u>	<u>DIAGNOSTIC D'INFERTILITE</u>	<u>DATE D'OBTENTION DE L'AGREMENT</u>	<u>TYPE D'INTERMEDIAIRE</u>
COUPLE P.	Madame	Responsable projet	49	Oui	1998	Contact local
	Monsieur	Educateur sportif	50	Non		
Enfant(s) adopté(s)		<u>AGE</u>	<u>PAYS D'ORIGINE</u>		<u>DATE D'ARRIVEE EN FRANCE</u>	<u>SUIVI PSYCHOLOGIQUE</u>
	Martin	12ans 1/2	Lettonie (<i>La Haye</i>)		Novembre 2002	Non
	Kurtis	7ans 1/2	Lettonie (<i>La Haye</i>)		Avril 2007	Non (orthophonique)

ANNEXE N°1.d : Présentation du couple C.

➤ *Parcours d'adoption en individuel.*

COUPLE C.						
		<u>PROFESSION</u>	<u>AGE</u>	<u>DIAGNOSTIC D'INFERTILITE</u>	<u>DATE D'OBTENTION DE L'AGREMENT</u>	<u>TYPE D'INTERMEDIAIRE</u>
COUPLE C.	Madame	Informaticienne	53	Oui	1995	Via des connaissances amicales dans le pays
	Monsieur	Pilote de chantier	46	Non		
Enfant(s) adopté(s)		<u>AGE</u>	<u>PAYS D'ORIGINE</u>		<u>DATE D'ARRIVEE EN FRANCE</u>	<u>SUIVI PSYCHOLOGIQUE</u>
	Dimitri	15	Vietnam (<i>Non La Haye</i>)		1997 (à 18 mois)	Non
	Tina	8	Vietnam (<i>Non La Haye</i>)		2003 (à 7mois)	Non
Enfant biologique	Corine	26	Issue d'une précédente union de Madame, malgré son problème de fertilité.			

ANNEXE 2 : Entretiens du couple M, individuels et en couple

ANNEXE N°2.a

Entretien individuel avec Monsieur M. (*parcours en OAA*)

Durée : 50min. Parents de Lilou adoptée en Ethiopie, actuellement âgée de 4 ans.
Entretien réalisé au domicile du couple.

Marion L : « Bonjour, pour cet entretien individuel je vous propose de me raconter d'un point de vue personnel comment vous avez vécu l'adoption et imaginé l'enfant adopté à venir, dans votre parcours pré adoption. Pour commencer, pouvez-vous me dire ce que le désir d'enfant a modifié dans votre couple, ce qui vous a amené à faire le choix d'adopter ?

Mr M : D'accord, comment on est passé à l'adoption... Alors au début c'était, ... on a dit heu... j'ai voulu avoir un enfant donc naturellement, biologique, et suite à un parcours, comment vais-je dire... de procréation médicale assistée, qui a été un échec sur plusieurs essais, autant par l'insémination que par les FIV. Et du coup ensuite, effectivement on s'est tourné vers l'adoption. Voilà.

M L : D'accord, est-ce que le désir d'adopter est apparu d'abord chez vous ou d'abord chez votre conjointe ?

Mr M : Heu non j crois que ça a été un peu ensemble. On en a parlé et puis voilà, ça n'a pas été... Peut-être plus elle. Peut-être plus elle parce que moi j'étais un peu plus pour qu'on essaie biologiquement mais elle aussi comme elle voulait être enceinte donc...

M L : D'accord.

Mr M : Oui, y'avait quand même un désir de grossesse chez elle.

M L : Pour vous ensuite c'était évident d'aller adopter suite aux échecs de ces FIV ?

Mr M : Oui tout à fait. Ça a été assez simple en en parlant.

M L : D'accord. Vous me dites que c'est elle qui a commencé à en parler et qu'est-ce que vous en avez pensé intérieurement à ce moment-là de ce projet, de la façon dont elle a amené les choses ?

Mr M : Bah moi ça m'a pas gêné puisque de toute façon nous notre but, surtout moi, j'ai toujours voulu avoir un enfant donc moi, dès l'instant où on avait un enfant, peu importe la façon dont il arrivait ou pas. Parce que par exemple j'ai des neveux et nièces, lorsque je m'occupais d'eux, je ne vais pas dire que je les considérais comme mes enfants mais y'avait un lien d'attachement assez fort qui fait que je me suis dit même si ce n'est pas de toute façon un enfant biologique, j'aurai ce lien d'attachement avec cet enfant quoi...

M L : D'accord. Vous étiez plutôt sur la même longueur d'onde...

Mr M : Oui.

M L : Il n'y avait pas d'inquiétude particulière par rapport à ça.

Mr M : Non, non.

M L : D'accord. Est-ce qu'on peut dire qu'il y a eu une sorte d'accordage au sein du couple à ce niveau-là ?

Mr : Oui oui tout à fait. Oui oui.

M L : Est-ce que vous vous posiez quand même des questions particulières ? Est-ce que vous vous interrogiez sur certaines choses quand lorsque c'en était au stade de projet déjà ? Vous arrivez à vous rappeler ?

Mr M : Oui oui... Bah par rapport au projet c'était surtout comment fallait s'y prendre donc au niveau administratif, ensuite où est ce qu'on allait choisir le pays d'adoption ? Comment ça allait se passer ? Parce qu'il y a un parcours qui passe soit par une association, soit en indépendant.

M L : Oui.

Mr M : Pleins de petites choses comme ça, c'était des petits questionnements et du coup... C'est vrai qu'au départ on a commencé à regarder les dossiers et à faire une demande au niveau du conseiller général, ensuite on a déposé une demande d'agrément donc et dans la foulée... Même avant la demande d'agrément, on s'est mis dans une association, c'était « Famille d'adoption » j crois en Seine et Marne et du coup on est allé à des réunions pour savoir comment ça se passait un peu et tout ça.

M L : D'accord. Et vous avez toujours eu confiance en ce projet ou vous avez parfois pensé qu'il allait être freiné ou au contraire aboutir à ce moment-là ?

Mr M : Moi j'ai cru surtout que ce projet il allait être très long. Très long parce que apparemment ça semblait pas rapide quand on allait voir l'association, heu voilà. Puis on s'est dit qu'avec les papiers administratifs à l'étranger et tout ça, on ne savait pas du tout. Finalement ça s'est pas avéré si long que ça pour nous. Alors

peut être aussi par rapport au choix du pays d'adoption. C'est même sûr d'ailleurs parce qu'on avait d'abord... Quand on a rencontré l'assistante sociale, on a établi un projet, on s'était dit qu'on irait en Asie chercher une petite fille ou un petit garçon, et elle a commencé déjà à nous parler de nos revenus.

M L : D'accord...

Mr M : Parce qu'en tant qu'infirmiers pour elle, on avait moins de chances parce qu'on n'avait pas un revenu suffisant par rapport au pays qui ne laisse pas leurs enfants à des gens qui ont des revenus moyens, entre guillemets. Parce qu'ils estiment qu'ils n'ont qu'un enfant, c'est le pays de l'enfant unique entre guillemets, et ils le laissent à des gens qui ont des moyens quoi, qui sont aisés. Et du coup par la suite, on a rechangé de situation. On a voulu adopter,... c'était un enfant du Tibet. On avait fait les projets, on avait été voir une association à Marseille, qu'on avait appelé. En l'espace de 48h il fallait qu'on descende à Marseille, donc il fallait qu'on prenne un avion machin bidule, on était super contents, on s'était dit que ça allait se faire. C'était après avoir eu l'agrément je crois et puis finalement heu... on est revenu en France et ils se sont aperçus qu'on n'avait pas assez d'années de mariage. Parce que chaque pays a ses critères et en l'occurrence il fallait 2 ou 3 ans de mariage et du coup on ne rentrait pas encore dans les critères. Donc là ça a été encore une grosse déception parce qu'on s'est dit, on s'est investi, on s'était dit c'était bon, tu sais émotionnellement... En plus ça nous avait pris du temps à demander à nos employeurs d'avoir vite une disponibilité plus les frais d'avion.

M L : Oui ça a été beaucoup d'investissement, c'était éprouvant pour vous.

M L : Oui voilà. Et puis finalement on a reparlé avec ma femme et quand elle avait fait un stage en maternité, elle avait toujours rêvé d'avoir heu... Quand elle tenait des enfants black, heu d'origine africaine, y'avait une émotion qui se passait. Et du coup quand on en a parlé, moi je n'étais même pas au courant de ça hein heu... avec les années. Et puis du coup, on s'est dit bah pourquoi pas finalement l'Afrique... C'est elle qui m'en a parlé et j'ai dit bein oui pourquoi pas.

M L : D'accord, et qu'est-ce que vous en avez pensé vous ?

M L : Bah sur le coup heu... Bah sur le coup, comme c'était pas du tout ce qui était prévu sur la base... Et puis après bah y'a un petit questionnement : la couleur avec l'enfant, comment ça va se passer et tout ça. Et puis après n se dit dans notre tête, de toute façon c'est le lien d'attachement. Ce sera peut-être plus dur pour l'enfant que pur nous. Parce que nous on aura toujours hein j'pense ce lien d'attachement, et c'est ce qui s'est créé hein puisque de toute façon notre fille on l'a vue en photo ca y est c'était déjà notre fille. Et effectivement après on se dit il faut trouver les mots avec l'enfant par rapport à la différence.

M L : Donc même à l'étape de projet c'était ce qui vous préoccupait cette différence physique avec l'enfant ?

Mr M : Oui tout à fait. Et puis déjà y'avait un rendez-vous chez l'assistante sociale et elle nus avait dit : Donc maintenant votre projet ca serait un enfant adopté en Afrique, il est de couleur, machin, ca vous dérange pas ? Et je lui avais expliqué que nan, que finalement nan.

M L : D'accord. Et par rapport à vous cette différence physique, ça...

Mr M : Ah par rapport à moi nan ça ne me posait pas de soucis. Je sais pas si intérieurement c'est comme une sorte de provocation ou je ne sais pas trop quoi mais enfin voilà... La différence elle existe, ce n'est pas comme un enfant d'origine européenne qui est adopté mais qu'on va plus ou moins cacher puisqu'il n'y a pas cette différence physique. Donc là on voit tout de suite que c'est une adoption et là le problème il était clos pour moi. Voilà.

M L : D'accord donc pour vous ça ne faisait pas obstacle, pas non plus d'un point de vue extérieur où ca peut questionner... ?

Mr M : Non pas du tout. Je me suis dit que ça allait sûrement questionner, choquer, heu... Parce que dans ma famille j'ai des gens qui ont des préjugés que certaines origines raciales entre guillemets, mais j'en n'avais rien à faire. De toute façon je me suis dit c'est ma vie à moi, ce n'est pas leur vie, et puis heu finalement ça s'est très bien passé, même avec ma famille.

M L : Donc le fait que cette différence physique indique clairement que votre enfant était adopté vous aidait permettait d'être à l'aise avec ça.

Mr M : Ah oui tout à fait.

M L : Très bien. Dans les questions que j'avais prévues de vous poser, je reviens peut être sur des choses que nous avons déjà un peu abordées mais je les pose quand même, pour faire le tour... En tant que futurs parents, qu'est-ce que le fait d'adopter un enfant à l'étranger, loin, plutôt qu'en France pouvait susciter comme questions pour vous ?

Mr M : Oui. Alors là le fait d'adopter à l'étranger plutôt qu'en France c'est surtout par rapport aux critères administratifs parce qu'en France c'est très très long et il y a très peu d'enfants adoptables car c'est souvent des enfants pupilles de la nation, qui sont mis dans des familles d'accueil, et ils ne sont pas adoptables parce

qu'il y a encore un lien d'attachement plus ou moins avec ces parents. Donc juste pour un côté pratique, c'est pas du tout en lien avec un côté affectif ou quoi que ce soit.

M L : Oui... Donc vous ne saviez pas quel âge aurait l'enfant que vous alliez adopter mais qu'en tout cas il aurait vécu la première partie de sa vie loin de vous... Il y avait cette part d'inconnu...

Mr M : Alors on est rentré dans une association et puis donc c'est les Amis des Enfants du Monde. Quand on a déposé nos dossiers pour l'adoption, on nous a bien dit que vu nos âges, on avait le droit... c'est un peu dur de dire on avait le droit mais on rentrait dans un critère qui disait vu l'âge que vous avez avec votre femme, vous pouvez adopter un enfant entre 0 et 5 ans, voilà. Donc on avait cette fourchette là et on savait qu'on aurait un enfant plus ou moins en bas âge mais on ne savait pas du tout l'âge. Nous ce qu'on voulait surtout c'était que l'enfant n'ait pas plus de 6 ans pour qu'on puisse l'aider et le suivre dans sa scolarité parce qu'on s'est dit l'adaptation et tout ça, ça serait peut-être un peu difficile.

M L : D'accord. Est-ce que quand vous pensiez à cet enfant à venir, vous l'imaginiez ?

Mr M : Ah oui oui oui. Bein on se projette des visages, des traits, bon après la couleur forcément. Par contre le plus difficile d'arriver à se projeter, au début, c'était le sexe de l'enfant entre guillemets, puisqu'on ne savait pas si c'était une fille ou un garçon. Sachant qu'ensuite on nous avait quand même dit à l'association que selon les critères d'adoption, surtout en Ethiopie, les adoptions des enfants c'était des garçons. Donc elle nous avait dit, à 90% de chances, ça sera un garçon. Donc nous on était partis sur cette chose-là. On avait choisi un prénom de garçon, on n'avait pas du tout choisit un prénom de fille. Donc et puis finalement elle est arrivée, c'était une fille. Mais on se projetait plus avec un petit garçon avec des traits africains à la base.

M L : Donc c'était des traits physiques surtout, est ce qu'il y avait d'autres choses que vous imaginiez ?

Mr M : Bein après on se projette sur le futur je dirais, d'aller jouer avec son garçon au ballon, des choses comme ça quoi.

M L : Donc vous imaginiez l'enfant, et est-ce que vous vous rêviez déjà parents ou est-ce que c'était encore difficile à ce moment-là ?

Mr M : Ah non non je me rêvais déjà parent.

M L : D'accord. C'est-à-dire que vous vous imaginiez déjà dans des situations concrètes...

Mr M : ...de famille.

M L : Donc par exemple...

Mr M : Bah heu des sorties avec mon enfant, aller à la mer avec son enfant, des choses comme ça. C'était plus dans le projet d'échanges avec son enfant heu dans la vie de tous les jours ou sur un côté de jeu un peu, de choses comme ça. Après ça n'allait pas au dessus au niveau des pensées.

M L : Et c'était ces échanges avec vos neveux et nièces surtout qui vous aidait à imaginer un peu ce que ce serait ?

Mr M : Oui la vie avec un enfant tout à fait.

M L : Et est-ce que vous avez fait à l'époque des rêves nocturnes à ce sujet ? Si oui de quoi étaient-ils fait ?

Mr M : Très honnêtement je me souviens plus du tout s'il y avait eu des rêves. Je pense que j'ai dû en avoir hein mais je me souviens plus.

M L : Et quand vous imaginiez cet enfant alors, c'était surtout à travers les discussions que vous aviez avec votre épouse ou avec votre entourage ?

Mr M : Ah non non mais même tout seul, dans mes pensées aussi.

M L : D'accord.

Mr M : Ah oui oui.

M L : Et c'était toujours un peu présent ?

Mr M : Ah bah de toute façon dès l'instant où on avait établi de faire le projet et d'avoir démarré les papiers administratifs, forcément on a ça en tête hein. On a ça en tête et on a qu'une hâte, c'est que le jour arrive.

M L : Et vous vous renseigniez beaucoup par cette association et est ce qu'il y avait aussi d'autres moyens ? Vous m'avez dit que vous y pensiez déjà beaucoup seul, avez-vous ressenti le besoin de faire des recherches, d'échanger ?

Mr M : Hé bien on avait acheté des petits livres sur l'Ethiopie, comme Géo, déjà machin, déjà pour voir un petit peu le pays heu... et puis bah effectivement par l'association des AEM qui nous a donné des renseignements sur le pays et sur un peu les coutumes du pays, et en même temps par le parcours avec l'association de Seine et Marne, je sais plus...

M L : Donc vous saviez que c'était un enfant africain mais pas de quel pays encore...

Mr M : Au départ quand un a déposé notre dossier aux AEM on avait demandé... eux ils travaillaient avec trois pays. Y'avait l'Ethiopie, y'avait Haïti, et puis j'crois que c'était Madagascar. Madagascar il fallait une

lettre de l'évêché, comme quoi on était très chrétien. Moi j'le suis mais on n'était pas pratiquant, moi je ne voulais pas rentrer dans ce parcours là du coup on avait laissé. La conjoncture politique et sociale en Haïti a fait que les adoptions se sont arrêtées là bas et que notre dossier allait sur l'Ethiopie.

M L : D'accord. Et ces connaissances sur la culture africaine ont-elles suscité de nouvelles questions chez vous en tant que futurs parents ?

Mr M : Non parce qu'on ne s'est pas non plus trop renseignés. C'est un parcours un peu égoïste hein, où on pense qu'à soi et à l'enfant qu'on va avoir, même si on a un profond respect pour les gens du pays, et surtout pour les parents qui ont eu cet enfant, en tenant compte des difficultés de l'abandon de l'enfant hein qu'ils ont eu. Heu... on ne s'était pas non plus trop projeté sur le pays.

M L : Est-ce que ça vous arrivait de penser à la vie de l'enfant avant son adoption et ce que cela pourrait impliquer dans votre lien futur par exemple ?

Mr M : Heu... toute façon nous on savait que ça serait dans un orphelinat qu'on allait le chercher. Donc après on se projette sur le fait... on imagine l'orphelinat, on imagine machin, et y'a des choses qu'on imagine pas du tout. Donc quand on va là bas, quand on va chercher son enfant dans des petits lits berceau, qu'ils sont voir trois enfants dans le berceau, heu... des choses comme ça qu'on n'imagine pas trop. Après y'a pleins d'autres choses qu'on n'imagine pas. Après on voit... On se dit orphelinat, on s'dit pleins d'enfants partout quoi... On voit les orphelinats, on se projette comma ça, avec une joie de vivre quand même. Effectivement y'a une très grande joie de vivre quand même. Heu voilà...

M L : Oui d'accord. Donc pour vous faire le lien avec ce passé de l'enfant, certainement très différent de ce qu'il en serait ensuite dans la vie auprès de vous, et l'impact que cela pourrait éventuellement avoir, ne suscitait pas d'inquiétude particulière...

Mr M : Heu le passé de l'enfant, il a un impact avec son histoire forcément, il y a une répercussion. On est obligé d'en tenir compte et obligé de lui en parler parce qu'avec le temps on se dit qu'il pourrait apprendre des choses et heu... et de nous en vouloir, donc il valait mieux tout de suite poser les jalons et de lui dire même tout bébé et de commencer à en parler, et après effectivement le souci c'est que l'association ne vous donne pas tous les renseignements du pourquoi de l'abandon et tout ça. On sait que c'est un abandon mais c'est tout. Après si c'est lié à problème de viol ou problème financier on ne sait pas toujours, voilà. Bon là dans le cas de notre fille on a su que c'était une jeune fille qui à un moment donné, on suppose, suite à un problème financier et qui vivait toute seule chez sa tante, qui n'avait pas d'autres famille apparemment. Heu... comme notre fille a eu entre guillemets, un problème neurologique, on s'est demandés, bon y'a pas si longtemps que ça, on s'est demandé si la maman elle l'avait pas abandonnée par ce qu'elle s'était aperçu d'un problème ou est-ce que c'était lié à un problème de situation financière, une chose comme ça.

M L : Oui... Nous pourrions revenir là-dessus, sur les choses plus actuelles, lors de l'entretien en couple si vous voulez. Donc avant, quand vous n'aviez pas encore votre enfant, vous me dites « on savait qu'on serait obligé de lui parler de son histoire » mais comment est-ce que vous ressentiez les choses vous personnellement ? Y avait-il plus un désir peut être de repartir à zéro, d'évacuer un peu cette question... ?

Mr M : Heu non c'était repartir à zéro mais en me même temps ne pas lui cacher son passé...

M L : D'accord très bien. Vous me disiez que vous vous imaginiez déjà en relation, dans des échanges concrets avec cet enfant.

Mr M : Oui tout à fait.

M L : Par rapport à la procédure d'agrément dont vous m'avez déjà un peu parlé, est ce que cela a influencé la façon dont vous vous imaginiez parent ? Dans les échanges avec votre femme vous vous imaginiez parents dans ce projet d'adoption d'une certaine façon, est ce que l'agrément a apporté d'autres choses ?

Mr M : Non l'agrément c'est plus..., comme il y a un entretien social et psychologique, c'est plus que ça fait réfléchir sur la question de l'adoption, de savoir où est ce qu'on va adopter, comment va être notre enfant, mais ça pose pas trop de questionnements, c'est vraiment après l'agrément où on commence vraiment à choisir une association ou un parcours.

M L : D'accord. Et comment est-ce que vous avez appréhendé cette procédure d'agrément ? Avec anxiété, avec intérêt,...

Mr M : L'agrément ?

M L : Oui.

Mr M : Si, on l'a appréhendé avec anxiété parce que on ne savait pas si on l'aurait tout simplement l'agrément. Et j'pense qu'on est toujours anxieux de savoir si on va avoir cette autorisation ou pas parce qu'on se dit que c'est entre guillemets notre dernière chance par ce qu'on a eu le parcours biologique qui a été un échec et ensuite ce parcours-là, si on nous donne pas l'autorisation de pouvoir adopter, c'est fini quoi. Les

portes se ferment, on n'a plus le droit entre guillemets à avoir d'enfants.

M L : D'accord. Vous dites bien une autorisation à être parents...

Mr M : Oui voilà tout à fait. Voilà.

ML : Donc vous vous rêviez déjà parents, mais c'est comme si l'agrément venait l'autoriser...

Mr M : Ah oui oui tout à fait. On était de toute façon angoissés tant qu'on n'avait pas reçu l'autorisation comme quoi on avait l'agrément. Surtout que ça dure un an donc c'est très long quoi.

M L : D'accord donc il y avait un plutôt de l'anxiété à ce moment. Est-ce que vous avez trouvé ça intrusif ? Quelles étaient vos pensées à ce moment là, lorsque vous désiriez pouvoir être parents ?

Mr M : Alors au niveau des entretiens sociaux, c'était quelqu'un de très directif, en plus moi j'avais loupé un entretien social parce que j'étais de nuit, j'étais un petit peu décalé, et j'ai cru que ça allait tout arrêter. Elle nous avait dit d'ailleurs « si c'est comme ça, ça reportera l'agrément, machin nininin... », et moi je sais qu'émotionnellement, même tous les deux, on a eu très mal, on s'est mis à pleurer et tout ça parce qu'on s'est dit ohlala mon dieu, on n'aura jamais l'agrément, ça y est c'est fini. Elle nous a entre guillemets dans le nez parce qu'on a loupé un entretien. Ça fait très rigide hein au départ. Et puis finalement après elle nous a donné tout de suite un entretien rapidement donc ça n'a pas trop reporté.

M L : Oui donc finalement vous expliquez bien, c'est comme si c'était d'une autorité extérieure au couple que cette autorisation à être parent venait...

Mr M : Ah oui oui c'est vraiment de l'administration. C'est vraiment une autorisation administrative.

M L : Y a-t-il eu d'autres entretiens qui vous ont aidé à plus imaginer l'enfant autrement ?

Mr M : Il y a eu les entretiens psychologiques. Ce n'est pas que l'enfant, c'est aussi par rapport à soi donc c'est un entretien à deux puis un entretien chacun. Donc ça fait parler de soi, de son passé, de sa vie, de ses projets pour savoir si on est apte aussi psychologiquement à adopter un enfant. Donc bah là ça fait un peu intrusif mais en même temps c'était quelqu'un qui était très doux, très à l'écoute, donc ça s'est fait assez simplement en même temps. Voilà. Très confiant, y'avait un bon échange. Et on a parlé de l'adoption à l'étranger, ça s'est très très bien passé, donc franchement on était contents, c'était super.

M L : Et à cette période-là, comment vous vous sentiez au sein du couple, vous parliez de ces moments d'anxiété ensemble ?

Mr M : Heu cette période d'autorisation... Nan j'crois qu'on se projetait en tant que parents, qu'on était très contents de vouloir fonder une famille donc ça allait. Mais par contre on avait des angoisses d'autorisations, de papiers, de choses comme ça, qui nous faisait peur. Forcément on échangeait là-dessus. Après ça a été plusieurs étapes, ça a été l'agrément, ensuite ça a été le parcours de l'association, ensuite le parcours aller dans le pays et tout ça.

M L : L'association, c'était plus pour avoir des informations ou es- ce que vous avez eu des entretiens avec des professionnels aussi qui ont apporté d'autres choses ?

Mr M : Non ce n'était pas qu'un but informatif. Y'avait un but, un peu comme la psychologue du conseil général où il fallait qu'elle soit sûre, qu'elle allait confier un enfant à une famille, qu'ils soient aptes physiquement et psychologiquement...

M L : Donc il y avait l'attribution d'une famille pour un enfant en particulier ?

Mr M : Voilà, exactement.

M L : Donc ils vous ont accompagné dans toutes les démarches ?

Mr M : Oui par ce que pas connaître le pays, y aller, pas connaître la langue, forcément c'est des inquiétudes. Le côté administratif dans le pays est important et là on s'est dit si on ne se fait pas aider, on risque de mettre un temps fou, on ne savait pas comment faire.

M L : D'accord et ces entretiens, par rapport à ceux de l'agrément vous ont aidé à vous projeter de manière plus concrète en tant que futurs parents ?

Mr M : Oui avant l'agrément je me projetais déjà en tant que parent, mais c'est surtout dans l'agrément que j'ai pu imaginer les choses plus concrètement, et encore plus après les entretiens avec l'association qui nous ont vraiment aidé à nous orienter vers un pays.

M L : Est-ce que vous avez ressenti le besoin de beaucoup parler de votre projet d'adoption à votre entourage ? C'était quelque chose d'important pour vous ?

Mr M : Alors notre entourage on a commencé à en parler heu, bah ça a choqué plutôt les gens. Dans l'entourage professionnel, ça a été impeccable, pas de soucis. Ça a été plus au niveau de la famille... Ils ne comprenaient pas qu'on en arrive là. Pour eux il fallait qu'on essaie d'en avoir naturellement, biologiquement, machin... Et surtout en plus quand il y a eu le questionnement, le choix du pays. « Un enfant noir ohlala t'imagines la couleur, qu'est-ce qu'ils vont dire les gens, patati patata. Ça va pas être facile, etc... ».

M L : C'était ce qu'ils vous renvoyaient.

Mr M : Voilà, c'était plus en lien avec l'adoption, plus la couleur, l'ethnie de l'enfant.

M L : Oui j'imagine que vous aviez aussi le désir d'inscrire votre enfant dans la filiation en adoptant. Qu'est-ce que cette réaction a provoqué chez vous comme sentiment ?

Mr M : Ah bah nous de toute façon, nous on était positionné. Moi j'suis assez directif et j'étais près limite, à casser mes liens sociaux et familiaux hein pour avoir ma famille. De toute façon je m'étais dit c'est ma famille, c'est moi qui passe en priorité et mon enfant. Le reste soit ils suivent soit ils ne suivent pas.

M L : Vous avez malgré tout cherché à leur en parler de façon à ce qu'ils vous soutiennent dans ce projet ?

Mr M : Heu non on leur a dit droit au but, voilà, on a un projet d'adoption, donc on a choisi tel pays, machin, tatata, après les divers parcours on leur a raconté bien sûr mais du coup c'était notre choix et ils avaient rien à dire.

M L : Et le fait qu'ils étaient peu à l'aise dans ce projet, et tenaient beaucoup à un enfant biologique, ça vous...

Mr M : ...bin j'pense qu'en même temps eux se projetaient peut être plus dans un enfant en tant que grands parents sur un enfant peut être européen qu'à la même couleur qu'eux, que peut être un enfant...

M L : Donc c'était plus la couleur qui les freinait ?

Mr M : Moi j'pense c'était plus ça, ils avaient peur de la couleur, du regard, de savoir comment expliquer les choses. Ils se sont dit mais ça va poser des barrières, des choses comme ça, et puis y'a eu le fait de l'inquiétude de l'adoption, d'aller adopter ailleurs qu'en France, en même temps et le fait de passer à l'adoption.

M L : C'est comme s'il y avait eu un deuil à faire pour eux de l'enfant biologique peut être plus important que pour vous ?

Mr M : Oui je pense qu'il y a eu un deuil à faire aussi pour eux oui. Surtout pour mes beaux-parents, moi bon mon père aussi. Ma mère elle a tout de suite été contente. Même un enfant africain, elle était contente, et voilà.

M L : Votre mère s'inscrivait plus facilement dans la transmission avec un enfant adopté que votre père alors.

Mr M : Mais moi y'a une histoire, c'est que ma mère a toujours aimé les enfants, les bébés. On est issu d'une famille de 11 enfants donc j'pense que ça joue aussi dans le parcours émotionnel.

M L : D'accord. Ce sera une de mes dernière question, je voulais vous demander, le fait que votre femme ne soit pas enceinte, qu'elle ne porte pas l'enfant à venir a eu un impact sur la façon dont vous partagiez ensemble cette attente d'enfant ?

Mr M : Bah heu j'dirais que l'impact il a été surtout avant, enfin même pendant, parce qu'effectivement le fait de ne pas réussir à être enceinte, de ne pas avoir le gros ventre, des choses difficile, c'est encore difficile. C'est encore difficile actuellement lorsqu'elle a des collègues qui tombent enceinte. Y'a eu des répercussions, après ce n'est pas des grosses répercussions, de la peine, des choses comme ça.

M L : Pour vous... ?

Mr M : Bah pour elle. Et pour moi forcément parce que ça se projette puisque bah j'ai le lien affectif de ma femme donc forcément ça me fait mal de la voir en souffrance, ou des choses comme ça.

M L : Oui. Et pour vous, le fait de pas vivre ce temps d'accompagnement auprès de votre femme comme lorsqu'il y a une grossesse, est ce que ça a modifié la façon dont vous vous imaginiez ensemble parents ?

Mr M : Non ça n'a pas trop modifié, j'dirais qu'effectivement on aurait bien aimé parce que j'pense qu'on s'imaginait quand même notre enfant avec nos traits, avec nos traits à nous et ses cheveux à elle, mes yeux à moi etc. Donc effectivement c'est entre guillemets un deuil à faire pour pouvoir passer sur l'adoption d'un enfant qui n'aura pas ces traits, voilà. Mais pour autant après c'est les liens affectifs qui prennent le dessus.

M L : D'accord, donc même en sachant que vous n'aurez pas pu être présent dans les premiers temps de vie de l'enfant, quand vous vous imaginiez avec lui, le lien vous paraissait évident, naturel ?

Mr M : Oui tout à fait.

M L : il n'y avait pas de regrets ou d'anxiété particulière par rapport à ça ?

Mr M : Ah non non, c'était très effacé.

M L : D'accord. Pour ma part j'ai fait le tour des questions que je souhaitais aborder avec vous, est ce qu'il y a d'autres choses qui vous viennent à l'esprit par rapport à la question de l'imaginaire lorsque ça en était encore au stade de projet et que vous attendiez d'adopter un enfant ?

Mr M : Non non moi je n'ai pas plus de lien avec ça. Moi c'était plus sur l'après.

M L : D'accord, très bien. Nous en reparlerons au prochain entretien alors. Je vous remercie pour vos réponses et le temps que vous avez bien voulu me consacrer pour cette recherche.»

ANNEXE N° 2.b

Entretien individuel avec Madame M. (*parcours en OAA*)

Durée : 50min. Entretien fait au domicile du couple, juste après celui effectué avec Monsieur M.

Marion L : «Bonjour, pour cet entretien individuel je vous propose de me raconter d'un point de vue personnel comment vous avez vécu l'adoption et imaginé l'enfant adopté à venir, dans votre parcours pré adoption. Pour commencer, pouvez-vous me dire ce que le désir d'enfant a modifié dans votre couple, comment vous avez fait le choix d'adopter?»

Madame M : (Rires) Ben heu, c'est-à-dire... en fait on a voulu un enfant et on s'est vite rendu compte que c'était difficile bah du fait de mon mari en fait, et donc j'ai eu un parcours, j'sais plus, un parcours en procréation médicale assistée, et donc j'ai eu plusieurs inséminations qui ont toutes échoué, et j'ai eu deux FIV, et c'est en transition, à partir de ce moment là où P. (son mari) pensait beaucoup à l'adoption, un peu plus que moi, parce que moi, c'est vrai que j'étais... voilà j'voulais un enfant naturellement, enfin biologique, et c'est vrai que c'était plus lui. Moi j'osais moins faire le pas que lui. J'étais plus heu... je ne sais pas j'avais plus peur de l'adoption, d'être à la hauteur, enfin voilà, c'était plus difficile pour moi que pour lui.

M.L : D'accord, donc vous avez eu plus longtemps le désir d'avoir un enfant biologique ?

Mme M : Oui. Au jour d'aujourd'hui, j'me dis mais qu'est-ce que j'ai été bête d'avoir fait tout ce parcours qui m'a vraiment pas mal démoli la santé aussi, faut le dire, parce que ce n'est pas vraiment très sain pour le corps, pour tout quoi. Et du coup maintenant voilà, pour moi ça me paraît plutôt simple en fait. Et du coup maintenant qu'elle est là et que tout est fait, ça me paraît beaucoup plus simple, mais ce n'était pas si simple que ça, c'est vrai.

M.L : Oui... Donc c'est la question que je voulais vous poser, à savoir si le désir d'adopter est apparu d'abord chez vous ou d'abord chez votre conjoint ?

Mme M : Oui. Oui, chez lui d'abord.

M L : C'est lui qui a commencé à vous en parler ?

Mme M : Bah en fait heu moi j'en parlais aussi, mais j'étais toujours dans l'espoir quand même de me dire que j'aurai un enfant biologique. C'est quand même plus lui qui a pris les rdv, qu'a fait... Voilà, par rapport aux étapes, qui était plus dedans que moi. Moi je n'arrivais pas à faire le deuil de l'enfant biologique que j'pourrai avoir. Ouais...

M L : Et qu'est-ce que vous avez pensé à ce moment-là, lorsqu'il vous a parlé de l'adoption, est ce que vous pouvez m'en dire un peu plus ?

Mme M : Heu bah mes pensées c'était surtout de me dire que ça allait être compliqué. Intérieurement, heu... c'était surtout de l'appréhension en fait. Etrangement, je sais pas, j'avais l'impression qu'il fallait être encore plus une meilleure mère avec le fait d'avoir un enfant adopté, parce que je me disais que voilà, c'était quand même un enfant qu'on avait quand même abandonné quelque part, pour certaines raisons hein. Et du coup il fallait que je sois à la hauteur, voilà, je ne sais pas, c'était très étrange ce que je pensais mais c'est vrai que j'avais beaucoup ce sentiment de pas être à la hauteur en fait, voilà.

M L : Par rapport à ce que l'enfant avait pu vivre avant ou... ?

Mme M : Heu, je ne sais pas comment expliquer ça. Oui, ou aussi de me dire que quand il sera grand, comment ça va se passer quand il effectivement il va se rendre compte que c'est un enfant adopté, comment il va comprendre tout ça... Et en fait maintenant ça se fait tout naturellement mais c'est vrai que j'avais un peu toute cette appréhension-là, et j'pense aussi par rapport au parcours que ça pouvait entraîner d'adopter un enfant, je savais que ça serait compliqué et voilà.

M L : Et vous avez toujours eu confiance en le fait que ça aboutisse ou vous avez eu plutôt la crainte que ça soit freiné ?

Mme M : Bah une fois que j'étais vraiment dedans, oui j'voulais que ça aille vite quoi... j'voulais que ça aille plus vite.

M L : D'accord, et quand vous en parliez avec votre conjoint...

Mme M : Oui oui...

M L : ca a toujours été évident que ça irait au bout, dans les discussions que vous aviez ?

Mme M : Une fois que j'ai vraiment fini d'avoir fait mes FIV, et que là vraiment du coup c'était dans le projet, oui j'avais quand même le sentiment que ça allait aboutir, mais qu'il fallait se donner les moyens quand

même.

M L : Donc vous diriez qu'il y a eu comme une sorte d'accordage, que vous étiez sur la même longueur d'onde ?

Mme M : Ah oui oui complètement.

M L : Il n'y a pas eu d'inquiétude particulière pour vous ?

Mme M : Non, non pas plus que ça.

M L : D'accord. En tant que futur parent, qu'est-ce que le fait d'adopter un enfant venant de l'étranger a suscité comme question chez vous ?

Mme M : En fait pour moi, j'avais aucune question, et ce qui m'a un peu énervé, c'était surtout mes parents qui disaient « oui... si tu adoptes un enfant d'origine africaine, donc noire, après quand il va être grand il va avoir du mal à trouver un appartement, il va avoir du mal à trouver un travail...etc. ». De toute façon nous on les a pas écouté, mon mari il a dit stop, de toute façon c'est nous qui sommes maîtres de ce projet et si on veut adopter un enfant africain, voilà, on affrontera les problèmes quand ils arriveront. Mais heu non, y'avait pas de craintes à vrai dire, moi j'aurai eu un enfant de toutes les nationalités, moi ça m'aurait pas dérangé, c'est un enfant comme un autre.

M L : Donc pour vous le fait que la différence physique soit évidente, qu'il était visible que ce n'était pas un enfant biologique, pour vous...

Mme M : Bah non non, une fois que c'était clair dans ma tête, la nationalité de l'enfant n'a jamais mis un frein à quoi que ce soit. D'ailleurs on avait fait plusieurs lettres à différentes associations, pour un enfant népalais ou... Vraiment c'était vaste.

M L : Oui. Et sans susciter d'appréhension ni de crainte, est ce qu'il y avait des questions particulières que vous vous posiez sur son passé, sur sa culture ?

Mme M : Ah oui sur son passé forcément. Comment s'est passé la naissance, comment la maman biologique a vécu sa maternité... Quand même ouais, c'est des questions que je me posais. Je me suis demandé si elle n'a pas voulu à un moment donné avorter, ou si elle a été victime d'un viol, on ne sait pas quoi. Donc c'est vrai que c'était des questions qu'on se pose.

M L : Donc ces différents scénarios possibles, qu'est-ce que ça vous a fait ressentir en tant que future parent ?

Mme M : Bah justement de donner énormément à ce futur enfant qui serait là quoi...

M L : Et donc c'était les parents biologiques ou plutôt la mère biologique qui était présente dans vos pensées à ce moment-là ?

Mme M : C'était la mère. Parce qu'en fait la mère c'était qui a amené Lilou à l'orphelinat et le père n'a jamais donné ses coordonnées ou quoi que ce soit. Donc quand elle sera grande, elle aura toutes les coordonnées de sa maman si elle veut les avoir, elle aura l'adresse, le téléphone... et le papa non. Donc c'est vrai que je me dis, est ce qu'elle n'a pas été victime d'un viol... c'est vrai qu'enfin voilà ça traverse l'esprit forcément, enfin voilà.

M L : Même quand vous ne saviez pas encore que ce serait Lilou que vous alliez adopter, ces questions étaient présentes ?

Mme M : Avant que ce soit Lilou, non bizarrement non. La question de la mère biologique est venue à ce moment là. Non avant la question des origines était moins présente... oui. (Silence)

M L : D'accord. Donc le fait de ne pas avoir pu être là aux premiers moments de vie de l'enfant, ce n'était pas quelque chose qui faisait obstacle pour vous ?

Mme M : Non... Et puis nous, on a aussi eu la chance de dire qu'on quand même voulait un enfant jeune, le plus jeune possible. Et donc pour le coup c'était plus simple que si elle avait eu 2 ans, que si elle avait vécu avec ses parents avant. Là effectivement j pense que sur la question des traditions, on se serait penché dessus quoi. Mais là on savait que ça allait être un enfant jeune, un bébé qu'on allait avoir, du coup on s'est pas posé trop trop de questions.

M L : C'était rassurant pour vous ?

Mme M : Oui oui.

M L : Et est-ce que le fait qu'il vienne de loin facilitait cette idée de prendre comme un nouveau départ avec ce futur enfant ?

Mme M : Oui complètement. J pense qu'on était moins... qu'on se sentait pas à la hauteur d'adopter un enfant de 6 ans qui effectivement a vécu avec ses parents ou à l'orphelinat. Ca c'est vrai que des parents qui adoptaient un enfant de 6 ans, j me disais oulala, quel courage, parce que c'est vrai effectivement qu'on se dit qu'ils sont plus torturés quand même que Lilou qui avait 5 mois quand on l'a eue quoi...

M L : D'accord, elle était toute petite.

Mme M : Oui, oui.

M L : Vous me dites que c'était plus facile pour vous de vous projeter avec un enfant très jeune, que c'était ce que vous désiriez. Quand vous y pensiez, est ce que vous arriviez à imaginer cet enfant à venir, est ce qu'il avait un âge, etc... ou est-ce que vous n'arriviez pas du tout encore à l'imaginer ?

Mme M : Par moments j'essayais de l'imaginer, par exemple quand je revenais du travail, j'me disais quand j'irai la chercher, bah je chanterai ou oui je me projetais, y'avait des choses sur lesquelles je me projetais ouais...

M L : Est-ce que vous imaginiez de quel sexe il serait ?

Mme M : Heu moi je ne crois pas, mon mari j'pense plus oui quand même, mais nous on voulait tellement un enfant que le sexe en fait il importait peu. J'crois qu'ils nous avaient quand même demandé et que du coup ça a été une fille mais vraiment ça ne nous importait pas du tout...

M L : Le fait que ça ne soit pas un enfant qui ait de traits physiques hérités de vous, est ce que vous imaginiez quand même de quoi il était fait ? Que ce ne soit pas un enfant qui sorte de votre ventre...

Mme M : Bah par exemple quand je voyais un enfant africain sur la plage par exemple, bah j'me disais ça sera peut-être bientôt moi heu... et oui dès que je voyais un enfant de couleur noire, oui forcément je me projetais quoi.

M L : Vous aviez une affinité avec la culture africaine ?

Mme M : Oui c'est vrai que moi la culture africaine j'ai toujours beaucoup aimé, et puis j'avais fait un stage en maternité en fait en maternité à Aulnay sous-bois, et donc on faisait la toilette aux bébés, et bah les bébés noirs, je les ai toujours trouvé plus beaux, j'étais attirée, c'était marrant, c'était vers eux que j'allais. C'était un souhait que j'avais déjà depuis longtemps ouais...

M L : Même sans être avec un conjoint africain ?

Mme M : Oui tout à fait c'était déjà un souhait que je voulais, oui oui.

M L : Même avant de savoir que vous alliez adopter ?

Mme M : Oui complètement, c'était quelque chose qui a toujours été présent en moi. C'était un souhait que je voulais avoir un enfant noir ouais. Et puis là c'est arrivé par miracle.

M L : Donc c'est en étant au contact de ces enfants-là via votre expérience professionnelle que vous trouviez une attirance envers ces enfants.

Mme M : Oui.

M L : Est-ce que vous aviez déjà fait des voyages la bas ?

Mme M : Non, par ce qu'en fait toutes mes collègues africaines, j'avais beaucoup d'affinités avec elles, ça se faisait naturellement. Vraiment j'en garde le souvenir d'une qui était vraiment exceptionnelle, mais pourtant on a jamais fait de voyage, je n'étais pas forcément attirée par le pays d'Afrique même, parce que je me suis quand même rendue compte que quand on était en Ethiopie (lorsqu'ils ont été chercher Lilou dans son pays d'origine pour l'adopter), il fallait manger avec les mains, la nourriture me plaisait pas. Enfin j'étais pas du tout attirée forcément par l'Afrique, mais les gens oui. Enfin je ne sais pas mais la culture quand j'étais en France de ces gens là, j'ai toujours respecté, y'avais toujours une certaine écoute de ma part pour eux.

M L : Donc vous avez pu vous imaginer un peu plus les choses grâce à ces contacts avec les bébés africains pendant votre travail, autant qu'à travers les échanges avec vos collègues africaines.

Mme M : Hum, peut être ouais. C'est vrai qu'inconsciemment oui peut être, je m'étais jamais rendue compte mais ça s'est toujours fait comme ça, c'est assez étrange. J'avais plus d'admiration pour elle que pour d'autres, ouais... Ouais c'est vrai.

M L : Ces expériences passées vous ont vraiment aidé à imaginer de façon positive le projet d'être mère d'un enfant noir donc.

Mme M : Ah oui oui complètement.

M L : D'accord. Et à cette période-là, est ce que vous avez eu des rêves nocturnes à propos de l'adoption, de vous en tant que parent ou de l'enfant ?

Mme M : Heu non... Je n'ai pas souvenir d'avoir fait des rêves... Non vraiment je ne veux pas dire n'importe quoi... (Mme se lève pour ouvrir la porte du jardin au chien et enchaîne tout de suite la discussion en venant se rasseoir). Faut dire qu'en fait on n'a tellement pas de chances avec mon mari que je crois que je me protège aussi pas mal et en me disant voilà avec la chance qu'on a ça va pas aboutir, ah ouais j'crois que j'me protégeais, parce que du coup j'étais tellement persuadé qu'avec les FIV, l'insémination ça marcherait, que du coup j'ai comme perdu un peu espoir, et je savais que... on m'avait dit que ça serait compliqué, que ce serait long, donc quelque part je me préservais aussi.

M L : D'accord, c'est-à-dire que vous y pensiez surtout toute seule intérieurement ou vous en parliez

beaucoup avec votre conjoint ?

Mme M : Ouais, on en parlait ça c'est sûr, mais moi j'avais toujours cette peur effectivement que ça n'aboutisse pas en fait.

M L : Est-ce que vous avez essayé du coup d'investir d'autres choses pendant ce temps d'attente pour ne pas trop y penser ?

Mme M : non... On en parlait, mais pas tant que ça en fait. Euh...

M L : Donc pour vous protéger, c'est ça.

Mme M : Oui complètement...

M L : Quand vous dites que c'était pour vous protéger, qu'est ce qui selon vous aurait pu faire obstacle à ce projet ?

Mme M : Bein c'est surtout aussi la longueur des procédures que ça peut prendre donc voilà je ne sais pas, quelque part, peut être que je savais que ça aboutirait, mais que c'était long, et du coup j'crois que bah on se protège un peu comme ça aussi. Enfin personnellement ça a été ma façon...

M L : D'accord, donc vous vous imaginiez déjà avec un enfant aux traits africains, mais est-ce que vous rêviez en tant que parent quand c'en était au stade de projet? C'est-à-dire est ce que vous vous imaginiez déjà en relation avec cet enfant par exemple ?

Mme M : Ah oui oui complètement. Même avec un enfant venant de l'étranger, ce n'était vraiment pas un problème.

M L : Vous imaginiez quoi dans cette relation en tant que parent ?

Mme M : Comme je vous disais quand j'étais à la plage et que je voyais cet enfant avec son père et avec sa mère, je me disais l'année prochaine ce sera moi et effectivement bah voilà, comme on a un mobil home, dans ma tête c'était « on ira là, on ira à la piscine et on sera bien... » Voilà.

M L : C'était sous forme d'échanges, dans des situations concrètes ?

Mme M : Ah oui oui, avec des câlins, des choses comme ça.

M L : Des câlins, c'était plutôt comme des soins avec un petit enfant par exemple ?

Mme M : Ah oui oui complètement, très tendre...

M L : Vous aviez besoin de cette proximité physique avec cet enfant, comme du maternage un peu ? Selon vous c'était quelque chose qui faciliterait le lien ?

Mme M : Oui.

M L : Donc pour vous le lien allait se faire tout seul, naturellement, lorsque vous pensiez à la relation avec cet enfant venant de l'étranger ?

Mme M : Vraiment oui oui. Et puis comme je dis aussi, par rapport à cet enfant qui avait 6 ou 7 ans, quand je pensais au passé qu'il avait pu avoir, c'est vrai que quand il est parti d'Ethiopie, il pleurait... (Mme se met à pleurer).

M L : Je sens que c'est difficile pour vous, ça va aller ? Prenez votre temps...

Mme M : C'est vrai qu'il pleurait et tout, à l'aéroport, c'est dur d'y repenser. En fait c'était un autre enfant, on est parti à plusieurs couples, et puis il y avait 2 enfants grands, qui avaient été ensemble depuis des années puis du coup qui se sont séparés à l'aéroport, et qui pleuraient bah de se séparer quelque part, d'aller l'un et l'autre dans leurs familles. Ils étaient heureux puis en même temps, ils étaient tristes, alors c'est vrai que c'était dur. C'est arrivé à l'aéroport là.

M L : En même temps que vous aviez votre fille donc...

Mme M : Heu oui, nous on avait Lilou oui oui. On est revenu avec Lilou et heu...

M L : C'est au moment de revenir à l'aéroport, de quitter l'Ethiopie...

Mme M : Oui, c'est vrai qu'on se dit au moins d'avoir un enfant plus petit, y'a pas cette séparation qui se fait, qui est difficile, y'a peut-être ça en moins. La séparation, elle se fait, elle est difficile aussi, mais je me dis que c'est plus difficile quand on a un grand enfant qui a vécu un passé à l'orphelinat, avec ses parents biologiques...

M L : Donc ça, ça vous a remué... Ca a fait naître d'autres questions sur ce qu'aurait pu vivre Lilou à ce moment-là ?

Mme M : Oui oui... (Madame se remet à parler plus calmement petit à petit et l'émotion semble plus maîtriser dans la suite de l'entretien, ce qui me permet de continuer mes questions sans crainte de la heurter). Et puis là je me pose d'autres questions. En fait quand j'étais la bas, je me disais, peut-être qu'il y a la mère qui est là, qui est présente, qui nous regarde.

M L : Ah oui d'accord...

Mme M : J'avais un peu l'impression d'enlever un enfant quand même. C'est vrai que c'était un peu...

(Madame recommence à avoir la voix qui tremble et l'émotion est palpable lorsqu'elle se remémore ce moment douloureux).

M L : Malgré que vous ayez été la chercher à l'orphelinat...

Mme M : Oui même si elle était à l'orphelinat.

M L : Vous avez pu échanger avec votre mari sur votre ressenti ?

Mme M : Oui je lui ai dit. Surtout à l'aéroport effectivement, j'avais un peu l'impression de voler... enfin même si c'était en orphelinat, j'me disais « mais pourquoi ? ». En fait quelque part, on ne donne pas l'argent... enfin c'est assez bizarre ce que je dis, mais je me disais, quand même c'est fou que ces enfants ils soient laissés à l'orphelinat, qu'on n'est pas pu aider les parents, qu'on n'a pas pu... qu'ils n'aient pas pu les élever eux même quoi...

M L : Oui, ces questions n'étaient pas présentes avant, elles sont vraiment apparues à ce moment-là en allant sur les lieux, à l'aéroport, au moment de repartir avec Lilou.

Mme M : Ah oui oui complètement. Je suis peut être une des rares à penser ça, mais c'est vrai que je n'étais pas à l'aise quoi. (silence). Enfin je l'ai pas senti à l'orphelinat, je l'ai ressenti à l'aéroport, c'est vrai qu'on était tout seuls avec l'enfant et c'était assez étrange de s'dire, bah on enlève quand même des enfants à des pays qui n'ont pas de moyens,... et pourquoi on ne pourrait pas les aider un peu plus pour qu'il y ait moins ce problème quoi...

M L : Oui, d'accord... Et est-ce que ça a affecté le lien avec votre enfant à un moment donné ?

Mme M : (Madame a retrouvé son calme) Ah non non pas du tout. Après c'était parti. C'était un ressenti sur le moment, mais non, moi après, ça s'est fait naturellement.

M L : Oui ce n'est pas évident, c'est un parcours compliqué...(sourires échangés entre Madame et moi-même).

Mme M : Oui...

M L : Mais on aura l'occasion de revenir plus sur ce moment de la rencontre et de maintenant, de votre vie actuelle avec Lilou lors de l'entretien en couple. Voilà donc je reviens rapidement sur la période avant l'adoption.

Mme M : Ah oui oui bien sûr.

M L : Est-ce que dans tout ce temps de préparation de l'enfant à venir, d'attente, l'entourage était important, les échanges que vous aviez avec eux ?

Mme M : Heu bah oui, oui... c'est vrai que tout le monde était dans l'attente. Une fois que ma mère elle a su, voilà... On a affirmé aussi notre envie d'avoir un enfant africain, heu après voilà... qu'il soit africain ou de n'importe quelle nationalité, l'amour est le même. C'était plus une appréhension future pour l'enfant, pour son bien être, c'était pas du tout raciste ou quoi ou qu'est ce... C'était des questions plus sur l'après voilà, il va grandir, qu'il n'ait pas de barrières pour le futur.

M L : Ce léger manque d'approbation de la part de vos parents, leurs doutes du début ne vous ont pas du tout fait remettre en question les choses... ?

Mme M : Non pas du tout, j'étais surtout triste de leur part, mais après ça n'a rien changé, ça n'a rien changé.

M L : Et est-ce que vous avez réussi à les amener à ce projet un peu plus ?

Mme M : Ah oui oui, eux ils étaient prêts qu'on ait un enfant, et clairement un enfant qu'on adopterait, oui oui ils étaient heureux. Mais j pense que c'est pareil, ils avaient une sorte de protection en se disant oulla mais c'est compliqué, ça va être long... Et c'est vrai que pour eux, ça leur semblait très long, très très long.

M L : Ils avaient un peu peur pour vous... ?

Mme M : Ouais. Oui oui, mais c'est vrai que tout notre entourage, tout notre entourage était heureux pour nous, avait envie que ça se concrétise. Pour ma sœur aussi, pour elle y'a jamais eu ce problème de dire bon bah il sera... après il va y avoir ce problème de racisme qu'il pourrait avoir... ça qui est réel non ? Mais bon voilà non, ma sœur elle était pas du tout la dedans, elle voulait qu'on ait un enfant elle, point.

M L : Donc c'est un projet qui a été porté surtout au sein de votre couple d'abord.

Mme M : Ah oui oui, par les deux familles, même du côté de mon mari aussi, ouais.

M L : J'ai des questions qui se recourent un petit peu mais... Le fait que vous n'avez pas porté cet enfant, ça a eu un impact sur la façon dont vous partagiez cette attente d'enfant au sein du couple ? Le fait de ne pas ressentir l'enfant en vous et de pouvoir échanger ces sensations avec votre conjoint...tout en attendant un enfant ensemble... C'est dur de comparer je sais mais...

Mme M : Oui oui. Lui était plus pressé que moi je pense, oui vraiment. Et vraiment pour lui, ça changeait rien que j'ai un enfant biologique ou pas, vraiment pour lui y'avait pas de problème. C'est vrai que pour moi, j'étais un peu dans le flou, ça fait bizarre de se dire qu'on ne portera pas son enfant mais en fait j pense que

j'ai dû faire comme une grossesse nerveuse ou quoi, parce que c'était très étrange, ça m'a fait comme les symptômes d'une grossesse avec l'arrivée de mon enfant, où j'ai pris je ne sais pas combien de kilos...

M L : Ah oui ?

Mme M : Ah oui oui vraiment c'est étonnant. Enfin voilà moi j'étais dans le flou, mais lui vraiment était pressé et ça changeait rien que j'ai un enfant biologique ou pas.

M L : D'accord. Quand vous dites, j'ai pris des kilos, comme dans une grossesse, c'est intéressant. C'était à quelle période exactement ?

Mme M : Bah dès que je l'ai eue en fait.

M L : Ah oui d'accord, donc quand vous êtes allée dans le pays.

Mme M : Oui oui.

M L : Donc ce n'était pas avant.

Mme M : Non ce n'était pas avant, c'était une fois que je l'ai eue. C'est étrange oui oui. C'est une fois que j'ai eue Lilou, c'est comme si je faisais une grossesse après en fait (rires), après coup.

M L : D'accord... Je fais des allers retours un peu dans mes questions sur cette période d'attente, de préparation... Est-ce que vous parliez aussi en couple de la façon dont vous vous imaginiez au contact de ce futur enfant, chacun, l'un et l'autre, dans la relation avec cet enfant ?

Mme M : Heu, c'est vrai que si on en parlait mais j pense que lui oui en fait. Je ne sais pas, on en parlait mais je ne me souviens pas en fait. Ça remonte un peu...

M L : Et pour revenir sur la procédure d'agrément, je voulais savoir si ça avait influencé la façon dont vous vous sentiez parent, dont vous appréhendiez les choses ? Est-ce que ça vous a apporté des choses ou non ?

Mme M : La procédure d'agrément en fait, ce qui a été bien, c'est qu'on a rencontré des gens très très sympas en fait. Parce que qu'on était très inquiets, on se demandait si on allait être à la hauteur pur avoir cet agrément, et en fait... En plus on avait raté un rendez-vous donc ça commençait super mal, et mon mari s'était excusé de multiples fois. C'était avec l'assistante sociale, et en fait du coup heu, voilà ça n'a rien changé. On s'est rencontré une fois, elle est revenue ici, c'était des échanges voilà. Moi j'ai toujours été plus discrète, P. (son mari) était beaucoup plus... C'était beaucoup plus lui qui répondait aux questions. C'était des questions « oui, qu'est-ce que vous diriez à votre enfant quand vous allez le voir pour la première fois ? ». (Rires). Ce n'était pas évident. Oui oui, mais elles étaient bien ces femmes franchement. L'agrément une fois qu'on l'a eu, on était super contents, ouais.

M L : Vous l'aviez plutôt appréhendé avec anxiété donc ?

Mme M : Ah oui oui complètement, on était super angoissés de pas avoir l'agrément ouais.

M L : Ca représentait quoi comme étape pour vous dans ce parcours pour avoir votre enfant ?

Mme M : Bah la première.(rires). La première étape, franchement on se disait ça au moins c'est fait, maintenant on va s'atteler à autre chose, mais oui ça, c'était une étape de passée quoi vraiment.

M L : Est-ce que ça a libéré certaines choses ?

Mme M : Peut-être oui là aussi, là de s'dire ça y est on est complètement dedans on a l'agrément et on est quand même assuré d'avoir, enfin voilà au moins peut être un enfant. Mais parce qu'on s'est vite rendus compte que ce n'était pas si simple que ça. Enfin voilà, on avait l'agrément, voilà c'était bien mais on savait qu'après il y avait les autres étapes qui nous attendaient, c'est-à-dire, soit faire les démarches individuellement soit faire les démarches à travers des associations, donc fallait encore s'investir et voilà ce n'était pas fini.

M L : Est-ce que ça vous a aidé à imaginer plus concrètement cette vie avec l'enfant ?

Mme M : Ah oui oui tout à fait, ça l'a inscrit plus concrètement parce qu'on se disait on aura au moins cette chance d'avoir un enfant, oui oui. C'est vrai qu'après on commence à penser à la chambre, là il va falloir enlever le canapé, de voir là peut être à commencer à faire des choses dans la maison... C'est vrai qu'il y a toutes ces questions là qui se mettent en place, et on commence à sentir un soulagement oui c'est sûr.

M L : Vous êtes passé par une association (spécialisé dans l'adoption en Ethiopie), qu'est ce que ça vous a apporté ?

Mme M : On a rencontré une dame de l'association qui avait adopté 3 enfants et donc bah concrètement on se dit que peut être le mien il y ressemblera. Je ne sais pas par ce que c'est ultra concret et voilà elle a ses enfants, ils ont été adoptés, et voilà moi peut être que dans quelques années, je serai comme elle. Là pour le coup, c'est ultra concret, à travers ses enfants, de plusieurs origines en plus, c'est vrai que cette femme elle était super bien, et cette association était vraiment vraiment très bien.

M L : Vous vous êtes senti soutenue ?

Mme M : Oui oui complètement parce qu'on les sentait vraiment investis. On sentait ces personnes très au clair, c'était des personnes qui étaient honnêtes à travers tous les papiers qu'ils nous ont montré, les

procédures et tout ça et c'est vrai qu'après bon, on se sentait vraiment porté, porté oui par eux.

M L : Vous ressentiez le besoin de rencontrer des couples qui avaient adopté ?

Mme M : Bah on l'a fait. On l'a fait une fois en fait, une fois on a été dans une association qui nous avait été donnée à travers l'agrément. Du coup on avait rencontré plusieurs parents qui nous parlaient un petit peu de leurs parcours mais là c'était plus compliqué, car c'était des parents qui étaient dans l'attente d'avoir un enfant. Après par contre, à travers cette association, on avait été à une journée qu'ils organisaient avec des gens qui venaient pour expliquer justement leur parcours. Après on mangeait tous ensemble, et on a rencontré ce jeune couple qui s'est assis à côté de nous et qui nous a expliqué qu'ils avaient eu un enfant justement à travers l'association avec laquelle on a justement adopté notre fille après. On s'est senti plus rassuré puisque pour eux ça s'était très bien passé. En fait nous on était ultra timide donc on n'osait pas aller vers les gens, leur demander tout ça, et c'est ce couple qui s'est mis à côté de nous, et qui a fait que ça s'est débloqué, ça a fait qu'on a rencontré l'association après.

M L : D'accord. Personnellement j'ai fait le tour de ce que je voulais vous poser comme questions, est ce que vous avez d'autres choses qui vous viennent concernant la période d'avant l'adoption et de ce que vous imaginiez?

Mme M : Bah heu oui, c'est vrai que je voyais très bien mon mari papa poule et j'me disais « j pense qu'à mon avis j'aurai beaucoup moins d'affection de ta part quand on aura un enfant, et c'est vrai... c'était déjà clair dans ma tête (rires) et c'est marrant parce que... Bon les trucs tout bête, on vivait avec nos 2 chiens, on leur disait qu'il y allait avoir un enfant, enfin c'était vraiment... Bon une fois qu'on l'a vue c'était plus simple. Mais c'est vrai que moi, un mois avant qu'on ait notre enfant, à travers ce couple, et tout le monde qui les regardait et que c'était le seul enfant, on savait que ça se voyait forcément que c'était un enfant qui avait été adopté et je m'imaginai à leurs place.

M L :Et vous imaginiez déjà aussi la façon dont ça allait changer la place de chacun dans le couple ?

Mme M : Ah oui oui, complètement. Je savais déjà que je passerai au second rang, qu'il aurait tellement d'amour à donner, que cet enfant il le voulait plus que tout, et donc c'est vraiment lui qui a poussé l'adoption vraiment dans le couple. J'imaginai un peu les choses mais j'avais besoin de me protéger aussi. L'agrément, l'association, et le moment où on a su qu'on allait avoir un enfant, là oui c'est sûr, on se met à imaginer plus.

M L : D'accord, donc entre le moment où vous saviez qu'il y avait un enfant qui vous attendait et le moment où vous êtes allé la chercher, tout s'est accéléré...

Mme M : Ah oui oui effectivement. Il s'est passé un mois, mon mari a été dans les différentes crèches pour demander ... On était surtout pressé d'y aller, de voir notre enfant, de voir s'il serait en bonne santé, de voir s'il serait bien éveillé, voilà je ne sais pas.

M L : Ces questions sur la santé et autour de ce qu'il a pu hériter ou non se sont posées à vous...

Mme M : Ah oui oui c'est sûr, parce qu'en fait elle vivait avec sa tante jusqu'à l'âge de 3 mois...déjà qu'est ce qui fait que ils l'ont déposée qu'à 3 mois, qu'est ce qui y'a eu ? Ces 3 mois où elle a vécu avec la mère, est ce qu'elle a été bien traitée... ? Dans tous les cas, c'était un enfant énorme quand on l'a vue, pas du tout le profil d'un enfant éthiopien tout maigre... Franchement elle était costaud, c'est impressionnant, ohlala. Ah nan mais j'me dis ça va elle a été bien nourri dans tous les cas. Bon après c'est vrai que j'me dis que c'est bien qu'on ait été la chercher, enfin c'est bien parce que j pense vraiment que l'orphelinat c'était par pur elle quoi. Il fallait vraiment des parents qui la stimulent, voilà.

M L : Oui, vous aviez votre place à prendre.

Mme M : Complètement, oui.

M L : D'accord. Ce sera tout pour cet entretien individuel, je vous remercie de votre disponibilité. Tout ce que vous avez commencé à me dire est très intéressant, nous aurons aussi l'occasion de revenir sur la période plus actuelle pendant l'entretien en couple. »

ANNEXE N°2.c

Entretien avec le couple M. (*parcours en OAA*)

Durée : 50min. Entretien réalisé au domicile du couple, une semaine après les entretiens individuels.

Marion L : « Bonjour, avant d'aborder la période plus actuelle, je voudrais savoir si les entretiens qu'on a eu la dernière fois ensemble avec chacun de vous, vous ont refait penser à d'autres choses, si ça a libéré d'autres souvenirs dont vous aimeriez parler ?

Mr M : Non c'est plus vous, est ce qu'il y a d'autres questions que vous vouliez nous poser... ?

M L : Je sais que c'est un peu difficile parfois de se rappeler de cette période pour les parents, je n'ai pas de réponses attendues du tout, ce qui m'intéresse, c'est vraiment le vécu propre de chacun des parents.

Mr M et Mme M (ensemble) Ah oui oui bien sûr, oui.

M L : Donc pour cet entretien, je voudrais parler un peu plus de la rencontre avec votre fille Lilou et de l'après. Par rapport à l'enfant que vous rêviez déjà plus ou moins de votre côté, avant d'aller la chercher, et à la petite fille que vous êtes allés rencontrer, est ce qu'il y a eu comme un décalage ou est ce que c'était comme vous l'imaginiez ? Qu'avez-vous ressentis à ce moment ?

Mme M : Vas-y-toi. (À son mari)

Mr M : Y'a eu un éclairage, du fait que quand on est arrivé en Ethiopie, lorsqu'on a pris notre fille, même si on était super heureux de l'avoir dans les bras et tout, on s'est aperçu que effectivement à 6 mois, elle tournait pas du tout sa tête, alors qu'à côté y'avait un autre enfant du même âge qu'était très très tonique, donc forcément on a eu beaucoup d'angoisse à cette période là. Mais ce n'est pas pour autant que le lien affectif d'amour...il était déjà créé et voilà. De toute façon on s'est projeté le soir même à l'hôtel un futur, avec éventuellement une mise en foyer, voilà des choses comme ça, des aides heu...des aides hein.

Mme M : Surtout moi hein, toi tu ne voulais pas le faire.

Mr M : C'est-à-dire ?

Mme M : c'est-à-dire que Lilou, on voyait bien... De toute façon, chaque enfant est unique mais c'était vraiment un décalage, un problème de santé en fait hein, où effectivement, par rapport aux autres enfants, comme dit P. (son mari)...

Mr M : La tonicité.

Mme M : ...Bah heu voilà.

Mr M : Elle était apathique hein.

Mme M : Elle était apathique, voilà, si on ne la stimulait pas, elle ne répondait pas.

Mr M : Elle ne nous suivait pas du regard.

Mme M : On était vraiment très inquiets. L'amour était là, c'était déjà notre fille, ce n'était pas question qu'on la laisse là en Ethiopie, c'était déjà notre fille.

M L : Vous aviez déjà eu une photo ?

Mme M : Oui on avait une photo de Lilou. Et c'était déjà notre fille mais heu, voilà quoi. Moi j'étais personnellement, et encore plus que P. ne voulait pas le voir, je m'étais déjà fait tout un programme en me disant mais comment on va faire, faudrait qu'elle soit suivie. Réellement, j'étais très très inquiète.

M L : Quand vous imaginiez avant un enfant, vous n'aviez pas projeté ces problèmes de santé éventuels ?

Mme M : Non on s'était pas projeté, ça a été vraiment de l'angoisse pour moi, oui oui...

Mr M : Parce que, quand on est en contact avec l'association, ils nous demandent si on accepte un enfant avec un degré de handicap ou pas, et nous on leur avait dit, on accepte sur un degré mineur. C'est-à-dire, vraiment sur un petit problème auditif, un petit problème de vue, des choses comme ça. On ne voulait pas que ça aille trop loin. Là ça a pas du tout été l'enfant attendu, l'enfant rêvé, entre guillemets.

Mme M : Hum hum.

M L : Oui c'est toujours différent... Donc là c'était l'angoisse qui dominait ?

Mme M : Oui oui, c'était de l'angoisse.

M L : D'accord, et quelles étaient vos pensées à ce moment là ? (silence des parents). Est-ce que vous vous souvenez des pensées qui vous sont venues ?

Mme M : Moi j'avais quand même, enfin en plus de tout ça, pas mal de résistances à me lâcher heu complètement, dans mon rôle de mère, heu par rapport à un parcours que j'avais eu un peu compliqué par rapport aux FIV, peut être que j'y croyais pas, enfin je sais pas. C'est vrai que voilà j'aimais ma fille mais j'ai

eu plus de mal à me ...voilà... j'étais moins à l'aise. J'avais des problèmes de santé aussi...

Mr M : T'avais mal aussi...

Mme M : Ca a été très difficile pour moi au début la prise en charge, j'avais peur de pas être une bonne mère, de pas être à la hauteur, de m'en sortir...enfin voilà y'a eu ce mélange de pleins de choses, qui fait que c'était très dur à l'arrivée de Lilou, qui en plus a été malade, elle était encombrée. Donc là bas on disait oui faut qu'elle aille à l'hôpital...

Mr M : Oui c'est vrai. Ils nous ont dit hôpital France, hôpital France, donc c'était un peu...

Mme M : Oui... Et puis bon après bien sûr tous les sentiments étaient là et puis voilà ca s'est fait en douceur quoi.

M L : Et tous ces questionnements sur le fait d'être suffisamment à la hauteur, c'était par rapport aux problèmes de santé qu'elle avait ?

Mme M : C'était par rapport à tout, déjà vis-à-vis de moi, par exemple, comment j'allais, ne serait ce que la porter, parce que c'est vrai que j'avais vraiment des gros problèmes à ce moment là, et puis bah oui effectivement... Est ce que c'était juste un passage son état, ou est ce qu'elle va évoluer ou pas, ou est ce que ce n'est pas si grave que ca... Parce que mon mari me disait que non, que c'était moi qui <<psychotait>>, qu'elle avait rien et donc heu voilà, c'était un peu compliqué.

M L : C'était dur de la porter, c'est-à-dire ?

Mme M : C'était dur de la porter, non effectivement, pas comme on pourrait dire, je ne sais pas porter mon enfant, non ce n'était pas ca. C'était vraiment porter...physiquement.

Mr M : Elle (sa femme) a un problème de dos et qui voilà...

Mme M : Et qui à l'époque était assez chargé, j'avais quand même pas mal camouflé auprès de l'association pour avoir l'enfant ... Lilou. Ca, je ne le cache pas. (rires)

M L : Et vous de votre côté, vous ne le perceviez pas comme ça ?

Mr M : Heu bah pour moi de toute façon c'était ma fille, donc peut être que je ne voulais pas trop trop le voir le problème qu'elle avait, puis je m'étais dit mais de toute façon ça va aller, on fera ce qu'il faut, ca va j'lui dis. Faut lui laisser le temps et voilà quoi (à Lilou). J pense que peut être je me voilais la face, voilà.

M L : Vous étiez confiants en le fait que ses difficultés allaient s'effacer ?

Mr M : Oui voilà, je voyais plutôt ça comme ça moi.

M L : D'accord. Et est ce qu'à un moment, l'un de vous a eu un petit peu un doute sur le fait de mener le projet à terme malgré tout ou non?

Mr et Mme M : Non...

Mr M : Non y'a jamais eu de discussion là-dessus.

Mme M : Non jamais.

M L : Donc vous étiez angoissés mais vous étiez quand même confiants pour la suite.

Mme M : Heu... avec confiance non, mais on était sûrs oui

Mr M : Avec joie quand même d'avoir cet enfant.

Mme M : Avec joie oui oui...

M L : Donc ça a quand même été déclencheur de nouvelles questions en tant que parents ce moment de la rencontre, questions qui n'étaient pas là avant, même quand vous imaginiez cette rencontre et votre vie future avec l'enfant ?

Mme M : Toi (à son mari) vas y, répond par ce que...

Mr M : En fait toi ta position de parent, t'avais des angoisses en tant que parent, moi non je n'avais pas d'angoisses du tout par rapport à ça, par ce que je me projetais déjà en tant que père avant, tout ça. Mais oui heu... Moi j'avais pas d'angoisse du tout par rapport à la prise en charge de l'enfant.

M L : D'accord. Et par rapport à cette rencontre avec cette petite fille, comment vous êtes vous sentis vous mêmes? Est-ce que vous avez eu comme un élan, ou est ce que ca a été plus progressivement ?

Mr M : Bah de toute façon, vous arrivez, on vous la met tout de suite dans les bras, donc heu... Nan. Même si ils vous la mettent dans les bras, il pourrait y avoir effectivement une sorte de retrait, mais non on n'a pas eu du tout ce retrait là.

Mme M : Peut être toi oui, moi c'était plus difficile, parce que j'avais tous mes problèmes à côté, que je me préservais aussi, enfin c'était compliqué, moi ce n'était pas si simple que toi dans ma tête, oui.

M L : Vous avez eu besoin de plus de temps pour investir sereinement cette relation ?

Mme M : Oui oui. Il m'a fallu plus de temps oui. C'était ma fille mais je m'angoissais. Enfin bon en même temps, ça a été progressif et rapide, parce que voilà mais c'est vrai que la souffrance physique faisait que c'était plus difficile.

M L : Oui vous me disiez qu'il y avait beaucoup de choses à porter pour vous à ce moment là... Et est ce que son comportement vis-à-vis de vous, vous a fait vous interrogé sur ce qu'elle avait pu vivre avant ?

Mme M : Pas tellement, c'était vraiment...

Mr M : Nan, à ce moment là nan, on s'est pas posé du tout de questions sur son passé, sur ce qu'elle avait pu vivre avant.

Mme M : Moi j'me souviens que ce que j'me suis dit, enfin j'me souviens à l'époque avoir pensé ça, autant maintenant ça me fait bizarre d'avoir pensé ça, mais j'me disais la maman elle doit être là, elle doit nous regarder et heu...

Mr M : Oui voilà j'allais le dire, c'est ce que...

M L : Oui ?...

Mme M : J'me disais elle doit être là. J'veus l'avais dit hein, c'était difficile pour moi d'enlever un enfant du pays et voilà, j'avais l'impression de voler un enfant, c'était...

Mr M : Alors que moi pas du tout. Ca fait très égoïste mais pas du tout, moi c'était mon bonheur qui passait avant tout...

M L : Ah non, pas du tout ?, c'est comme ça que vous avez ressenti les choses ?

Mr M : Puis je m'étais dit que voilà si elle était là c'est qu'ils avaient estimé que la maman elle ne pouvait pas assumer et que...

Mme M : Bah c'est vrai que moi par exemple j'me suis dit, j'espère qu'elle a été bien traitée avec sa maman et sa tante. J'espère que... Pourquoi d'un seul coup, ca a fait que, qu'ils l'ont déposé à l'orphelinat heu... Pourquoi ?

Mr M : C'est vrai que ca a pas été à la naissance même ?

Mme M : C'est à 3mois qu'ils l'ont déposée Licou, hein, quand même, donc... Qu'est ce qui a fait qu'au bout des 3 mois d'un seul coup, ils se sont dit... Autant je sais que ma mère a pensé à la maltraitance, autant moi j'y ai pas pensé... Voilà j'suis peut être un peu... Mais voilà en tous les cas non.

M L : Le fait de penser dans votre esprit que la mère pouvait être là à ce moment, est ce que ca a influencé votre comportement, le lien avec votre fille ?

Mme M : Bah peut être aussi oui inconsciemment oui oui. Et puis en plus effectivement, j'me disais j'ai l'impression de voler cette enfant heu... peut être que le lien il s'est vraiment créé progressivement pour moi quoi.

Mr M : Et il est vrai que lorsqu'on se promène en Ethiopie, quand on a été visité la nurserie, qui était pas à côté de l'orphelinat, on traverse quelques rues, on voit des personnes avec les enfants dans les bras, c'est vrai que ca fait plusieurs personnes qui traversent avec plusieurs enfants dans les bras, ca fait un peu heu... J viens chercher des enfants quoi.

Mme M : Oui oui.

Mr M : Donc c'est vrai que ca pourrait paraître un peu mal vu vis-à-vis du pays.

Mme M : Moi ca a vraiment été à l'aéroport, ca a été, là, parce qu'on n'était pas les seuls, y'avait des américains qui avaient des enfants, enfin moi j'croisais vraiment que... Moi je l'ai mal vécu, toi pas trop à ce moment là, mais c'est vrai que...

M L : En fait il y avait beaucoup de monde autour de vous dans ce moment de la rencontre...

Mme M : oui oui.

M L : Aviez vous imaginé que ca serait peut être plus intime comme moment ?

Mr M : A l'orphelinat, c'était vraiment intime à l'intérieur, mais pas vraiment dès qu'on sortait de l'orphelinat.

Mme M : Oui et surtout au moment de partir.

Mr M : Et puis le fait de partir de nuit, avec l'enfant dans les bras, ca fait un peu les choses qui sont cachées...

M L : Vous avez pu en parler avec les personnes de l'orphelinat de tout ça ?

Mme M : Bah ils ne parlaient pas notre langue.

M L : oui.

Mme M : Alors ca effectivement c'était dur parce que je me souviens avoir demandé si elle jouait, si elle souriait, si elle était attentive...(Soupirs) Rien du tout, impossible de savoir qui s'était occupé d'elle, y'avait un peu la patronne qui, enfin comment, un peu la patronne de la crèche qui était là, qui faisait style elle s'était occupée, alors que pas du tout, un peu...oui.

M L : Vous avez senti un manque d'intermédiaire à ce moment là ?

Mme M : Ah oui complètement ! On n'a aucune information, elle était malade, voilà, elle allait être traitée en France, enfin voilà, vraiment nan c'était nul. (Soupirs). Franchement c'était nul le lien quoi. On nous l'a mise dans les bras et puis voilà c'est tout.

Mr M : Et puis on allait la voir un peu le matin, un peu le soir...

Mme M : 3 matinées d'affilé oui.

Mr M : Non, non le matin et puis voilà.

Mme M : Et puis le dernier soir, on l'a ramenée à la maison.

M L : Donc vous vous sentiez assez proches d'elle mais avec beaucoup de questions sans réponses...

Mme M : Oui.

M L : D'accord, est ce que vous pouvez me dire un petit peu les questionnements que vous avez eu par rapport au choix du prénom ?

Mr M : Heu, le choix du prénom ca a été déjà un choix hyper rapide, on s'attendait déjà à avoir un garçon, on s'était pas basé sur un prénom de fille, donc ca a été fait, en fait. Parce qu'on nous avait dit qu'il y avait 90% de chances que ce soit un garçon, donc on s'était pas questionné sur une fille, et ça a été donné en 24h le prénom à l'association. Donc le prénom il arrive avant que nous on arrive au pays, pour que les papiers administratifs commencent à se faire dans le pays, par l'association. Et puis voilà, pourquoi on avait choisi ce prénom là spécifiquement, je ne sais pas.

M L : Donc ce n'est pas son prénom d'origine.

Mr M : Non ce n'était pas son prénom d'origine, par contre ce qu'on voulait absolument c'était garder son prénom d'origine en deuxième position. Sur son état civil, elle a encore son prénom d'origine.

Mme M : Bah en fait moi avec le temps, je manquais peut être d'affirmation ou quoi, mais j'me disais pourquoi on a changé le prénom ? Parce qu'ils estimaient qu'il fallait changer de prénom...

Mr M : Parce que c'était ce qu'on avait lu dans les livres.

Mme M : C'est ce qu'on avait lu dans les livres et puis les gens de l'association nous avaient conseillé ça, parce que c'était comme un deuxième départ donc heu voilà c'était une page de tournée. Et puis j'me dis que voilà après tout on aurait dû garder T. (prénom d'origine de Lilou), mais bon maintenant c'est fait. J'adore son prénom mais bon c'est vrai après tout, on n'était pas...

Mr et Mme M ensemble : Ah non non pas du tout.

Mr M : Et puis de toute façon comme on voulait garder son prénom d'origine pour qu'elle ait toujours ses racines, parce que pour nous c'était important, qu'elle garde un lien heu psychologique avec son pays, son histoire, qu'on lui rappelle. Et on s'était même dit que plus tard, s'il fallait retourner dans le pays, on irait avec elle tout ça. Si elle en ressentait le besoin.

M L : Donc en fait votre environnement vous incitait à changer le prénom d'origine mais vous, vous étiez un peu plus partagés intérieurement ?

Mme M : Bah on était un peu bêtes et disciplinés j'dirais. On nous a dit de mettre en deuxième prénom, on l'a mis, enfin parce qu'on estimait effectivement c'était un deuxième départ.

M L : Et vous comment vous avez ressenti ça ?

Mme et Mr M ensemble : A l'époque ça nous a pas trop questionné.

Mme M : C'était tellement difficile que...

Mr M : Non non, et j'crois que comme on nous l'avait dit, et qu'on avait lu dans des livres de psychologie de l'adoption qu'il ne fallait pas, que c'était bien de leur redonner un prénom, voilà quoi.

M L : Et Lilou ca vient d'où ?

Mme M : Bein Lilou, on trouvait ça joli, oui oui. Et comme on avait une photo où elle avait un regard assez noir...

M L : Ah ?

Mr M : (rires) Ah oui oui..., donc on a essayé de trouver un prénom doux. On a hésité entre Louna et Lilou... et Lili Rose oui, et du coup ca a été Lilou.

M L : Comment elle vous est apparue sur la photo ?

Mme M : C'était une petite fille bien potelée, bien ronde...

Mr M : Oui...

Mme : Et avec le regard un peu comme ça, d'un air de dire, qu'est ce que tu viens m'embêter... C'étais un peu, oui, on voyait bien son caractère, on l'a bien perçu hein (rires). C'était...

(Le père vient me montrer la photo de l'époque).

M L : Ah oui elle à l'air bien attentive...

Mme M : Enfin voilà c'est pour ça qu'on a pris Lilou, parce que c'était un prénom qui était doux.

M L : D'accord, donc d'après cette photo, vous aviez déjà imaginé son caractère un peu ?

Mme M : Oui.

M L : Et votre rencontre avec elle a confirmé cette idée ?

Mme M : Ah complètement oui.

Mr M : Oui parce qu'elle ne souriait pas, au début elle fuyait le regard. Au début, c'était plutôt la petite fille à qui on donnait un biberon, qu'on reposait, voilà quoi. Elle ne bronchait pas du tout.

M L : C'est-à-dire qu'elle ne fuyait pas mais elle était comme indifférente ?

Mr M : Hum...je ne sais pas si elle ne fuyait pas quand même, moi j pense que psychologiquement, elle fuyait ce contact, parce que qu'est ce qui se passait, qu'est ce qu'elle avait vécu...

M L : Ca faisait beaucoup de nouvelles choses...

Mr M : Oui ca faisait beaucoup de nouvelles choses, des nouveaux bras, pourquoi ? Comment ? Peut être qu'elle ne comprenait pas non plus.

Mme M : Oui y'a beaucoup de choses qui viennent.

Mr M : J pense et puis heu... (silence). Mais bon après, c'est arrivée en France qu'elle a changé. Déjà dans l'avion, elle commençait à pleurer tout le long de l'avion, alors que les autres dormaient...

Mme M : Oh oui...tout le temps.

Mr M : Mais tout le temps où elle était là basse, elle était apathique, pas de contact réel, voilà.

M L : Même avec les gens qui s'occupaient d'elle là bas ?

Mr M : Même avec eux, ils essayaient de lui faire des guilis sous le menton, ils essayaient d'esquisser un sourire mais c'était difficile et voilà. Ils avaient peut être ressenti qu'il y avait quelque chose enfin je ne sais pas.

M L : Vous avez donc appréhendé ce lien avec inquiétude ?

Mme M : Ah bah un peu quand même j pense.

Mr M : Je ne sais pas. Mais par contre ca surprenait de voir effectivement que... Comme nous on avait constaté qu'il y avait un décalage psychomoteur par rapport à l'enfant d'à côté, et que même avec ses marraines d'orphelinat, elle ne souriait pas spécialement, c'était plus des inquiétudes quoi. On ne comprenait pas trop. Elle a eu des visites médicales à son arrivée, assez succinctes, mais y'avait rien.

M L : D'accord. Qu'est qui a développé petit à petit ou freiné ce lien ensuite ? Est ce qu'il y a eu des moments particuliers où vous avez senti que vous bougiez dans votre position de parents vis-à-vis de Lilou ?

Mr M : Ca s'est créé un peu en arrivant en France j crois. Déjà on a commencé à lui donner le bain, elle commençait à bouger un peu, des choses comme ça, et avec le temps après, elle ne bougeait pas beaucoup, parce qu'elle était assez forte, assez grosse, donc elle avait du mal aussi à se mouvoir. Et puis après on la regardait plus ou moins jouer dans son petit lit, après au parc d'éveil.

Mme M : Beaucoup beaucoup de stimulations.

Mr M : Voilà on avait acheté le grand jeu de stimulation là...

Mme M : Oui on l'appelle le 360.

Mr M : Oui, c'était une sorte de siège avec ressort sur lequel elle pouvait sauter et y'avait pleins de jouets tout autour où elle pouvait bouger, toucher des choses, donc là effectivement elle s'est ouverte à la stimulation et au contact.

Mme M : Oui oui, le lien a commencé à se faire au bout d'une semaine, de sa part à elle.

Mr M : En plus de ça l'association a dû venir nous voir au bout de 15 jours je crois.

Mme M : Ah non ils sont venus plus tôt parce qu'ils avaient eu notion qu'il y avait eu des problèmes quand on y a été, donc ils sont venus très rapidement, et après ils sont revenus 10 jours après. Et là ca allait mieux.

M L : C'est l'association qui avait fait l'apparemment donc ? Ce sont eux qui vous ont présenté la photo en disant ce sera votre petite fille ?

Mr M : Oui oui.

M L : Donc il y a eu un intermédiaire en France qui vous avait accompagnés pour préparer l'adoption ?

Mme M : Oui.

M L : Vous avez été beaucoup auprès d'elle (de Lilou) à son arrivée en France ?

Mme M : Ah oui oui complètement. Moi j'avais pris un congé parental, non, congé maternité, et ensuite P. avait pris 3 mois de congé parental.

Mr M : Plus mes jours de paternité.

Mme M : Oui oui. Mais les liens ont été tout de suite plus forts avec le père, et avec moi ca a été beaucoup plus long. Très très long.

M L : Est-ce que vous pouvez m'en parler un peu ?

Mme M : Bah c'est vrai que c'était que son père quoi, moi elle n'était pas très aimante avec moi hein, c'était vraiment des petits moments comme ça que j'arrivais à avoir, et pourtant je peux dire, je lui donnais beaucoup

de moi. Et puis voilà ça s'est fait tout doucement, mais bon c'était beaucoup le papa quand même. Mais maintenant j'ai plus ma place, c'est plus équilibré j'dirais.

Mr M : Y'a eu un gros virage, c'est quand j'ai repris mon poste à 100%.

Mme M : Oui oui aussi.

Mr M : J'étais moins présent et voilà.

M L : D'accord... Et donc vos premières relations avec votre fille, c'était surtout autour du jeu, du soin ?

Mme M : Oui oui oui, c'était les soins...

Mr M : C'était beaucoup de massages.

Mme M : Ah oui nan, je m'en occupais beaucoup beaucoup, vraiment oh lala. On sortait tout le temps, on était tout le temps dehors, j'étais tout le temps avec la poussette. Les deux mois que j'ai eus, j'étais tout le temps dehors, et pourtant j'en ai fait des kilomètres. Je m'en occupais beaucoup mais oui ca a été très long.

M L : Donc ces soins, ce contact physique, c'est quelque chose qui a favorisé ce lien selon vous ? Ou est ce que c'était important pour vous aussi ?

Mme M : Ah oui oui j'aimais bien la changer, aussi au début elle voulait pas du tout être dans notre lit, parce que nous on s'était beaucoup imaginé ça avant, qu'on l'aurait dans notre lit entre nous deux, faire un câlin machin le soir... Et au début elle voulait pas du tout être dans le lit, et puis après elle est venue, et c'est vrai que c'était sympa les moments qu'on partageait aussi avec elle, les moments avant de dormir ou aussi les moments dans la journée comme ça, c'était bien.

M L : Oui elle était toute jeune... C'était une façon de l'entourer... ?

Mr M : Oui, l'entourer, l'envelopper, la protéger quelque part oui.

M L : Ca vous confortait aussi dans votre place de parents ?

Mr et Mme M : Oui...

M L : Le fait que Lilou se tourne plus facilement vers vous Monsieur dans un premier temps, est ce que ca vous a déstabilisé ? Comment l'avez-vous vécu au sein du couple ?

Mme M : Ah ba c'était difficile hein.

Mr M : C'était plus difficile pour toi, mais bon on savait que ce n'était pas gagné d'office le contact avec les parents, parce qu'on avait rencontré des associations, on avait lu des livres, on savait très bien que même..., ca pouvait prendre plusieurs années avant que l'enfant ne crée des liens. Mais bon voilà on l'a quand même un peu accepté même si c'était plus dur pour toi que pour moi, c'est normal parce que c'était toi qui en souffrais.

Mme M : Nan mais j'veux dire c'était difficile par moments mais ca allait, on ne va pas non plus... voilà. Puis y'avait une collègue qu'avait un enfant qui avait le même âge que Lilou et c'était pareil, c'était le père, le père, et le père était effectivement très présent aussi, et ca y fait j'pense. Bah il était là tous les mercredis, il a eu 3 mois de congé parental où il était là tout le temps avec elle, donc c'est vrai que elle, c'était plus lui que moi.

M L : Donc vous vous êtes sentis plus proches de votre fille à travers les soins Madame, et vous Monsieur c'était plus par les jeux que ca se passait ?

Mr M : Oh non, c'était mélangé oui...

Mme M : Oui.

M L : Et l'enfant de votre collègue était adopté aussi ?

Mme M : Nan nan c'était un petit garçon qu'elle avait eu, qu'avait le même âge que Lilou.

M L : Donc ca vous a permis de comparer ?

Mme M : En comparaison voilà, ca m'a rassurée oui oui

M L : Et quand vous l'emmeniez souvent dehors, est ce que les gens vous renvoyaient cette différence physique, apparente avec votre fille ?

Mme M : Les gens étaient bienveillants, dans l'ensemble leur regard était bienveillant. Y'a peut être eu une remarque raciste une fois à la plage, c'était dur, mais sinon non.

M L : D'accord et quel était justement le regard de l'entourage proche, de votre famille sur votre nouvelle famille ?

Mme M : Bah ca a été difficile par rapport à son père à P. (son mari)...

Mr M : oui...

Mme M : Ah si ca a été difficile ! Parce qu'il était un peu raciste quand même et donc il l'a vu, elle avait un strabisme, et il a dit « Et en plus elle a un strabisme », donc bon ce n'était pas très sympathique. Mais bon ce n'était pas des liens très...

Mr M : Oui les liens se sont faits petit à petit et maintenant voilà, il...

Mme M : Oui bien sûr mais c'est vrai qu'au début ca a été difficile à entendre.

Mr M : Oui plus de mon père que de ma mère. Elle y'avait pas de soucis.

Mme M : Ca j'lui en ai voulu, ca c'est clair, même P. tu lui en a voulu, tu as oublié mais voilà... Ca a été dur.

M L : Le lien s'est fait comment entre elle et ses grands parents ?

Mr M : Bah du côté de mes parents, on les voyait moins parce que c'était plus difficile. Du côté de tes parents bah ca s'est fait tout de suite. De toute façon c'est ses parents qui sont venus me chercher à l'aéroport, le bain il a été donné chez eux, on a dormi chez eux un petit peu. Et puis ses parents ont un mobil home où on a été en vacances, voilà y'a toujours un lien familial avec ses parents.

Mme M : Et puis ses parents à P. sont plus âgés, ils ont eu 10 enfants, ils sont un peu saturés des enfants donc les enfants ils les aiment mais il faut que ca soit court, il ne faut pas que ca fasse trop de bruit, voilà. (Rires). Ma belle mère elle était ravie, y'a eu que mon beau père qui a eu plus de mal.

M L : Vous voir en tant que parents, ca a dû changer leur regard aussi ?

Mr M : Ah oui oui ils étaient heureux pour nous oui.

Mme M : Moi ma mère elle m'a dit qu'au début elle avait du mal que ca lui faisait bizarre de s'dire que moi j'allais être mère en fait.

M L : Au moment où Lilou est arrivée ?

Mme M : Ah nan nan avant. Après elle était ravie, elle était contente de voir que le lien se faisait bien, que tout se faisait naturellement, elle nous l'a dit plusieurs fois.

M L : Ce regard de l'entourage proche vous a-t-il aidé à vous conforter dans votre place de parents ?

Mme M : Oui on s'impose un peu plus, c'est vrai que la j'sais relation avec la mère c'est toujours un peu compliqué quand on devient mère soit même. Y'a un peu de jalousie, pas quand elle donne un conseil, on a tendance à dire, mais non je sais... Mais la place je l'ai prise oui. Mais c'est vrai qu'effectivement ce n'est pas toujours simple.

M L : Et maintenant la vie actuelle avec Lilou, est ce que c'est comme vous l'imaginiez ou est ce que c'est un peu différent ?

Mme M : Bah moi je n'avais pas imaginé...

Mr M : Ah si moi heu... si si c'est un peu ça.

Mme M : ...moins compliqué !

Mr M : Moins compliqué, bien sûr.

Mme M : Avec les problèmes de santé...

Mr M : Voilà donc forcément tout se joue là-dessus, parce que, comme nous on se projette toujours avec l'enfant, entre guillemets, idéal et tout ça, qui n'a pas de soucis, machin bidule, qu'on pense que tout va bien aller... Mais bon ca n'empêche pas qu'on est super heureux, on en profite et tout.

Mme M : Ah oui c'est clair... Maintenant c'est génial et tout, mais c'est vrai que ce n'est pas simple, ce n'est pas facile. Lilou elle a un fort caractère et des fois ce n'est pas... La maîtresse n'en peut plus, plus personne ne la supporte à l'école, et bah c'est difficile. Et on comprend par ce que... même nous le week end, surtout l'année dernière, souviens toi les week end qu'on passait et on disait oh lala mais comment elle va faire la maîtresse ?

Mr M : Oui... et puis y'avais des périodes de troubles du sommeil où elle ne dormait pas beaucoup...

Mme M : Elle ne dort pas beaucoup comme petite.

Mr M : Donc elle arrivait à l'école, elle était fatiguée, donc forcément pas facile, enfin voilà.

M L : Vous l'expliquez comment ces choses là ?

Mr M : Bah j'pense c'est d'abord un manque de sommeil, de la fatigue...

Mme M : En fait c'est une petite fille qui a besoin de très peu d'heures de sommeil. Comme elle faisait la sieste à l'école le soir elle ne voulait pas dormir...

Mr.M : Oui ca a été le cercle infernal.

Mme M : Cette année y'a plus la sieste donc ca se passe plus facilement, sauf quand elle punie parce qu'ils ne la supportent plus, ils la mettent à la sieste. (Rires)

M L : L'entrée à l'école vous a confronté à de nouvelles choses dans votre rapport à Lilou ?

Mr M : Non par ce qu'on a du mal à être sévère avec elle quand même. Heu... on essaye, si, on fait le point et tout, mais ce n'est pas évident hein.

Mme M : Et puis ce n'est pas une petite fille... J'veux dire t'as beau être sévère avec elle, ca sert à rien quoi.

Mr M : Oui je ne sais pas.

Mme M : Bah surtout l'année dernière on pouvait la mettre au coin, heu elle allait faire pipi au coin... Si vraiment elle faisait des grosse grosses bêtises, ça arrivait qu'on lui mette une fessée, elle nous remontrait ses fesses pour qu'on lui remette une fessée, donc elle poussait vraiment à bout, c'était vraiment très très dur. Et

au bout d'un moment, on sait plus trop quoi faire, non on est vraiment... C'était dur. Une force de caractère, fou...

M L : Et ça, vous l'attribuez plus à ce qu'elle a pu vivre avant ou à autre chose ?

Mme M : Bah ca c'est son caractère de base.

Mr M : Ca, c'est son caractère de base, c'est son origine, et dire si y'a un lien avec le caractère de sa mère, de machin, on ne sait pas, mais heu... voilà.

Mme M : C'est vrai que moi, plusieurs fois, j'me suis dit, bein dis donc, je ne sais pas comment est son père ou sa mère mais alors han..., franchement, ils ont du caractère. Parce que même ma mère, elle était enseignante en fait, et elle m'a dit heu... J'ai rarement vu des enfants avec autant de caractère ! Ah oui oui oui... Alors là ca va j'me dis bon ce n'est pas moi qui en rajoute (rires). C'est vrai qu'après on s'pose des questions, est ce que c'est moi qui suis pas tolérante, qu'exagère...

Mr M : Oui après ils croient que c'est nous, mais jusqu'au moment où ils regardent complètement et que là...

Mme M : Et là même des fois ils se disent là stop...

M L : Donc ca vous l'attribuez plus à un caractère...

Mr M : Oui qu'elle a à la base, oui oui j'pense.

M L : Pour vous c'était comme déjà en elle ?

Mme M : Ah bah moi j'me dis même le premier jour qu'on l'a eue, c'était la seule petite fille à dormir juste quelques heures, voir quelques minutes, et qui déjà se rebellait un peu de qu'est ce qu'on lui faisait ça n'allait pas, et « je n'ai pas mon sommeil comme d'habitude, et c'est qui ces gens là, j'les connais pas », et j'me dis elle avait déjà, voilà... J'pense c'était déjà inné, et un peu influencé aussi par notre caractère de tous les jours, notre humeur...

Mme M : Et si on n'a pas envie d'être à son écoute, et bah elle va nous le manifester par heu... j'vais casser mes lunettes ou heu..., ca c'est sûr. Ah oui elle est dans la provocation complète, alors là y'a pas de soucis.

M L : Vous vous êtes déjà senti remis en question dans votre légitimité de parents ou pas du tout ?

Mr M : Ah nan pas du tout.

Mme M : Plus dans l'éducation mais...

Mr M : Oui voilà. Plus dans le savoir faire, mais pas du tout dans la légitimité de parents.

Mme M : Ah oui oui.

M L : Et quand vous dites, c'est difficile d'être sévères, vous pouvez m'expliquer pourquoi vous ressentez ça ?

Mr ; Et j'voudrais même revenir sur quelque chose parce que quand elle s'énerve, ca lui ai déjà arrivée de s'énerver, et moi de lui dire, contente ou pas contente, c'est moi ton père, et c'est moi qui décide, et elle dit nan heu machin, et j'dis si c'est moi ton père. Et voilà... On s'positionne en tant que parents peu importe le passif.

Mme M : Hum...

M L : D'accord. Quand vous me dites, « c'est difficile d'être sévère », c'est votre conception de l'éducation, c'est comme ca que vous envisagiez les choses déjà avant, ou est ce liée à d'autres choses ?

Mr M : Si c'est lié à l'adoption ?

M L : Ou du fait de son parcours peut être ?

Mr M : Moi j'pense qu'au début j'ai eu beaucoup de mal à être sévère, parce que voilà y'avait ce parcours là et j'étais là pour aimer mon enfant, et pas pour la punir ou quoi que ce soit. Donc c'était comme un cadeau que la vie elle m'avait fait, et je n'étais pas là pour... voilà. Avant que j'ai eu quand même le déclic, et bein qu'elle a quand même besoin de règles et que voilà machin.

Mme M : Autant maintenant t'es devenu assez carré avec elle, autant heu, il a fallu que je me fâche très fort, que j'dise halte quoi... Il lui laissait tout faire quoi, et moi j'existais plus dans tout ça...

Mr M : Oui oui, oui...

Mme M : Et un jour, je ne dis pas qu'on allait se séparer, mais voilà, moi j'allais m'en aller quoi, j'ai dis ca suffit, j'ai ma place, et c'était tout pour elle, elle aurait fait pipi sur la table on aurait rien dit heu... Elle prenait beaucoup de place, c'est vrai que c'était douloureux hein.

M L : Pour vous (Mme) ca a été plus facile de mettre des règles ?

Mme M : Bah j'essayais, mais ca ne suivait pas derrière. J'passais encore plus pour la méchante hein, pour le mauvais objet.

M L : Et est ce que maintenant il y a encore parfois des comportements de Lilou où il est compliqué de mettre du sens ?

Mme M : Ah oui quand elle se met à mordre ses petits copains heu... Ca s'est sûr que tous les parents se

posent des questions, mais c'est sûr que ca... Bah c'est-à-dire qu'on l'a vraiment élevée... enfin on n'est pas des parents qui se tapent dessus, voilà, on s'dispute de temps en temps mais voilà, la douceur... Et elle est encore un peu agressive avec ses copains, honnêtement c'est difficile d'accepter ça, parce qu'on se dit je l'ai pas élevée comme ça, mince quand même, pourquoi elle mord, pourquoi elle tape, on va faire quoi ?

Mr M : Mais oui on lui dit bien à chaque fois qu'il y a des règles, des choses à pas faire machin.

Mme M : Et d'ailleurs elle dit des fois quand elle veut nous provoquer, « c'est comme ça, et ce n'est pas autrement », elle aime bien dire ça.

Mr M : Oui oui...

Mme M : C'est la preuve qu'on lui dit, parce qu'elle l'a bien imprimé.

M L : Oui... Est ce qu'elle commence à poser des questions maintenant sur son histoire ?

Mme M : Sur l'adoption ? Moi j'lui en ai beaucoup parlé, beaucoup beaucoup et encore aujourd'hui je lui en parle. Par exemple, si on va acheter une robe et qu'elle a des motifs africains, et bah j'lui dis, ca tu vois c'est une robe de ton pays d'origine, c'est l'Afrique, tu as habité en Ethiopie heu, voila bon. Et autant quand elle était toute petite je lui disais facilement « ton papa, ta maman », autant maintenant j'aurai plus tendance à lui parler du pays d'origine, qu'à lui dire t'as une maman biologique, t'as un papa biologique, autant maintenant j'ai beaucoup plus de mal.

Mr M : Hum...oui. Moi aussi pareil. J'avais moins de mal quand elle était petite, bah peut être par ce qu'il y a la parole en retour. C'est peut être pour ça.

Mme M : Si si c'est vrai oui.

Mr M : Mais bah effectivement, y'a à peu près 10 jours, j'suis allé à la Mairie avec elle, après elle a commencé à me parler de la couleur de peau. Alors elle me dit « Oh mais papa j'ai pas la même peau que toi machin... », Alors j'lui dis « Bah tiens regarde tes mains à l'intérieur t'as la même peau, puis toute façon ce n'est pas grave, même si on n'a pas la même peau, c'est quand même moi ton père et tout ça ».

Mme M : Hum.... Et moi y'a longtemps, tu te souviens, elle m'appelait jamais maman, elle m'appelait Priscilia. Et une fois j'ai eu une discussion avec elle, puis j'lui ai dit mais pourquoi tu m'appelles pas maman, c'est parce que t'as une maman en Afrique et tu ne veux pas m'accepter moi ? Et elle m'a prise dans ses bras. Et de ce moment là elle m'a appelé maman. C'est... oui.... c'était vraiment... j'avais l'impression que c'était assez magique d'ailleurs.

Mr M : Y'avait une certaine confiance.

Mme M : C'était aux vacances de l'année dernière.

M L : Ca faisait quelques années qu'elle vous appelait Priscilia ?

Mme M : Oui oui oui.

M L : Ca ne vous a jamais empêché de vous sentir mère ?

Mme M : Oh bah ca m'énervait un peu quand même hein.

M L : Mais c'était la première fois que vous lui demandiez ?

Mme M : Que j'essayais de comprendre. Alors c'est pareil on en parle autour de nous et les gens me disaient « oh moi aussi c'est pareil, mon enfant truc much... » alors bon... Mais à un moment donné j'voulais comprendre quand même voilà quoi (rires).

M L : D'accord. Elle ne vous a pas posé d'autres questions ensuite ?

Mme M : Non non.

M L : Qu'est ce que vous vous êtes dit à ce moment là ?

Mme M : J'me suis dit, peut être qu'elle commence un peu plus à m'accepter parce que son père elle l'appelait papa mais moi c'était...

Mr M : Peut être tu as dû te dire dans ta tête que ca y est tu te sentais mère...

Mme M : Peut être aussi oui.

Mr M : Puisqu'elle te disait « maman ». Parce qu'avant t'avais l'impression bon, que t'étais sa mère mais elle ne t'avait jamais donné le mot d'attribution.

Mme M : Bah... j'attendais tellement qu'elle m'appelle « maman » ..., que oui... Et puis j'attendais aussi un peu d'affection de sa part aussi. J'me disais quand même être maman heu c'est bien mais faut quand même avoir des choses en retour. Donc là j'étais assez soulagée d'avoir... heu ...déjà une reconnaissance (rires)...

M L : Vous la sentiez déjà affectueuse avec vous avant ?

Mme M : Y'avait des moments mais c'était pas ça quoi. Ce n'était vraiment pas comme ça.

M L : Oui c'est intéressant...

Mr M : Mais bon le lien il est hyper fort puisque y'a des moments elle va réclamer sa mère pour le câlin, pour dormir, pour l'histoire truc, après d'autres fois c'est la mère, mais bon voilà.

M L : Oui c'est plus équilibré maintenant donc. Et qu'est ce que ça vous fait quand elle pose des questions ? Est-ce que vous êtes à l'aise, est ce que ça vous déstabilise parfois ?

Mme M : Bah sur sa différence physique ça va.

M L : Vous vous y êtes fait ?...

Mme M : (rires) C'est vrai que quand elle pose des questions on arrive facilement à y répondre, là où ça sera dur, c'est quand elle demandera à parler de son papa et de sa maman, là ça sera vraiment plus difficile.

M L : Plus difficile parce que... ?

Mme M : Bah plus difficile parce que je ne sais pas moi, j'me dis....

Mr M : Elle a peur qu'elle lui échappe.

Mme M : Oui...

Mr M : Alors que bon hein peut être pas. Et puis bon après tout faut bien qu'elle s'échappe à un moment donné hein.

Mme M : Bien sûr...hum...

M L : Avez-vous peur que ses questions puissent suscité l'envie chez elle de repartir dans son pays d'origine et peut être d'y rester ?

Mme M : Peut être pas là bas mais peut être qu'à un moment donné ça suscite heu...Je ne sais pas, je Nessius pas sa mère, c'est vrai que c'est angoissant. Pour moi c'est tellement ma fille que je n'arrive pas à réaliser qu'elle ait une maman avant moi quoi. Pour moi c'est comme si elle sortait de mon ventre quoi donc cette femme elle existe heu... elle existe sans exister, c'est terrible quoi. C'est dur de me dire qu'elle a une maman avant moi. Pour moi, c'est moi sa mère et elle, j'aurais envie... Ce n'est pas que j'lui souhaite de mourir hein pas du tout à cette femme, mais j'essaye d'oublier qu'elle existe, donc forcément quand elle va m'en parler ça va être douloureux. Mais il faudra en parler tout en disant les qualités de sa mère et toute la reconnaissance qu'on lui doit quoi. On va être vachement prudent quand on va lui en parler quoi. Trouver les bons mots, voilà...

M L : Avez-vous peur que ça prenne beaucoup de place...

Mme M : J'ai peur de me mettre à pleurer en en parlant. Faut être fort et ça c'est tellement émouvant que j'me dis voilà je n'ai pas envie de...

Mr M : C'est sûr que pour toi la position elle est différente de moi parce que moi je n'ai pas ce problème là pour la bonne et simple raison, c'est que c'est une mère célibataire, ce n'est pas un couple qui a abandonné l'enfant, donc la position elle est différente. Son lien d'attachement c'est sa mère d'origine, y'a pas de père d'origine entre guillemets.

Mme M : Bah y'en a un quand même hein !

Mr M : Oui...

Mme M : Ce n'est pas ton inconscient qui le supprime ?

Mr M : Nan ! Y'en a un biologiquement mais j'veux dire il n'a pas eu à la porter, il l'a pas gardé avec elle 3mois, voilà.

Mme M : Il n'a pas existé mais...

Mr M : Ca fait une grosse différence.

Mme M : Oui voilà.

M L : Vous avez moins cette appréhension Monsieur de vous sentir remis en cause par ses éventuelles questions ?

Mr M : Bah c'est un peu comme si le père biologique n'avait pas existé si vous voulez, donc bah c'est l'histoire d'une aventure c'est tout. Donc y'a pas de lien, même dans la vie passée de la mère je dirais.

M L : Est-ce que Madame, sans vouloir induire quoi que ce soit..., c'est comme s'il pouvait y avoir une rivalité ou une certaine menace quand vous pensez à la mère biologique ?

Mme M : Rivalité je ne sais pas... Mais oui voilà, c'est vrai que pour moi elle existe sans exister quoi. C'est ma fille mais pour moi c'est comme biologique parce que c'est tellement transparent que... Et donc effectivement le jour où elle va me demander des informations sur elle, j'vais me dire oh lala c'est vrai elle existe. C'est dur, j'appréhende.

M L : Et quand vous dites j'ai peur de me mettre à pleurer, vous appréhendez...

Mme M : Bah en fait ce n'est pas triste mais c'est émouvant donc forcément...

M L : Et vous Monsieur vous dites que l'existence du père biologique n'est pas vraiment présente dans vos pensées ?

Mr M : Bah moi c'est dans ma tête hein c'est comme ça mais pour moi un enfant il est forcément plus vers la mère parce qu'il est porté pendant 9 mois et puis bon on sait très bien que le contexte ça a été l'aventure.

Mme M : T'en sais rien. Ca aurait pu être un viol aussi tu sais.

Mr M : Oui mais heu... voilà. C'est un rapport sexuel à la base et puis heu voilà, ce n'est pas une famille qui a abandonné un enfant puisqu'elle était mère célibataire, elle habitait chez sa tante. Ca aurait peut être été mal vécu si effectivement c'était un couple qu'abandonnait son enfant. Là j'pense sa priorité ça sera d'abord de rechercher sa mère si d'abord elle recherche sa mère.

M L : Oui chacun a une place particulière. Et concernant son histoire, sur les raisons de son abandon, vous avez peu d'infos là-dessus, comment pensez vous répondre à cette inconnue là, à ces interrogations ?

Mme M : Bah j'lui expliquerai que voilà elle a eu une aventure avec un homme... et après j'en sais pas plus.

Mr M : Et qu'elle se sentait pas prête d'élever un enfant parce qu'elle était toute seule, jeune, voilà. Financièrement elle aurait pas pu l'assumer, voilà des choses comme ça.

Mme M : Oui.

M L : D'accord. C'est plus ces aspects là que vous mettriez en avant plutôt que d'autres ?

Mr M : Oh bah j'pense que oui.

Mme M : Bah c'est vrai que moi le viol j'y pense hein quand même. C'est vrai que c'est des interrogations...

Mr M : Oui mais voilà comme on dit, ca va pas...

M L : Son entrée à l'école a-t-elle fait surgir de nouvelles questions ?

Mr M : Bah bizarrement ca s'est fait un peu naturellement avec les petits copains à l'école. Ils nous ont déjà vu tous les deux, ils ne posent pas trop de questions. Peut être une fois, « ah c'est ton papa, c'est ta maman ? », mais c'est tout.

Mme M : Bon même si maintenant c'est douloureux de parler de sa maman, de tout ça, bon maintenant à l'école elle est au clair.

Mr M : Elle est au clair et puis maintenant c'est plus rentré dans les mœurs de la société où j'pense que si les enfants se posent des questions à côté, les parents pourront expliquer ce qu'est une adoption tout ça. La société elle a vachement évolué là-dessus.

M L : Oui c'est vrai, c'est très intéressant tout ce que vous avez pu me dire à propos de votre parentalité et de vos questionnements dans la vie quotidienne avec Licou. Ca m'a permis de voir l'ensemble de votre parcours et de le mettre en lien avec tout ce que vous pouviez imaginer du lien adoptif avant son arrivée.

Mme M : Bah oui vraiment...

M L : Personnellement j'ai fait le tour des questions que je voulais vous poser, est ce qu'il y a d'autres choses que vous aimeriez ajouter ?

Mme M : Bah non, après on pourrait en parler pendant longtemps mais heu... Non non c'est tout.

M L : Très bien, je tiens à vraiment beaucoup vous remercier pour votre disponibilité à tous les deux. »

ANNEXE n°3: Formulaire de consentement

Formulaire de consentement

Madame, Monsieur,

Etudiante en Master 1 de Psychologie clinique à l'université de Paris 8, je mène actuellement un travail de recherche sur la parentalité adoptive. Cette étude est menée dans le cadre de mon cursus universitaire.

La passation de cette recherche nécessite d'effectuer trois entretiens semi-directifs (qui consistent à répondre à une série de questions), dont les deux premiers avec chacun séparément puis un troisième en couple. Pour cette étude je sollicite votre participation.

Cette recherche est anonyme, les données recueillies ne permettront pas de vous identifier. Les résultats seront utilisés dans le cadre universitaire. Vous êtes libre de participer et de vous rétracter à tout instant de l'étude sans fournir de justification. La participation nécessite d'accorder de son temps, il est nécessaire de prévoir environ 45 min pour chaque entretien. A des fins pratiques, acceptez-vous que j'enregistre ces entretiens ?

Les éléments personnels apportés lors des entretiens pourront vous être restitués si vous le désirez. Je vous remercie de votre participation.

Si vous acceptez les termes de ces entretiens, merci de bien vouloir signer votre accord :

Fait à :

Madame :

le :

Monsieur :

ANNEXE N° 4 : Guide d'entretien individuel

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL

Rappelons que cette liste n'est pas exhaustive et que ces questionnements ne seront peut-être pas tous abordés au cours des entretiens.

** : Ensemble de propositions non formulées verbalement lors de l'entretien pour ne pas induire une réponse pré établie dans le discours de la personne adoptante. Dimensions sous-jacentes susceptibles d'être en lien avec le thème abordé.*

- ❖ Je vous propose de me raconter d'un point de vue personnel comment vous avez vécu l'adoption et imaginé l'enfant adopté à venir, dans votre parcours pré adoption. Pour commencer, pouvez-vous me dire ce que le désir d'enfant a modifié dans votre couple, comment vous avez fait le choix d'adopter_?
- ❖ Le désir d'adopter est-il apparu d'abord chez vous ou chez votre conjoint(e) ?
 - Comment avez-vous fait pour amener l'autre à ce projet ?
 - Pouvez-vous me dire ce que vous pensiez intérieurement de l'autre par rapport à ce projet ? De ses pensées ?
 - Y a-t-il eu une sorte d'accordage (de tricotage) au sein du couple ?

*(*Etaient-ils sur la même longueur d'onde ou y'a-t-il eu de l'inquiétude pour l'un /Doutes ou confiance en l'aboutissement du projet d'adoption/ Résistance/ Deuil de la procréation/ de l'enfant biologique)*

- ❖ En tant que futur(e) père/mère à l'époque, qu'est-ce que le fait d'aller adopter un enfant venant de l'étranger (plutôt qu'en France) a suscité comme questions ou ressentis personnels?

*(*Anxiété/ Idéalisation/ Sentiment de légitimité/ de compétence/ Représentations du pays d'origine/ de la famille biologique/ Rapport au passé et au manque d'information sur l'histoire de l'enfant)*

- ❖ Quand vous y pensiez, imaginiez-vous cet enfant à venir ?
 - Si non, pourquoi cela n'était-t-il pas possible?
 - Si oui, comment ? (Age/ sexe). De quoi était-il fait ?
- ❖ Avez-vous eu des rêves nocturnes à ce sujet ? Si oui quand ?
- ❖ Pendant l'attente comment imaginiez-vous la relation avec l'enfant ?
 - Est-ce que vous vous rêviez déjà parents? Si oui, comment ?
- ❖ Comment avez-vous vécu la procédure d'agrément ? Est-ce que cela a influencé la façon dont vous vous projetiez ou rêviez mère/ père adoptant ?

*(*Anxiété d'évaluation/ Souffrance/ Intérêt / Droit à être parent/ Emergence d'un imaginaire plus précis)*

(Suite du guide d'entretien individuel)

- ❖ Pour couples accompagnés par un OAA : Les entretiens avec les professionnels vous ont-ils aidé à imaginer l'enfant à venir ? A vous projetez plus concrètement comme père/ mère d'un enfant adopté à l'étranger? Qu'est-ce que cela a changé dans vos représentations ?

*(*Intermédiaire contenant/ Evolution du projet d'adoption / Evolution d'un imaginaire plus incarné ou intellectualisé ?/ Impact de l'apparement et de la présentation d'une photo de l'enfant dans l'émergence de l'imaginaire/ Caractéristiques de l'enfant adopté rêvé)*

- ❖ Le fait que vous (Madame)/votre conjointe (pour Monsieur) ne porte pas l'enfant que vous attendiez ensemble, quel impact cela a eu sur la façon dont vous partagiez cette attente d'enfant au sein du couple ? Cela a-t-il influencé la façon dont vous vous imaginiez ensemble parents? L'enfant à venir ?

*(*Annulation ou différence des sexes dans le vécu fantasmatique / Codification du genre dans l'attente d'enfant)*

- ❖ Comment vous êtes-vous personnellement préparé à l'arrivée de l'enfant pendant l'attente ? Qu'est-ce que cela vous a apporté ? Cela vous a-t-il aidé à vous projeter? A imaginer l'enfant à venir ?

- Lectures ? Recherche de témoignages ? Contacts avec association d'adoptants ? Avec d'autres professionnels ?
- Fréquentation d'internet ? Participation active/ passive aux forums ?
- Echanges avec la famille élargie ? Les amis ?

*(*Impact des réseaux sociaux et du regard d'autrui sur le développement du sentiment de légitimité/ De compétence/ De reconnaissance / Renarcissisation/Besoin de partager son expérience avec des pairs/ / Néo groupes d'appartenance/ Réappropriation de l'imaginaire)*

ANNEXES N°5 : Guide d'entretien en couple

GUIDE D'ENTRETIEN EN COUPLE

Questions axées sur des thèmes plus actuels en lien avec la rencontre entre l'enfant rêvé et l'enfant réel son impact sur l'imaginaire des parents adoptants, sur l'évolution du lien d'attachement depuis que l'enfant est là.

** : Ensemble de propositions non formulées verbalement lors de l'entretien pour ne pas induire une réponse pré établie dans le discours de la personne adoptante. Dimensions sous-jacentes susceptibles d'être en lien avec le thème abordé.*

- ❖ Est-ce que les entretiens qu'on a eus ensemble vous ont amené d'autres souvenirs, des rêves ? Est-ce qu'ils vous ont un peu perturbé ou ont-ils libéré d'autres choses dont vous aimeriez me parler?
- ❖ Est-ce que vos pensées au moment de la rencontre étaient les mêmes que ce que vous imaginiez ? Pouvez-vous m'en dire plus ?

*(*Quels ressentis / fusion / sentiment d'étrangeté / de légitimité / inquiétudes ?/ questionnements nouveaux sur le passé de l'enfant/ sur sa famille biologique/ sur sa culture d'origine ?)*

- ❖ Le choix des prénoms a-t-il suscité des questionnements importants en tant que parents ? Lesquels ?

(InSCRIPTION dans la filiation adoptive, rupture ou continuité avec le passé pré adoption)*

- ❖ Parlez-moi du lien avec votre / vos enfant(s).
-Y a-t-il des choses qui ont freiné ou développé ce lien ? (Pouvez-vous me dire ce qui vous a aidé à vous sentir parent de cet enfant ?)

*(*Etapas importantes dans le parcours / sentiment de responsabilité / sentiment de légitimité/ de reconnaissance / étayage de l'entourage amis ou famille / appui, soutien d'un réseau associatif, participation aux forums d'adoptants, importance du regard extérieur /comportement de l'enfant)*

- ❖ Est-ce qu'il y a un décalage entre la vie avec les enfants maintenant chez vous et ce que vous imaginiez ? Pouvez-vous m'expliquer ?

*(*Par rapport au lien avec leur enfant, quelle place tiennent encore aujourd'hui les origines de l'enfant dans le discours des parents?/ Comment se positionnent ils sur la scène parentale quand ils rencontrent des situations difficiles avec leur enfant ?/ ont-ils eu de la difficulté à mettre du sens dessus?)*